Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

Une année de TRANSFORMATION

Rapport Annuel
2012-13

Table des matières

01 Message du président du Conseil
02 Message du président-directeur général
03 Profil de la société
04 Gouvernance générale
06 Conseil d'administration
10 Équipe de cadres supérieurs
Principaux résultants obtenus en 2012-2013
12 Prix et jalons
14 Objectifs généraux
15 Une infrastructure en développement
24 Engagement de nos parties prenantes
26 Perfectionnement du personnel
27 Implication communautaire
29 Rapport de gestion
45 États financiers

En couverture – Le Centre de toxicomanie et de santé mentale

En couverture figure l'un des trois nouveaux bâtiments construits sur le site du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) – l'édifice Bell Gateway. Infrastructure Ontario a travaillé avec le CAMH et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour mener à bien la phase deux des travaux de réaménagement de l'hôpital selon le budget et l'échéancier prévus.

Message du président du conseil

Tony Ross
Président du Conseil
d'administration
Infrastructure Ontario

Tout au long de cette année de transformation, les objectifs du Conseil d'administration sont restés les mêmes : protéger l'intérêt du public en gérant efficacement les risques et en assurant l'optimisation des ressources tout en veillant à ce que les projets soient menés à bien selon le budget et l'échéancier prévus.

L'exercice financier 2012-2013 a été trépidant et transformateur, une année de progrès constants dans l'amélioration de la qualité de notre travail, de notre capacité à mener à bien de multiples projets selon le budget et l'échéancier prévus et des niveaux de service que nous offrons à nos clients et à nos parties prenantes. L'amélioration de nos processus d'approvisionnement par le biais de consultations auprès de l'industrie, la réalisation de nos objectifs en matière de prêts et de ventes, l'achèvement de plusieurs projets hospitaliers et l'attribution de nouvelles missions dans les domaines des transports en commun et des transports illustrent fort bien notre réussite.

En août 2012, Bert Clark a rejoint Infrastructure Ontario comme président-directeur général. Bert a dans le passé dirigé avec succès plusieurs projets dans le cadre de partenariats public-privé. Il a été en mesure de le faire grâce à l'expérience qu'il a acquise en occupant plusieurs postes de direction au sein du gouvernement de l'Ontario et du secteur privé, ce qui le rend particulièrement qualifié pour diriger Infrastructure Ontario. L'expérience de Bert combinée à une équipe de haute direction chevronnée a permis d'assurer une transition en douceur à la tête de l'organisation.

Tout au long de cette année de transformation, les objectifs du Conseil d'administration sont restés les mêmes : protéger l'intérêt du public en gérant efficacement les risques et en assurant l'optimisation des ressources tout en veillant à ce que les projets soient menés à bien selon le budget et l'échéancier prévus.

Je tiens à remercier les membres du Conseil d'administration d'avoir mis leur temps et leur talent au service de notre organisation. Ils prennent tous très au sérieux leurs obligations en matière de responsabilité et de transparence et je suis fier de faire partie d'une équipe aussi compétente.

Je suis convaincu que toutes les personnes qui œuvrent au sein d'Infrastructure Ontario – le Conseil d'administration, l'équipe de direction et le personnel – renouvelleront leur engagement à offrir un excellent service, à mettre leur expertise au service de l'organisation et à offrir une valeur ajoutée hors pair.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les plus distinguées.

Message du président-directeur général

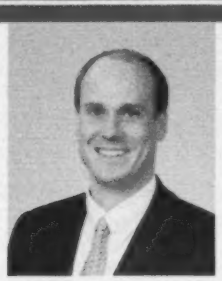

Bert Clark
Président-directeur général

C'est un travail intellectuellement exigeant qui a un impact réel sur notre province. Je suis fier de ce que nous accomplissons ici à Infrastructure Ontario.

C'est bon d'être de retour à Infrastructure Ontario.

Au cours de l'année qui a suivi mon retour, j'ai été impressionné par le rôle crucial que nous jouons pour ce qui est d'aider le gouvernement à mener à bien plusieurs initiatives et projets ambitieux. C'est un travail intellectuellement exigeant qui a un impact réel sur notre province. Je suis fier de ce que nous accomplissons ici à Infrastructure Ontario.

De nouveaux projets de construction continuent de s'ajouter à notre carnet de commandes. Ces édifices permettront au gouvernement d'offrir des services publics importants aux Ontariennes et aux Ontariens. Nous encadrons également la réalisation d'un certain nombre de projets importants dans les secteurs du transport en commun et du transport dans l'ensemble de la province. Ces projets permettront à l'Ontario d'accroître sa compétitivité économique et d'offrir une meilleure qualité de vie.

De plus, nous continuons à offrir des financements à long terme aux municipalités et à d'autres entités du secteur parapublic, ce qui leur permet d'investir dans des infrastructures essentielles. Nous gérons un portefeuille immobilier varié au nom du gouvernement et, à ce titre, nous veillons à ce que les édifices et les espaces de bureau gouvernementaux soient gérés de façon rentable et utilisés le plus efficacement possible. Nous effectuons également des opérations commerciales importantes et complexes au nom du gouvernement, en veillant ce faisant à protéger l'intérêt du public et à assurer l'optimisation des ressources.

Infrastructure Ontario est idéalement placée pour aider le gouvernement, car notre organisation intègre aux initiatives publiques les meilleures pratiques du secteur privé, à savoir l'exécution et l'efficacité comme objectifs principaux. Pour ce faire, nous prenons souvent des dispositions pour que le secteur privé mène à bien des projets publics. Cela est plus facile à dire qu'à faire, car il faut que les personnes concernées puissent travailler au sein des secteurs public et privé en comprenant que les moteurs de ces deux secteurs sont souvent assez différents. Ce faisant, nous ne perdons jamais de vue le fait que nous devons être justes et transparents, que nous devons protéger les intérêts du public et que nous devons assurer l'optimisation des ressources pour notre actionnaire. Exécuter les tâches qui nous sont confiées ne suffit pas. Dans tout ce que nous faisons, nous devons être en mesure de satisfaire aux examens les plus approfondis.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons réalisé un certain nombre de changements importants en interne. Ceux-ci renforcent l'importance que nous accordons à la qualité de l'exécution et reflètent notre mandat global. Nous avons en outre renforcé notre approche des pratiques opérationnelles et d'approvisionnement en tenant compte des commentaires de nos parties prenantes. L'engagement de nos parties prenantes constitue à nos yeux une priorité essentielle. C'est un processus continu et nous nous reposons sur une communication constante avec nos parties prenantes, en procédant régulièrement au passage à des ajustements.

L'année à venir s'annonce prometteuse. Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à mener à bien une série de projets immobiliers et de projets d'infrastructure qui font de cette province l'une des juridictions les plus actives au monde, qui engendreront des milliers d'emplois pour l'économie et qui attireront des investissements en provenance de toutes les régions du monde. Nous sommes privilégiés d'avoir la responsabilité de veiller à ce que ces projets soient menés à bien et à ce que de nombreuses communautés réparties dans toute la province bénéficient des retombées économiques qui leur sont associées.

Pour le travail réalisé et les projets qui nous attendent, j'adresse mes vœux de réussite et mes remerciements à nos employés, à notre Conseil d'administration, à nos partenaires gouvernementaux et à nos parties prenantes au sein de l'industrie. Tous ont joué un rôle crucial pour ce qui est d'aider Infrastructure Ontario à bâtir un meilleur avenir pour l'Ontario.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les plus distinguées.

Profil de la société

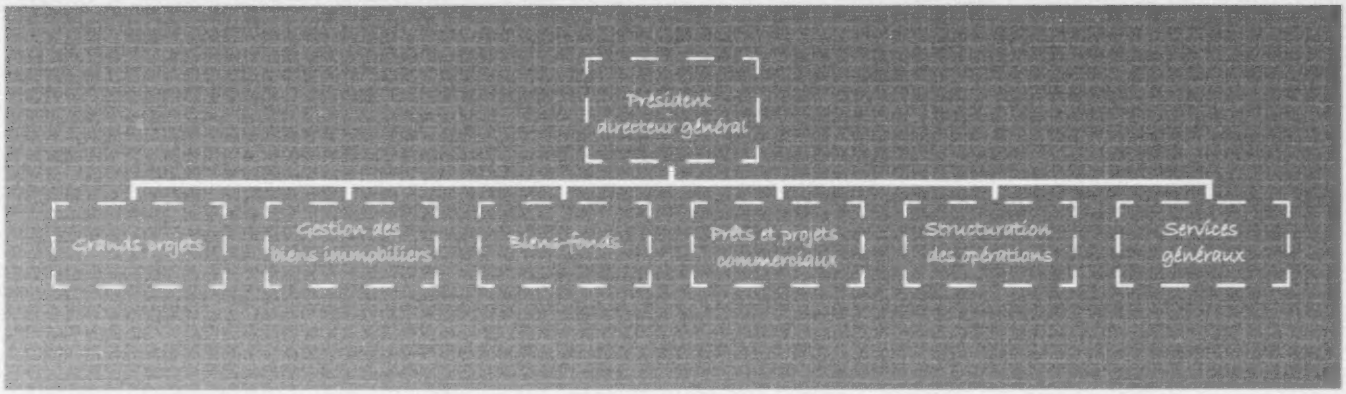

Infrastructure Ontario (IO) est une société de la couronne appartenant entièrement à la Province de l'Ontario et établie par la Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, amendée en juin 2012 (Loi SOII). Infrastructure Ontario se guide sur les Plans provinciaux annuels d'immobilisations, lesquels se fondent sur le cadre de travail Pour un avenir meilleur (2004) de la province, sur le succès de ReNouveau Ontario (2005) et sur le récent plan d'infrastructures à long terme, Construire ensemble, lancé en 2011.

Avec environ 450 employés, Infrastructure Ontario joue un rôle crucial pour ce qui est d'aider le gouvernement de l'Ontario à moderniser et maximiser la valeur des infrastructures et du parc immobilier public, à gérer efficacement les installations du gouvernement et à financer le renouvellement des infrastructures publiques détenues par d'autres paliers de gouvernement.

L'exercice financier 2012-2013 a été la première année entière d'opération qui a suivi la fusion d'Infrastructure Ontario, de la Société immobilière de l'Ontario et de Stadium Corporation of Ontario Limited. Elle a été le théâtre de changements importants. En août 2012, Bert Clark a rejoint Infrastructure Ontario comme nouveau président-directeur général.

Tout au long de l'exercice financier, Infrastructure Ontario a annoncé un certain nombre de modifications organisationnelles visant à créer une organisation plus forte et plus efficace qui est mieux positionnée pour concrétiser les nouvelles opportunités commerciales et mener à bien les nouveaux projets annoncés par la province. Les modifications ont réaligné et redéfini les responsabilités de l'organisation afin de permettre à celle-ci d'accroître le soutien qu'elle apporte aux clients internes et externes et aux parties prenantes. La nouvelle structure est organisée en six secteurs fonctionnels, comme illustré et expliqué ci-dessous.

Profil de la société

Infrastructure Ontario comporte quatre unités fonctionnelles secondées par deux unités fonctionnelles de services partagés :

Grands projets

Grands projets : gère la planification, la conception et la réalisation des projets d'infrastructure publics les plus importants et les plus complexes. Les projets sont principalement menés à bien en employant le modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA), qui a recours au financement et à l'expertise du secteur privé pour bâtir l'infrastructure stratégiquement, selon l'échéancier et le budget prévus. *Depuis 2005, 83 projets d'immobilisations chiffrés à environ 38 milliards de dollars ont été réalisés sous la direction d'IO.*

Gestion des biens immobiliers (GBI)

Gestion des biens immobiliers (GBI) : assure la gestion stratégique des actifs, la planification du capital immobilier, l'analyse des besoins immobiliers et la supervision des opérations de l'un des portefeuilles immobiliers les plus importants et les plus diversifiés en Amérique du Nord, pour le compte du ministère de l'Infrastructure (MI), des ministères clients et de divers organismes. *Le groupe de GBI d'Infrastructure Ontario met en œuvre des dépenses annuelles d'un milliard de dollars au titre du portefeuille, dont la réalisation de plus de 3000 projets pour le MI et d'autres clients.*

Biens-fonds

Biens-fonds : pilote les examens stratégiques du portefeuille, la rationalisation du portefeuille et la planification d'utilisations parallèles, dont les aménagements immobiliers, la cession de propriétés excédentaires et l'acquisition de propriétés pour le compte du MI et de ministères clients. *En 2012-2013, 46 ventes de terrains ont généré 92,5 millions de dollars de produits brutes, dépassant l'objectif de 76,4 millions de dollars.*

Prêts et projets commerciaux

Prêts et projets commerciaux : mobilise les partenariats avec le secteur privé et les investissements de celui-ci pour aider IO à générer des revenus, à réduire les coûts et à accroître l'efficacité des services et des investissements gouvernementaux. La division Prêts est chargée d'administrer le Programme de prêts d'Infrastructure Ontario, qui donne aux municipalités ontariennes, au secteur public et aux entités à but non lucratif admissibles accès à des prêts abordables pour bâtir et renouveler les infrastructures publiques. *Depuis sa création, le Programme de prêts d'IO a approuvé des demandes de prêts d'un montant de 5,4 milliards de dollars émanant d'entités admissibles du secteur parapublic.*

Structuration des opérations

Structuration des opérations : aide les unités fonctionnelles de l'organisation à tenir leurs engagements relativement aux opérations faisant partie intégrante des offres de services d'Infrastructure Ontario. Cette aide est assurée par le biais de différents services : Gestion des programmes et approvisionnement, Services juridiques, Aspects financiers des opérations, Stratégie opérationnelle et gouvernementale, Optimisation des biens et Communication et relations avec les parties prenantes.

Services généraux

Services généraux : apporte une aide et des conseils à l'ensemble de l'organisation dans les domaines des finances et de la trésorerie, des ressources humaines, de la technologie de l'information, des installations et des services commerciaux, de la gestion des risques, des vérifications internes et de la gestion des dossiers.

Infrastructure Ontario est par ailleurs le gestionnaire financier du Portefeuille immobilier général qui est détenu ou loué par la couronne et placé sous la responsabilité du ministre de l'Infrastructure.

Gouvernance générale et responsabilisation

La structure de gouvernance, le mandat et les responsabilités d'Infrastructure Ontario sont définis par la Loi SOII. Infrastructure Ontario est classée comme étant une entreprise en exploitation en vertu de la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes, émise par le Conseil de gestion du gouvernement.

Infrastructure Ontario est redevable devant l'Assemblée législative de l'Ontario par le biais du ministère de l'Infrastructure. Un protocole d'entente conclu avec le ministère de l'Infrastructure (MI) précise les rôles et responsabilités d'Infrastructure Ontario. Les lettres d'orientation annuelles générales et spécifiques aux projets du ministère précisent davantage les priorités en matière d'infrastructures et de bien-fonds qu'Infrastructure Ontario doit observer.

Infrastructure Ontario est régie par un Conseil d'administration et un président-directeur général, tous deux nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le rôle du Conseil consiste à définir les priorités stratégiques de la haute direction d'Infrastructure Ontario y compris l'approbation des objectifs généraux, le suivi du rendement et la reddition de comptes au ministère de l'Infrastructure, par le biais du président, relativement aux enjeux pertinents. Pour l'aider à assumer ses responsabilités en matière de gouvernance générale, le Conseil a créé plusieurs comités essentiels, dont un Comité de vérification, un Comité de gestion des risques, un Comité de gouvernance et de rémunération et un Comité d'investissement. Les réunions du Conseil se tiennent une fois par mois. Les comités se réunissent quant à eux au moins une fois par trimestre.

Conformément à l'engagement pris par le Conseil en matière de bonne gouvernance, un plan d'affaires annuel et un rapport annuel sont rédigés en vertu de la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes. Les priorités énoncées dans les lettres d'orientation sont intégrées au plan d'affaires annuel. Le PDG est chargé d'assurer la gestion d'Infrastructure Ontario et d'assumer les autres fonctions que peut lui confier le Conseil d'administration. Le PDG encadre la direction et les employés d'Infrastructure Ontario et nourrit une culture d'entreprise qui encourage l'intégrité, la transparence et le respect. L'équipe de haute direction surveille le rendement et les enjeux de la société et des unités fonctionnelles par le biais de plusieurs comités et en procédant régulièrement au dépôt de rapports. Les comités sont composés de membres représentatifs de l'organisation. Parmi les comités essentiels d'Infrastructure Ontario figurent le Comité exécutif, le Comité de gestion des investissements et des risques, le Comité chargé des grands projets, le Comité de vérification de la solvabilité, le Comité des opérations, le Comité de l'immobilier et le Comité chargé des projets commerciaux.

La gestion efficace des risques fait partie intégrante des opérations d'Infrastructure Ontario. Infrastructure Ontario a mis en place un programme complet de gestion des risques d'entreprise, lequel joue un rôle vital pour ce qui est d'aider l'organisation à identifier, évaluer, atténuer et surveiller les risques et à rendre des comptes en conséquence. Les risques clés font régulièrement l'objet d'examens de la part de la haute direction qui en rend compte au Conseil.

Les seuils de prise de décision des comités de direction d'Infrastructure Ontario et des membres du personnel sont régis par une délégation de pouvoir qui est approuvée par le Conseil d'administration et soumise à l'approbation du ministre.

Infrastructure Ontario effectue son travail en faisant preuve de discipline, de diligence raisonnable, de responsabilité, de transparence et d'efficacité, l'objectif étant de veiller à ce que la province bénéficie véritablement de chaque opération. Infrastructure Ontario possède une solide expertise au niveau de son Conseil et de sa direction, et engage également des conseillers indépendants afin d'analyser ses choix, recommandations et décisions avec un maximum de rigueur. En plus des conseillers techniques indépendants, Infrastructure Ontario engage les services de conseillers en équité afin de superviser la totalité des processus d'approvisionnement les plus importants.

Infrastructure Ontario est redevable devant le ministère de l'Infrastructure (MI) pour ce qui est de conformité aux protocoles d'entente et aux lettres d'orientation annuelles. IO s'acquitte de ses responsabilités en rencontrant la direction du MI et en lui rendant compte officiellement de ses activités chaque mois et chaque trimestre, ainsi que de façon ponctuelle pour certains projets.

Conseil d'administration en date du 31 mars 2013

D. Anthony Ross, président

(Mandat : 6 juin 2011 – 1er avril 2016)

Tony Ross est président du Conseil d'administration d'Infrastructure Ontario. Il avait auparavant travaillé comme consultant en affaires pour RG Group où il était chargé de conseiller, entre autres, la Financière Manuvie, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, l'Université de Toronto, l'Université York, Hydro One et TELUS. Avant de se joindre à RG Group, M. Ross était vice-président du Conseil de Merrill Lynch Canada, où il dirigeait les activités du groupe des Marchés de capitaux. Tony Ross est président de la fiducie de pension du SEFPO et membre du comité d'investissement de la Fondation canadienne de la fibrose kystique.

Linda D. Robinson, vice-présidente

(Mandat : 6 juin 2011 – 21 février 2016)

Linda Robinson est associée à la retraite d'Osler, Hoskin & Harcourt LLP, cabinet d'avocats de premier plan au Canada, où elle était associée principale au sein du groupe de sociétés et présidente du service national du droit des affaires d'Osler. Les activités professionnelles de Mme Robinson portaient principalement sur les importantes transactions commerciales, y compris les fusions et les acquisitions publiques et privées, les opérations de financement, les restructurations, les questions réglementaires et de gouvernance, et ce, pour des compagnies publiques et privées. Ses intérêts caritatifs et bénévoles comprennent l'enseignement de compétences pratiques en droit des entreprises et en droit commercial à de jeunes avocats dans le sud de l'Afrique et une initiative de promotion de l'égalité des avocates au Népal. Linda Robinson s'intéresse depuis toujours au renouvellement des infrastructures et détient une maîtrise ès sciences en études urbaines et en planification régionale de la London School of Economics.

Bert Clark, président-directeur général, Infrastructure Ontario

(Mandat : 1er août 2012 – 6 août 2015)

Bert Clark a été nommé président-directeur général d'Infrastructure Ontario en août 2012 après avoir dirigé pendant quatre ans les activités nord-américaines de la Banque Scotia dans le secteur de l'infrastructure. Ses années passées à la Banque Scotia ont consolidé sa réputation de chef d'entreprise capable de mettre en place des équipes capables d'obtenir les résultats escomptés; il a également continué de défendre efficacement la création de partenariats entre les secteurs public et privé.

Avant d'occuper son poste à la Banque Scotia, M. Clark était premier vice-président – Projets, chez Infrastructure Ontario, où il avait la responsabilité de la stratégie de financement générale du programme d'infrastructure de l'agence, chiffré à plusieurs milliards de dollars. Il a joué un rôle essentiel dans l'établissement d'une approche pour la gestion des principaux projets et la garantie de

left to right - Patrick J.,Dillon, Isabel Meharry, John Swinden, Darija Scott, Lawrence Kelly, Linda D. Robinson. D.Anthony Ross, Bert Clark (absent: Carol Gray, David Leith and Gadi Mayman)

concrétisation des projets conformément à l'échéancier et au budget prévus.

Entre 2003 et 2005, M. Clark a occupé le poste de conseiller principal du premier ministre de l'Ontario et a participé à la mise en place du premier programme d'investissement à long terme dans les infrastructures de la province. Il a joué un rôle prépondérant lors de l'introduction du concept de « diversification des modes de financement et de l'approvisionnement » pour actualiser le capital public de l'Ontario. Il a également dirigé le développement des programmes pour l'établissement du budget des investissements et a supervisé le lancement des premiers partenariats public-privé de l'Ontario.

Avant 2003, M. Clark a travaillé pendant cinq ans chez Osler, Hoskin & Harcourt LLP.

M. Clark détient une maîtrise en droit de la Faculté de droit de l'université Duke, un baccalauréat en droit de la Faculté de droit de l'université Queens et un baccalauréat ès arts (avec distinction) de l'université McGill. Il est membre du Barreau du Haut-Canada et a été admis au Barreau de l'Ontario en février 1999.

Fervent partisan des campagnes de charité communautaires, M. Clark est président de l'événement caritatif national Princess Margaret Road Hockey, qui vise à lutter contre le cancer au Canada. Il a également été bénévole pour Habitat pour l'humanité.

Patrick J. Dillon

(Mandat : 6 juin 2011 – 6 septembre 2015)

Patrick Dillon is the Business Manager and Secretary Treasurer of Patrick J. Dillon est directeur des affaires et secrétaire-trésorier du

Conseil d'administration en date du 31 mars 2013

Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario depuis janvier 1997. Il a commencé à travailler dans le domaine de la construction comme apprenti électricien en 1961. Il est devenu ouvrier spécialisé en 1966. Fort de 18 ans d'expérience en construction, il a été élu directeur des affaires de la section locale 105 de la International Brotherhood of Electrical Workers (IBEW). En 1991, il a été élu président exécutif du IBEW Construction Council of Ontario. Le gouvernement de l'Ontario l'a nommé membre du Conseil d'administration de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail (CSPAAT). Il siège également au Comité des Jeux panaméricains et parapanaméricains du Grand Toronto et du Golden Horseshoe et, depuis peu, au Conseil des nominations de l'Ordre des métiers de l'Ontario. Nommé par le ministre fédéral de la Sécurité publique, M. Dillon siège également au Conseil consultatif du Service correctionnel du Canada. Il est par ailleurs membre de la Toronto City Summit Alliance où, en compagnie d'autres chefs de file municipaux, il cherche des solutions aux défis qui se posent à la ville.

Carol Gray

(Mandat : 6 juin 2011 – 24 janvier 2016)

Carol Gray est présidente d'Equifax Canada. Elle a une expérience approfondie de l'industrie des services financiers, au sein de laquelle elle a occupé les postes de directrice générale en Planification stratégique, de première vice-présidente – Opérations des banques commerciales, et de vice-présidente directrice – Services bancaires pour les petites entreprises, au sein de la CIBC. Carol Gray a été membre du Conseil d'administration de TBayTel, de la Women's Grace Hospital Foundation à Calgary, de la Mount Royal College Foundation, de la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs et de la Trillium Health Centre Foundation. Elle est titulaire d'un M.B.A. de l'Ivey School of Business, Université de Western Ontario. Elle est en outre directrice agréée.

Lawrence Kelly

(Mandat : 6 juin 2011 – 4 mai 2016)

Larry Kelly a fondé le cabinet d'avocats Kelly Santini LLP il y a plus de trente ans; il s'y est occupé de poursuites et il y a exercé le droit des sociétés, de l'immobilier, du travail, des affaires, de la planification successorale et du sport. Ses connaissances approfondies sur des sujets tels que le financement par emprunts et par actions, les fusions, les acquisitions et la gouvernance générale aident les entrepreneurs, les fonds de capital-risque, les institutions financières et les entreprises œuvrant dans les secteurs de la technologie, de l'immobilier et de l'assurance à atteindre leurs objectifs opérationnels. Dans le cadre de son expérience professionnelle, Larry a été administrateur de plusieurs entreprises, universités et hôpitaux. Il siège actuellement au Conseil consultatif du Reilly Institute à la Notre-Dame University, ainsi qu'aux Conseils d'administration de Sarona Asset Management et de Sarona Frontier Markets Fund 1 LP, des fonds d'investissement qui financent des projets d'énergie durable dans le tiers monde. Il a siégé dans le passé au Conseil d'administration de la St Francis Xavier University. Larry a été administrateur et vice-président de Kelly Funeral Homes Limited et a fondé plusieurs entreprises privées.

David Leith

(Mandat : 23 janvier 2013 – 23 janvier 2014)

David Leith préside le conseil d'administration de Manitoba Telecom Services Inc. et de MTS Allstream Inc.; il est administrateur de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de Yellow Media Limited. Il est également membre du Comité consultatif économique de l'Ontario. Il a été administrateur de TransGlobe Apartment REIT. De 2009 à 2011, il a rempli le rôle de conseiller spécial auprès du ministre des Ressources naturelles du Canada relativement à la restructuration d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL). M. Leith a travaillé plus de 25 ans chez Marchés mondiaux CIBC Inc., à Toronto et à Londres; il possède une vaste expérience des marchés des actions et de la dette, ainsi que des finances publiques, des fusions et des acquisitions. Jusqu'en février 2009, il exerçait les fonctions de président suppléant du conseil et d'administrateur délégué de Marchés mondiaux CIBC, et il y dirigeait les opérations de banque d'investissement, de banque d'entreprise et de banque d'affaires. M. Leith détient un B.A. de l'Université de Toronto et une M.A. de l'Université Cambridge. M. Leith participe activement à diverses œuvres de bienfaisance; il est le vice-président de Bridgepoint Health Foundation.

Gadi Mayman

(Mandat : 6 juin 2011 – 24 janvier 2014)

En sa qualité de chef de la direction de l'Office ontarien de financement, Gadi Mayman est responsable de la stratégie d'emprunt et de gestion de la dette de la province, et de la liaison avec le secteur bancaire et les marchés des capitaux. Il est également chef de la direction de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario. Avant d'entrer au service du ministère des Finances de l'Ontario, Gadi Mayman a travaillé pour l'Expansion des exportations à Ottawa et pour la Division internationale de la Banque TD. Gadi Mayman est également membre du Conseil de la Société ontarienne du financement de la croissance et coprésident du Joint Nuclear Funds Investment Committee, un comité mixte de l'Office ontarien de financement et d'Ontario Power Generation. Il a reçu un B.Sc.A. en génie industriel de l'Université de Toronto en 1981 et une maîtrise en administration des affaires de l'Université Western Ontario en 1988.

Isabel Meharry

(Mandat : 6 juin 2011 – 23 août 2013)

Isabel Meharry est chef des finances chez Green Shield Canada, société spécialisée en administration et en programmes de soins médicaux et dentaires collectifs et personnels. Comptable agréée depuis 1980, Isabel Meharry a plus de 30 années d'expérience

Conseil d'administration en date du 31 mars 2013

à titre de haute dirigeante dans le domaine des finances et de l'exploitation. Avant de se joindre à Green Shield Canada, elle était présidente et chef de la direction de Financial Executive International Canada. Elle a également été conseillère de direction auprès du président du Conseil et du chef de la direction de la Financière Sun Life du Canada à Hong Kong, vice-présidente à la direction de Aviva Insurance Company, chef des finances de Insurance Corporation of British Columbia et vérificatrice en chef chez North American Life Insurance Company (qui fait désormais partie de Manuvie). Isabel Meharry est l'ancienne présidente du conseil d'administration et présidente du Comité des candidatures de Kerry's Place Autism Services. Elle est membre du Conseil d'administration et présidente du Comité de vérification de Hope Air et siège au Conseil de l'Institut des comptables agréés. Elle détient un M.B.A. de la Schulich School of Business, le titre de Chartered Director et a reçu le titre de Fellow de l'Ordre des comptables agréés.

Darija Scott

(Mandat : 6 juin 2011 – 23 août 2013)

Darija Scott est directrice générale de la firme SCOTT Associates Architects Inc., qu'elle a cofondée en 1987. La société, qui se trouve à Toronto, offre des services de consultation à l'échelle internationale pour des projets d'infrastructure publics et privés, qui sont devenus le domaine de spécialisation de Darija Scott. Celle-ci a travaillé un peu partout dans le monde à divers prestigieux projets de privatisation de réseaux de transport, notamment pour Lockheed et Hughes, Bouygues et Skanska, British Aerospace, les Aéroports de Paris, et diverses administrations aéroportuaires. Sa firme d'architectes a été chargée de concevoir plusieurs projets aéroportuaires d'envergure dans la région de Toronto, y compris l'aérogare 3 et le nouveau garage de l'aéroport Pearson, ainsi que la majorité des installations de l'Administration portuaire de Toronto et de Porter à l'aéroport Billy Bishop de Toronto. Darija Scott a également beaucoup travaillé au Canada, dans l'ancienne Union soviétique, en Europe de l'Est, dans les Caraïbes et en Amérique latine. Darija Scott dirige les divisions de prospection de la firme au Canada et aux États-Unis. Elle a participé activement aux activités de la Chambre de commerce de Toronto en qualité de présidente du Comité des Services aériens et de membre du Conseil d'administration. Elle siège actuellement au comité consultatif du programme de recherche collaborative sur les aéroports (Airport Co-operative Research Program), sous l'égide de l'Académie des Sciences des États-Unis, basée à Washington.

John Swinden

(Mandat : 6 juin 2011 – 27 janvier 2014)

John Swinden est associé retraité d'Ernst & Young Toronto. Au cours de ses 39 ans de carrière au sein du cabinet, il a mené à bien des missions de vérification et de comptabilité dans plusieurs domaines, dont la vérification de grandes sociétés de construction, des services spécialisés en vérification informatique, des services de soutien en vérification micro-informatique, ainsi que des missions de juricomptabilité. Il a aussi été chef des finances du cabinet canadien. Avant son départ à la retraite, il était responsable de la gestion des risques, il a vécu à Londres, au Royaume-Uni, où il a occupé le poste de directeur de la gestion des risques pour Ernst & Young International. John Swinden détient un B.Com. de l'Université de Toronto et il a été élu membre de l'Ontario Chartered Accountants Association. Il est examinateur agréé en matière de fraudes et possède un certificat en résolution de différends. Il s'adonne à des activités communautaires et professionnelles depuis de nombreuses années, notamment comme administrateur du Young People's Theatre, de Transparency International Canada, Van-Rob Inc. a et de la Toronto Summer Music Foundation. Il est à l'heure actuelle le président du conseil d'administration et un administrateur de l'Hôpital Stevenson Memorial à Alliston, en Ontario.

DIRECTRICES ET DIRECTEURS DONT LE MANDAT A ÉCHU AU COURS DE L'EXERCICE 2012-2013

Mitch Kowalski,

mandat échu le 14 janvier 2013

Jim Schwindt,

mandat échu le 20 février 2013

Karen Weaver,

mandat échu le 14 janvier 2013

Comités du conseil

	Responsabilités	Membres
Comité de vérification	• Supervise les processus de gestion des risques d'entreprise (GRE), de communication d'information financière et de vérification • Veille à ce qu'Infrastructure Ontario s'acquitte de sa responsabilité de communication de l'information financière sur le Portefeuille immobilier général au ministre de l'Infrastructure.	John Swinden, président Isabel Meharry Tony Ross
Comité des risques	• Supervise les cadres de travail d'Infrastructure Ontario liés aux risques associés au portefeuille de prêts, aux risques de trésorerie et aux risques associés aux prêts et aux crédits. • Examine les politiques en matière de prêt et de trésorerie et veille à ce qu'elles soient respectées. • Surveille la fonction créancière d'Infrastructure Ontario	Carol Gray, présidente Patrick Dillon Lawrence Kelly Isabel Meharry John Swinden
Comité de gouvernance et de rémunération	• Formule des recommandations au Conseil relativement à la composition de ce dernier et des comités. • Défend un ensemble de principes en matière de gouvernance générale dont l'objectif est d'entretenir une culture de gouvernance saine au sein d'Infrastructure Ontario. • Examine les plans de rémunération et de relève du personnel, et émet des recommandations. Supervise en outre les régimes de retraite et d'avantages sociaux de la société.	Linda Robinson, présidente Carol Gray Tony Ross Darija Scott
Comité d'investissement	• Examine et évalue les projets de travaux publics, les projets d'infrastructures, les projets immobiliers, ainsi que d'autres projets confiés à Infrastructure Ontario, auxquels sont associés un coût, un prestige ou un risque élevés ou dont la structure est complexe.	Tony Ross, président Bert Clark David Leith Gadi Mayman John Swinden

Le montant total de la rémunération annuelle versée au Conseil d'administration au cours de l'exercice 2012-2013 a été de 229 002,66 $.

Équipe de cadres supérieurs

from left to right: Mary Lowe, Dale Lawr, Ehren Cory, Bert Clark, Toni Ross, George Stewart and John McKendrick

Bert Clark,

président-directeur général, Infrastructure Ontario
(voir sa biographie dans la section Conseil d'administration)

Ehren Cory,

vice-président directeur et responsable du groupe, Structuration des opérations et expansion de la société

Ehren dirige la division Structuration des opérations et expansion de la société; à ce titre, il supervise les aspects financier et juridique des opérations, les affaires juridiques, l'approvisionnement, le bureau de la gestion des programmes, les communications et les relations avec les parties prenantes ainsi que l'expansion de la société.

Fort de plus de 15 ans d'expérience en tant que consultant en gestion, Ehren a beaucoup travaillé avec les gouvernements, les organismes du secteur public et les entreprises du secteur privé sur les questions de développement des infrastructures, de gestion de projets d'immobilisations et de croissance économique.

Avant de se joindre à IO, Ehren était un associé chez McKinsey & Company, une société mondiale d'experts-conseils en gestion, au sein de laquelle il était un chef de file en matière de pratiques du secteur des infrastructures et du secteur public. En sa qualité d'associé, il était responsable de toutes les questions liées à la fourniture de conseils stratégiques aux clients, depuis la détermination et la négociation de la portée du travail en vue d'assurer la qualité de toutes les analyses et recommandations, jusqu'à la présentation des conclusions aux équipes de la haute direction.

Ehren est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'INSEAD et d'un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Western Ontario.

Dale Lawr,

directrice générale de l'administration

Dale est entrée au service d'Infrastructure Ontario après avoir travaillé pour Altus Group, où elle a occupé le poste de directrice générale des finances dès le premier appel public à l'épargne dudit groupe, en 2005, et ce, jusqu'en 2010. Elle a ensuite exercé les fonctions de vice-présidente directrice – Finances et Initiatives stratégiques; elle a alors notamment assumé, entre autres projets, la responsabilité de la refonte d'Altus, de fiducie de revenu en entreprise conventionnelle.

Équipe de cadres supérieurs

Dale a auparavant vécu à Chicago, où elle a occupé le poste de directrice générale des finances chez RTC Industries Inc., une société spécialisée dans la conception pour les commerces de détail, et le poste de vice-présidente – Finances, chez Frankel + Co., une agence nationale de services de marketing faisant partie de Publicis S.A. Elle a également travaillé chez Accenture, où elle a exercé les fonctions de cadre de direction et de directrice des finances au sein de leurs bureaux de Chicago et de Toronto. Sa carrière a débuté à Toronto, chez Ernst & Young, où elle a été promue au rang de cadre supérieur. Elle s'est ensuite jointe à Grant Thornton, où elle est devenue associée.

Dale est une comptable agréée, une comptable agréée professionnelle et elle porte le titre de Certified Public Accountant (Illinois). Elle a obtenu une maîtrise en administration des affaires au Rotman School of Management de l'Université de Toronto et un baccalauréat en mathématique à l'Université de Waterloo.

Mary Lowe,

vice-présidente directrice et responsable du groupe – Prêts et projets commerciaux

Mary compte plus de 15 ans d'expérience de la gestion d'équipes et de projets associés à d'importants budgets, avec la responsabilité d'obtenir d'excellents résultats, dans divers secteurs. Elle a conseillé divers conseils d'administration, présidents-directeurs généraux et ministres. Elle est revenue au service d'Infrastructure Ontario après avoir travaillé au ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Auparavant, elle fut au nombre des premiers membres du personnel d'Infrastructure Ontario, où elle a occupé divers postes de direction : vice-présidente directrice – Prêt et développement des affaires, vice-présidente – Exécution des projets de TI et vice-présidente – Communications et Relations internes.

John McKendrick,

vice-président directeur et responsable du groupe – Grands projets

John McKendrick travaille chez Infrastructure Ontario depuis sa création en novembre 2005. Partie intégrante de la division des grands projets depuis le début, il a eu l'occasion unique de participer à ce programme et de le piloter tout au long de son évolution.

En sa qualité de vice-président directeur et responsable du groupe Grands projets, John a la responsabilité de la planification, de l'élaboration et de l'approvisionnement des grands projets d'infrastructures publiques. Son portefeuille comprend des hôpitaux, des collèges, des palais de justice, un centre informatique, des projets d'infrastructures pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains, et le programme des infrastructures civiles.

John est entré au service d'Infrastructure Ontario fort de 17 années d'expérience au sein du gouvernement provincial, lesquelles lui ont permis d'acquérir une expertise dans la finance, et ainsi que l'élaboration et la réalisation de projets d'infrastructures. Avant d'entrer au service d'Infrastructure Ontario, il a été sous-ministre adjoint du ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique (l'actuel ministère de l'Infrastructure).

John a également été le chef de la Direction du financement des entreprises au sein de l'Office ontarien de financement. En cette qualité, il a participé au financement d'un certain nombre de projets d'infrastructures dans divers secteurs, par plusieurs méthodes, y compris le financement reposant sur l'actif.

Toni Rossi,

Executive Vice Pre-présidente directrice et responsable du groupe – Gestion immobilière

Ms. Rossi previously served as Senior Vice-President, Development and Project Services at Ontario Realty Corporation. With 20 years experience at two of Canada's largest real estate companies, Cadillac Fairview and Oxford Properties Group, She held numerous progressive positions in retail and office property management and development, corporate business re-engineering, national marketing and national property operations.

Over the years, Ms. Rossi has and continues to serve the community on many industry, sport and philanthropic Boards and committees including Chair of the Board for Habitat for Humanity Toronto from 2008 to 2010 and TorontoCREW. Ms. Rossi holds an Honours BPHE from the University of Toronto.

George Stewart,

vice-président directeur et responsable du groupe – Planification et développement de l'immobilier

George a plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de l'aménagement de propriétés immobilières d'un bout à l'autre du Canada. Il a occupé des fonctions de cadre supérieur au sein des services d'aménagement des plus importants promoteurs immobiliers canadiens, notamment Oxford Properties Group, Borealis Real Estate, Morguard Investments et Cambridge Shopping Centres.

Prix et jalons

Infrastructure Ontario a concrétisé la vision de la fusion avec la Société immobilière de l'Ontario qui était de devenir un organisme consultatif immobilier de bout en bout disposant d'un bassin d'expertises à la fois large et avancé en matière d'infrastructure, d'immobilier et de commerce, qui puisse être mis à contribution pour aider la province à transformer ses opérations.

Aucun organisme au Canada n'égale le bilan d'Infrastructure Ontario en matière de réalisation d'infrastructures, de gestion immobilière et de développement immobilier. IO sert d'ailleurs souvent de modèle partout dans le monde en ce qui a trait aux partenariats entre les secteurs public et privé. Les programmes à succès d'Infrastructure Ontario en matière de réalisation d'infrastructures, de prêts et de projets immobiliers continueront à valoriser les secteurs existants, mais aussi de nouveaux secteurs comme les transports en commun, les transports, l'éducation postsecondaire et les infrastructures de distribution d'eau et de traitement des eaux usées.

Infrastructure Ontario a mis en place au cours de l'exercice 2012-2013 des stratégies pour appuyer l'élargissement de son mandat. L'organisation détient un portefeuille diversifié de projets de DMFA, de prêts d'infrastructure, de responsabilités en matière de gestion immobilière et de possibilités d'aménagement de terrains. Le mandat d'Infrastructure Ontario a par ailleurs été élargi en 2012-2013 afin de lui permettre d'aider la province dans des projets commerciaux et ses négociations avec le secteur privé. L'organisation ajoute une corde à l'arc économique du gouvernement pour ce qui est d'attirer les investissements et d'alimenter la croissance en Ontario grâce à des partenariats stratégiques.

Prix et jalons

Parmi les succès importants enregistrés l'année dernière figurent la remise de plusieurs prix pour des projets de DMFA et pour le Portefeuille immobilier général, et le fait que le Programme de prêt ait franchi une étape importante.

Infrastructure Ontario
Conseil du bâtiment durable du Canada, Prix du leadership dans le secteur public, 2012

Palais de justice de la
Ville d'Oshawa, Urban De
pour l'excellence en archi

Système de santé du Niagara
Toronto Construction Association, Prix « Best of the Best » dan
(plus de 50 millions de dollars), 2013

région de Durham
sign Award (Prix du design urbain)
ecture et en design urbain, 2012

Ontario Provincial Police (OOP) Modernization
Ontario Builder Award for excellence in non-residential construction to Bid, 2012

s la catégorie Grands projets

Hôpital régional de Humber River
Public Private Partnerships Awards (Prix des partenariats public-privé) du World Finance Magazine, Best Healthcare Project in North America (Meilleur projet de soins de santé en Amérique du Nord), 2013

Conseil canadien pour les partenariats public-privé, Silver Project Finance Award (Prix Argent du financement de projet), 2012

West Don Lands
Institut urbain du Canada, Prix Brownfield (friche industrielle) pour sa contribution à la sphère publique dans le relief de protection contre les inondations, 2012

Principaux résultats obtenus en 2012–2013
Objectifs généraux

Objectifs généraux	Objectifs pour 2012-2013	Résultats
1.Haut degré de satisfaction des clients	• Atteindre un taux de réponses positives d'au moins 75 % à la question suivante : « Quel est votre degré de satisfaction global relativement aux services offerts par le personnel d'Infrastructure Ontario? »	Infrastructure Ontario a obtenu un taux de satisfaction de 85 %.
2. High Performance	• Les projets de DMFA doivent être réalisés selon le budget prévu.	Huit projets de DMFA ont atteint le stade de la clôture substantielle selon l'échéancier prévu. Sept projets ont quant à eux été réalisés selon le budget prévu.
	• Cinq projets de DMFA sont à l'étape de la clôture de la DP.	Cinq projets de DMFA ont atteint l'étape de la clôture de la DP.
	• Les projets de construction doivent être réalisés selon le budget et l'échéancier prévus.	Les projets de construction ont été réalisés pour un montant inférieur de 0,9 % au budget global. De plus, 90,2 % d'entre eux ont été réalisés selon la date d'achèvement substantiel visée.
	• Les opérations de location doivent être réalisées selon l'échéancier prévu	92,1 % des opérations de location ont été réalisées au plus tard à la date d'expiration de la location en cours.
	• 4,2 milliards de dollars de prêts en cours en fin d'exercice	4,36 milliards de prêts en cours.
	• 76,3 millions de dollars de ventes de terrains	Les opérations de vente de terrains ont engendré un produit net de 92,5 millions de dollars.
3. Solide performance financière	• Le budget des dépenses d'exploitation est battu	72 millions de dollars comparativement au budget de 74 millions de dollars.
	• Les économies directement attribuables à la fusion sont maintenues.	Mesure 1 – 12,2 millions de dollars d'économies sur les financements direct et indirect comparativement au financement combiné versé par le MI avant la fusion Mesure 2 – Les charges d'exploitation pour l'exercice financier 2012-2013 sont de 72 millions de dollars, ce qui préserve les économies de 10 millions de dollars par rapport aux charges d'exploitation combinées d'avant la fusion
4. Lieu de travail exemplaire	• Atteindre un taux d'approbation d'au moins 75 % à l'affirmation suivante : « Je recommanderais Infrastructure Ontario comme lieu de travail	L'objectif de 75 % n'a pas été atteint.

Principaux résultats obtenus en 2012–2013
Une infrastructure en développement

Le Programme de prêts d'Infrastructure Ontario franchit une étape importante

Le 1er octobre 2012, le Programme de prêts d'Infrastructure Ontario a dépassé la marque des cinq milliards de dollars de financement avancés au secteur public et aux clients à but non lucratif.

Le Programme de prêts d'Infrastructure Ontario propose des solutions de financement abordables et à long terme aux municipalités et aux clients admissibles du secteur parapublic et du secteur à but non lucratif afin de les aider à renouveler leurs infrastructures et à créer de la valeur pour leurs clients et résidents. Depuis sa création en 2003, le programme a accordé des financements à plus de 329 clients du secteur public et a aidé à soutenir financièrement environ 1 738 projets d'infrastructure évalués à plus de 10,4 milliards de dollars dans toutes les régions de la province.

Une infrastructure en développement

Des hôpitaux aux installations sportives en passant par les autoroutes et les transports en commun, Infrastructure Ontario réalise des projets d'infrastructure par le biais de partenariats entre les secteurs public et privé. En plus de nouveaux projets dans les secteurs des soins de santé et des transports, Infrastructure Ontario mène à bien des projets dans de nouveaux secteurs comme les collèges et universités et travaille avec différents paliers de gouvernement à la réalisation de plusieurs projets dans la province.

Au niveau fédéral, le travail d'Infrastructure Ontario avec divers ministères et PPP Canada Inc. aboutit à de nouveaux projets. Au cours de l'exercice financier 2012-2013, Infrastructure Ontario a par exemple été chargé d'entreprendre le projet du parc de maintenance ferroviaire Est de GO Transit, le premier projet provincial en Ontario dont le financement a été approuvé par PPP Canada. En avril 2012, PPP Canada a lancé son quatrième appel de demandes et Infrastructure Ontario a été immédiatement engagée par des candidats potentiels pour les aider à préparer leurs plans d'affaires. Infrastructure Ontario travaille avec Metrolinx pour réaliser le projet, qui sera exécuté selon le modèle de DMFA d'Infrastructure Ontario. Début mars 2013, la DP a été émise. Le nom de l'équipe retenue sera annoncé à l'automne 2013.

Le nouveau parc de maintenance ferroviaire Est de GO Transit sera conçu de façon à obtenir la certification LEED Argent. Il aura une superficie de plus de 600 000 pieds carrés, et il comprendra un parc de maintenance, un atelier de réparation ainsi que des entrepôts supplémentaires pour les trains GO. Il permettra en outre l'élargissement des services que GO Transit prévoit de réaliser. Le parc aura suffisamment de voies pour l'entreposage et la maintenance journalière d'au plus 22 trains de passagers de 12 voitures. Il servira en outre de parc de maintenance ferroviaire secondaire au parc Willowbrook de GO Transit existant, ce qui procurera une certaine flexibilité opérationnelle et une redondance en cas d'urgence. Le projet permettra d'accroître la fiabilité du transport en commun et appuiera le plan régional de Metrolinx en matière de transport, The Big Move, qui permettra aux résidents et aux entreprises de bénéficier d'un système de transport moderne, efficace et intégré.

Au niveau municipal, les discussions auxquelles Infrastructure Ontario prend part conduisent elles aussi au lancement de nouveaux projets. Infrastructure Ontario a entamé pendant l'exercice financier en cours son premier projet municipal dans son nouveau rôle de conseiller en approvisionnement pour les projets de transport municipal financés par la province. Le projet de train léger sur rail d'Ottawa (TLRO) (voir ci-après) et la première phase du projet de train léger sur rail (TLR) de la région de Waterloo seront tous deux réalisés en vertu du modèle de DMFA.

Principaux résultats obtenus en 2012–2013
Une infrastructure en développement

Transports en commun

Le gouvernement provincial investit comme jamais auparavant dans les transports en commun à Toronto, à Ottawa et dans la région de Waterloo. Infrastructure Ontario travaille en partenariat avec les administrations municipales d'Ottawa et de la région de Waterloo, et avec Metrolinx à Toronto, pour réaliser ces projets selon le budget et l'échéancier prévus. Les processus d'approvisionnement concurrentiels pour les projets de Toronto et d'Ottawa étaient en cours lors de l'exercice financier actuel. Ils comprennent des systèmes de TRL ainsi qu'un lien air-rail.

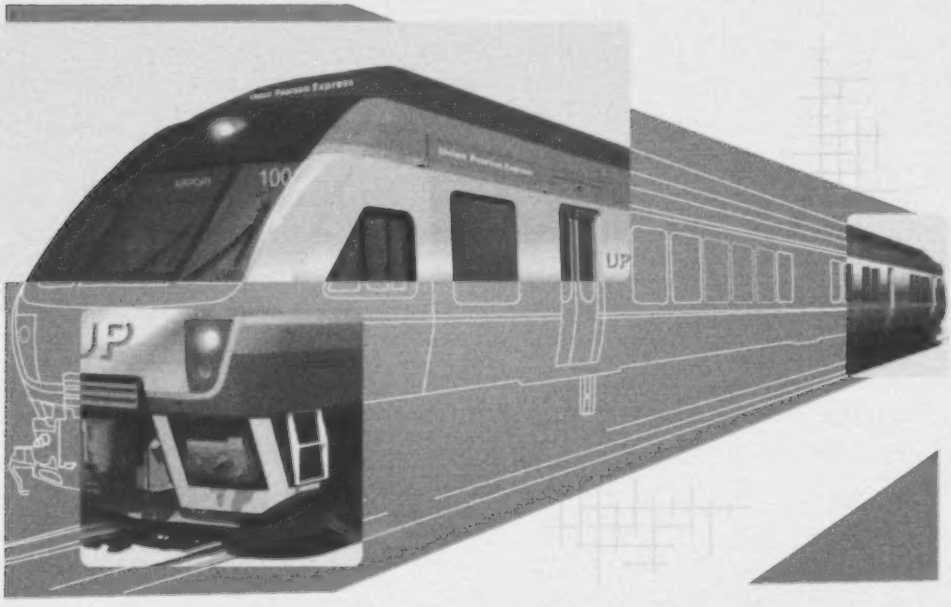

Train léger sur rail à Toronto

En janvier 2013, la DQ a été émise pour la ligne de train léger sur rail (TLR) Eglinton Crosstown et la ligne de TLR de Scarborough. Le processus d'approvisionnement des deux lignes fait l'objet d'une seule entente en vertu du modèle de DMFA, ce qui en fait le plus important projet approvisionné de l'histoire de l'Ontario.

Infrastructure Ontario collaborera avec Metrolinx à la gestion de tous les aspects de l'approvisionnement et de la réalisation du projet. La Toronto Transit Commission exploitera les lignes de train léger sur rail en vertu d'un contrat conclu avec Metrolinx. La ligne Eglinton Crosstown est une ligne de train léger sur rail de 19 kilomètres qui longera l'avenue Eglinton à partir du quartier Jane-Black Creek à l'ouest de Toronto jusqu'à la station Kennedy à l'est.

La ligne de transport rapide existante de Scarborough sera transformée en une ligne de train léger sur rail; elle sera prolongée de la station de métro McCowan jusqu'à l'avenue Sheppard. La ligne de train léger sur rail de Scarborough offrira 10 kilomètres supplémentaires à double voie.

Train léger sur rail d'Ottawa

Le 12 février 2013, la ville d'Ottawa et le Rideau Transit Group (RTG) sont parvenus à la clôture financière d'une entente pour la conception, la construction, le financement et la maintenance de la Ligne de la Confédération de TLRO et pour la construction et le financement de l'élargissement de l'autoroute 417. La ville d'Ottawa a engagé Infrastructure Ontario comme responsable du processus d'approvisionnement commercial pour le projet de la Ligne de la Confédération de TLRO.

Principaux résultats obtenus en 2012–2013
Une infrastructure en développement

Dans le cadre de son premier projet municipal, Infrastructure Ontario a conseillé la ville d'Ottawa en matière d'approvisionnement et a dirigé le processus associé. Ce projet, qui sera réalisé en vertu du modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement, comprendra une ligne de 12,5 kilomètres le long du corridor d'autobus existant, de Blair Road à l'est à Tunney's Pasture à l'ouest, un tunnel qui traversera le centre-ville et 13 stations, dont trois souterraines.

Lien vers l'Aéroport international Pearson de Toronto

Les travaux de construction d'une ligne ferroviaire de trois kilomètres visant à raccorder la ligne Union Pearson (UP) Express (anciennement appelé lien air-rail) à l'aéroport international Pearson de Toronto ont commencé le 14 mai 2012. La construction d'une nouvelle gare de voyageurs à l'aérogare 1 de l'aéroport Pearson de Toronto a commencé en mars 2013. UP Express offrira un service ferroviaire express entre les deux plaques tournantes du transport les plus fréquentées du Canada : la gare Union et l'aéroport international Pearson de Toronto, avec des départs toutes les 15 minutes. On estime que 1,2 million de déplacements en voiture seront évités au cours de la première année d'exploitation de ce service, ce qui contribuera à réduire la pollution atmosphérique et la congestion routière. Metrolinx sera le propriétaire et assurera l'exploitation de la ligne UP Express de 25 kilomètres, laquelle sera achevée à temps pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto 2015.

Autoroutes

L'autoroute 407 Est et la Promenade Rt. Hon. Herb Gray Parkway sont deux investissements importants dans l'infrastructure économique qui rendront possible la circulation des marchandises et des personnes le long de l'un des couloirs commerciaux les plus fréquentés de l'Ontario.

Autoroute 407 Est – phases 1 et 2

La première phase du projet de l'autoroute 407 Est, dont la construction a commencé en juin 2012, prévoit le prolongement de l'autoroute sur 22 kilomètres environ, de Brock Road à Pickering jusqu'à Harmony Road à Oshawa, ainsi que le raccordement des autoroutes 407 et 401 par l'intermédiaire d'une nouvelle voie de 10 kilomètres, la voie de raccordement Durham Ouest.

L'autoroute 407 Est contribuera à réduire la congestion routière et facilitera le déplacement efficace des biens et des personnes à l'est de la région du Grand Toronto. De surcroît, elle créera des occasions d'affaires, elle permettra de relever le défi de la croissance de la population et du marché du travail et elle permettra de réacheminer la circulation routière en cas d'urgence dans la région de Durham. Ce tronçon de l'autoroute sera ouvert à la circulation fin 2015.

Le 26 mars 2013, la DQ a été émise pour la deuxième phase du projet de l'autoroute 407. Infrastructure Ontario et le ministère des Transports travaillent ensemble au développement de cette phase, qui prolongera l'autoroute 407 vers l'est d'Oshawa jusqu'à l'autoroute 35/115 et qui comprendra une nouvelle voie de 10 kilomètres : la voie de raccordement de Durham Est entre l'autoroute 407 Est et l'autoroute 401, à l'est d'Oshawa. Elle comprendra également huit échangeurs routiers, dont trois raccordements entre autoroutes, entre l'autoroute 407 Est et l'autoroute 401 d'une part et la voie de raccordement de Durham Est et l'autoroute 35/115 de l'autre.

En plus de créer des emplois, on attend des entreprises intéressées qu'elles créent des possibilités de formation, de mentorat et de développement des compétences pendant les travaux.

On prévoit que le premier tronçon de la deuxième phase, qui reliera Harmony Road à Taunton et à la voie de raccordement de Durham Est sera ouvert à la circulation en 2017. Le tronçon restant sera quant à lui terminé d'ici 2020.

Les deux phases du projet de l'autoroute 407 Est seront gérées par Infrastructure Ontario et réalisées en vertu du modèle de DMFA.

Principaux résultats obtenus en 2012–2013

La Promenade Rt. Hon. Herb Gray Parkway (auparavant appelé autoroute de Windsor-Essex)

La Promenade Rt. Hon. Herb Gray Parkway constitue le tronçon routier ontarien d'un nouveau système de transport frontalier de bout en bout entre Windsor, en Ontario, et Détroit, au Michigan.

Le projet d'infrastructure autoroutière de 1,4 milliard de dollars est en cours de construction. Il est prévu que l'autoroute sera ouverte à la circulation fin 2014. Les travaux d'aménagement paysager et les autres travaux connexes seront quant à eux terminés en 2015. L'autoroute de 11 kilomètres traversera les municipalités de Windsor, LaSalle et Tecumseh; elle comprendra une autoroute souterraine à six voies (un prolongement de l'autoroute 401) et un réseau de routes de desserte à quatre voies (un prolongement de l'autoroute 3). La Promenade comportera 11 tunnels couverts et exigera d'importants travaux d'aménagement paysager avec plus de 300 acres d'espaces verts et 20 kilomètres de pistes récréatives qui relieront les communautés et encourageront l'adoption d'un mode de vie sain. Les espaces verts aménagés autour de l'autoroute s'intégreront aux parcs locaux et à d'autres zones naturelles protégées de façon à créer un corridor vert propice à des communautés naturelles viables, qui fera écran entre les localités avoisinantes et l'autoroute.

La Promenade contribue à la création de milliers d'emplois, dont un grand nombre se trouvent dans la région de Windsor-Essex, et ce, par le biais des emplois directs liés à l'activité de construction et des emplois indirects chez les nombreux fournisseurs et prestataires de services connexes. À la clôture financière, le soumissionnaire retenu estimait qu'environ 1 200 personnes travailleraient sur le chantier au plus fort des travaux.

En mars 2013, le soumissionnaire retenu a rapporté que plus de 4 400 personnes relevant de plus de 350 entreprises, agences et organisations avaient suivi une formation de sécurité leur permettant de travailler sur la Promenade. La majorité des contrats de sous-traitance ont été attribués à des entreprises locales.

Des hôpitaux, un palais de justice, le Complexe des sciences judiciaires et du coroner et plus encore

Infrastructure Ontario contribue à l'amélioration des infrastructures de soins de santé en prenant part à 55 projets hospitaliers qui sont achevés ou en cours de planification, ainsi qu'à un certain nombre d'autres projets importants comme un palais de justice, un complexe des sciences judiciaires et du coroner, un centre de détention et un centre des sciences de réadaptation.

Huit grands projets ont été achevés de manière substantielle au cours de l'exercice financier :

- Bridgepoint Health
- Centre de toxicomanie et de santé mentale
- Complexe des sciences judiciaires et du coroner
- Système de santé du Niagara
- Projet de modernisation des installations de la Police provinciale de l'Ontario (PPO)
- Institut de réadaptation de Toronto
- Centre de détention du Sud de Toronto
- Palais de justice de la région de Waterloo

Bridgepoint Health

L'achèvement substantiel du nouvel hôpital Bridgepoint Health a été réalisé début mars 2013. Après la mise en service et le test de ses équipements, le nouvel hôpital a ouvert ses portes aux patients plus tard dans le même mois. Bridgepoint Health offre des soins aux personnes ayant besoin de soins complexes spécialisés et des soins de réadaptation aux personnes souffrant de maladies chroniques ou de multiples problèmes de santé chroniques. L'hôpital, situé près de l'avenue Broadview et de la rue Gerrard Est à Toronto, a été conçu pour obtenir la certification LEED. Il comporte 10 étages, a une superficie de 680 000 pieds carrés et abrite 464 lits. Il offre en outre un plus grand espace de séjour aux patients, ainsi qu'un espace accru pour les programmes de soins externes et communautaires. L'ancienne prison Don Jail adjacente au nouvel hôpital a été intégrée au site et restaurée en raison de son importance historique. Adjacente à l'hôpital, elle servira de centre administratif et éducatif, lequel sera intitulé Bridgepoint Collaboratory for Research and Innovation (Colaboratoire de Bridgepoint pour la recherche et l'innovation).

Infrastructure Ontario et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée ont travaillé en partenariat avec Bridgepoint Health pour réaménager les installations.

Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH)

Le 1er juin 2012, le Centre de toxicomanie et de santé mentale a inauguré les trois nouveaux édifices bâtis dans le cadre de la phase

1B du projet de réaménagement de l'hôpital en plusieurs phases, en l'occurrence :

- L'édifice Bell Gateway (dont la photo figure en couverture) regroupe tout un éventail de programmes de soins externes, des services cliniques centraux essentiels, les services administratifs et les services de soutien ainsi qu'un gymnase et le café Out of This World géré par les patients.
- Le Centre de mieux-être intergénérationnel abritera les programmes de soins de santé mentale destinés aux enfants, aux jeunes, aux familles et aux personnes âgées. En plus des 48 lits réservés aux personnes âgées ayant des problèmes complexes de santé mentale, ce bâtiment abrite un programme d'hospitalisation multiservice consacré aux jeunes en proie à la fois à des problèmes de dépendance et à des troubles de santé mentale. Doté de 12 lits, il s'agit du premier programme en son genre au Canada.
- Le Doctors Association Building (Édifice de l'association des médecins) abrite des salles de réunion et d'examen des patients qui peuvent être réservés, ainsi qu'une usine centrale respectueuse de l'environnement pour chauffer et refroidir les trois bâtiments.

Les installations ont été conçues selon les normes de certification LEED, niveau Or. Le CAMH est le premier établissement hospitalier ontarien à obtenir une telle certification.

Le projet de réaménagement du CAMH transforme le site hospitalier de 27 acres situé sur la rue Queen Ouest à Toronto en une communauté intégrée et accueillante.

Infrastructure Ontario a travaillé avec le CAMH et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour mener à bien la phase deux des travaux de réaménagement de l'hôpital selon le budget et l'échéancier prévus.

Palais de justice de la région de Waterloo

Le Palais de justice de la région de Waterloo est le deuxième palais de justice de l'Ontario à être réalisé en vertu du modèle de DMFA. Les travaux ont été terminés en janvier 2013, selon le budget et l'échéancier prévus, et le palais de justice est devenu opérationnel en mars 2013. Situé dans le quartier du marché central de Kitchener, le nouveau palais de justice abrite 30 salles d'audience, dont une salle d'audience haute sécurité pour les procès impliquant de multiples accusés. Tout l'édifice a été conçu pour être facile d'accès, y compris les salles d'audience, les barres des témoins, les bancs des jurés et les emplacements pour les spectateurs. Le palais de justice est agréable sur le plan architectural; des éléments en roche calcaire locale en rehaussent l'intérieur et à l'extérieur. Le nouveau palais de justice est conforme à la norme de certification LEED, niveau Argent.

Complexe des sciences judiciaires et du coroner

Le nouveau Complexe des sciences judiciaires et du coroner regroupe dans les mêmes installations le Bureau du coroner en chef, le Service de médecine légale de l'Ontario et le Centre des sciences judiciaires. Le Complexe des sciences judiciaires et du coroner permettra d'accroître la capacité de l'Ontario à recourir à des méthodes scientifiques novatrices lors des enquêtes criminelles et de sécurité publique. Situé au sein du complexe provincial de Downsview, sur la rue Keele, à Toronto, le nouveau complexe a été achevé de manière substantielle selon le budget et l'échéancier prévus, en janvier 2013. Le complexe est conforme aux normes de certification LEED, niveau Or.

Centre de détention du Sud de Toronto

Ce nouvel établissement moderne remplace la prison de Toronto et le Centre de détention de l'Ouest de Toronto, tous deux vétustes. Il s'agit d'un établissement à sécurité maximale de 1 650 lits pour contrevenants adultes, y compris ceux qui ont des besoins particuliers. L'établissement abrite également le Centre de détention discontinue de Toronto, un établissement de 320 lits conçu pour recevoir les contrevenants incarcérés principalement les fins de semaine. Un certain nombre de programmes spécialisés sont offerts aux contrevenants, dont une unité d'évaluation de la santé mentale et une zone de ressourcement pour les Autochtones. Le Centre de détention du Sud de Toronto est conforme aux normes les plus strictes en matière de sécurité et exploite les technologies de pointe pour assurer la sécurité du public et la sûreté en interne. Le complexe a été construit selon la norme de certification LEED, niveau Argent.

Institut de réadaptation de Toronto

Le projet de réaménagement de l'Institut de réadaptation de Toronto a transformé l'ancien établissement de soins actifs en un hôpital de réadaptation ultramoderne pour les adultes atteints de maladies ou de lésions traumatisantes et souvent délétères. Infrastructure Ontario et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée ont travaillé en partenariat avec l'Institut de réadaptation de Toronto pour réaménager l'établissement en rénovant l'aile est de douze étages et l'aile nord de quatre étages, en construisant une nouvelle tour de 13 étages qui abritera des unités de soins et de recherche, et en aménageant un nouvel espace consacré à la recherche et à l'enseignement. L'institut abritera également le nouveau centre de recherche iDAPT (Intelligent Design for Adaptation, Participation and Technology), qui sera doté des installations de recherche en réadaptation les plus avancées au monde.

Principaux résultats obtenus en 2012–2013

Village des athlètes et grandes installations sportives pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains

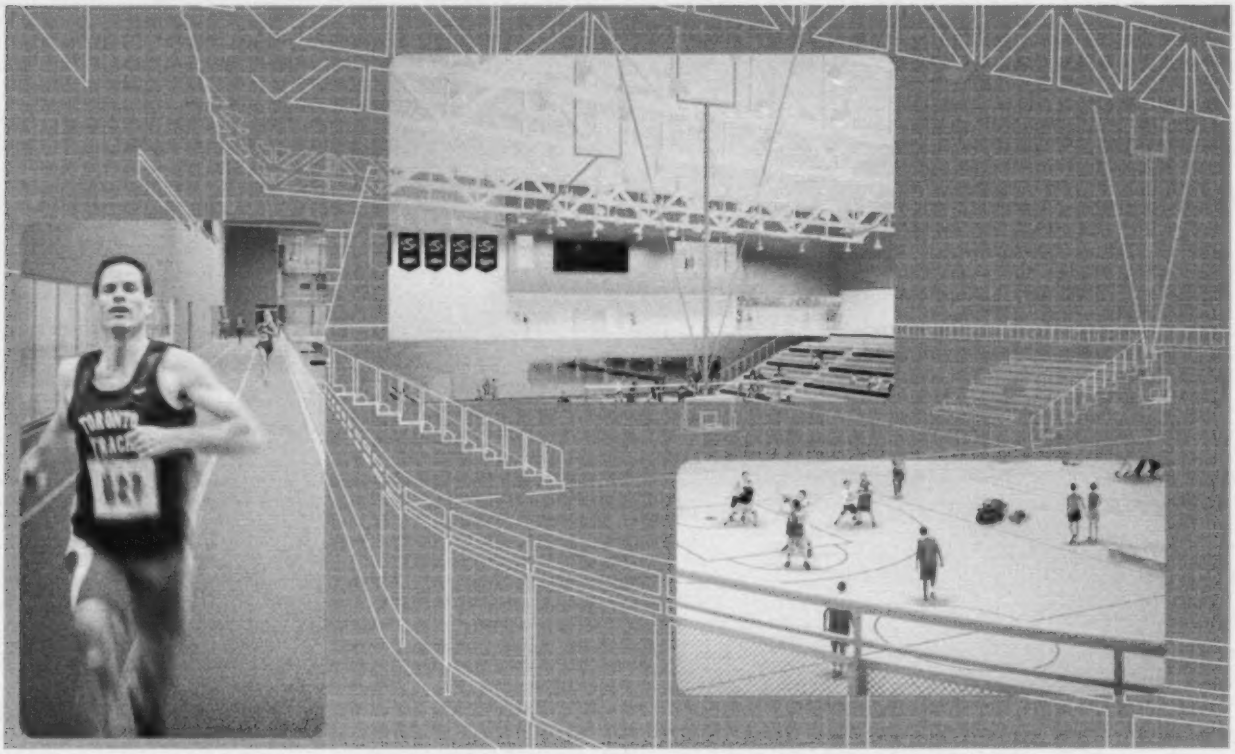

Infrastructure Ontario collabore avec TO2015 et d'autres partenaires au développement de grandes infrastructures pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto, ces chantiers revitaliseront un nouveau quartier du centre-ville de Toronto, verront la construction de nouvelles infrastructures et le réaménagement d'infrastructures existantes et qui lègueront un patrimoine ultramoderne comprenant des installations sportives de pointe dans les écoles postsecondaires et les communautés du Greater Golden Horsheshoe. Voici quelques-unes de ces installations :

Le village des athlètes : Situé dans le secteur des West Don Lands de Toronto, ce projet mettra en valeur la communauté du secteur riverain élargi grâce au développement d'un nouveau quartier qui logera 10 000 athlètes et officiels pendant les Jeux et une communauté riveraine à la fois polyvalente, inclusive et attrayante pour les piétons, après les Jeux. Ce projet, qui est en cours de réalisation, prévoit la construction de nouvelles routes et de nouvelles infrastructures publiques (électricité, égouts et eau) pour la communauté élargie des West Don Lands.

Stade de soccer pour les Jeux panaméricains de Hamilton : La rénovation du stade Ivor Wynne à Hamilton permettra transformer ce dernier en site d'entraînement et de sport polyvalent ultramoderne pouvant abriter des sports amateurs et professionnels, ainsi que toute une gamme d'événements communautaires, nationaux et internationaux. Le stade servira de cadre aux compétitions de football (soccer) des Jeux de 2015, puis deviendra le stade permanent des Tiger Cats d'Hamilton. Le stade sera conforme aux normes de la Ligne canadienne de football et de la FIFA. Il sera également doté des capacités d'expansion nécessaires pour accueillir les futurs matches de la Coupe Grey. Il abritera en outre des locaux pour la presse et la radiodiffusion, des comptoirs de vente, ainsi qu'un espace pour les services de soutien aux Jeux et à diverses activités commémoratives.

Principaux résultats obtenus en 2012–2013

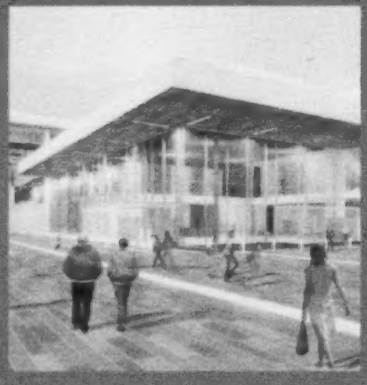

Stade d'athlétisme pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains : Situé à l'Université York de Toronto, ce nouveau stade sera doté de 3 000 sièges fixes et accueillera les épreuves d'athlétisme des Jeux. Le stade sera construit conformément aux exigences des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto, de l'Association internationale des Fédérations d'athlétisme et de Sport interuniversitaire canadien. Après les Jeux, le stade permettra aux étudiants, au corps professoral et aux membres de la communauté de disposer d'un établissement de loisirs, d'entraînement et de compétition.

Vélodrome pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de Milton : Le premier vélodrome de l'Ontario est en cours de construction à Milton. Il satisfera à toutes les exigences techniques de l'Union Cycliste Internationale. Il comprendra une piste intérieure en bois de 250 mètres et des sièges fixes et temporaires qui permettront pendant les Jeux d'accueillir 2 500 personnes. D'une superficie de 154 000 pieds carrés, le vélodrome de Milton sera le seul au Canada, et le deuxième sur le continent, à satisfaire aux normes cyclistes internationales. Le vélodrome comprendra un terrain central qui pourra accueillir d'autres activités de loisirs comme le basketball ou le volleyball après les Jeux; il sera ouvert toute l'année.

Centre aquatique des Jeux panaméricains et parapanaméricains, Complexe sportif et Institut canadien du sport de l'Ontario : Un centre de sports aquatiques et d'athlétisme de haut niveau est en cours de construction sur le campus de Scarborough de l'Université de Toronto. Après les Jeux, les élèves, les athlètes de haut niveau, les groupes sportifs et les résidents de la communauté de tous âges auront à leur disposition les meilleures installations possible (piscines, gymnases et salles polyvalentes) pour se remettre en forme et s'entraîner.

Centre pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de Markham : Ce nouveau centre, actuellement en cours de construction, abritera un centre aquatique qui servira de cadre à la compétition de water-polo ainsi qu'un complexe sportif qui abritera les compétitions de tennis de table et de badminton pendant les Jeux. Après les Jeux, les résidents de la communauté auront accès à des installations ultramodernes comprenant une piscine olympique de 50 m, un triple gymnase, des salles polyvalentes communautaires, des salles de réunion et un centre de conditionnement physique à deux étages.

Olympium d'Etobicoke : Cet établissement multisport existant comprend une piscine olympique, une piscine ludique, un gymnase et un centre de conditionnement physique; on y offre divers programmes et services, notamment des activités de gymnastique, de conditionnement physique ainsi que toute une gamme d'activités aquatiques. Pendant les Jeux, l'Olympium servira de site d'entraînement pour plusieurs disciplines aquatiques, dont la natation, le water-polo, le plongeon et la nage synchronisée. Ce projet prévoit la rénovation de la piscine existante ainsi que l'apport d'améliorations indispensables aux systèmes mécaniques et électriques.

Principaux résultats obtenus en 2012–2013

Installations scolaires

Infrastructure Ontario réalise aussi des projets dans de nouveaux secteurs comme les collèges et universités. Au cours de cet exercice financier, le processus d'approvisionnement a commencé pour deux projets, le Collège Humber et le Collège Sheridan, qui respectent tous deux la norme de certification LEED, niveau Argent.

Collège Humber

La DP pour le Collège Humber a été émise le 4 juillet 2012. Le 26 mars 2013, Infrastructure Ontario, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et le Collège Humber ont annoncé qu'ils avaient retenu PCL Contructors Canada Inc. pour concevoir, construire et financer le Learning Resource Commons du Collège Humber. On s'attend à ce que le projet atteigne l'étape de la clôture commerciale et financière au printemps 2013.

Le Collège Humber de technologie et d'enseignement supérieur entreprend la construction du nouveau Learning Resource Commons, un édifice de soutien académique et de services aux étudiants qui sera situé sur le campus nord du collège, à Etobicoke. L'édifice permettra au collège d'accueillir plus de 2 200 étudiants supplémentaires et abritera des salles d'étude individuelle ou collective, une bibliothèque plus grande, une gamme élargie de services aux étudiants et de services offerts sur le campus, un centre de mieux-être et de développement pour les étudiants, un centre de soutien aux étudiants, une galerie et un hall d'exposition pour les étudiants, ainsi que des bureaux administratifs et la faculté des arts libéraux et des sciences.

Collège Sheridan

La DQ pour la phase deux du projet du campus Hazel McCallion du Collège Sheridan a été émise en janvier 2013. La deuxième phase du projet d'agrandissement porte sur la conception et la construction de nouvelles installations sur le campus de Mississauga. Les nouvelles installations, qui auront une superficie d'environ 184 000 pieds carrés, permettront au Collège Sheridan d'élargir sa gamme de programmes et d'accueillir 3 200 étudiantes et étudiants à temps plein supplémentaires. L'édifice abritera des salles de classe ultramodernes, des laboratoires informatiques, un centre de pensée créative, des bureaux universitaires, ainsi qu'une galerie destinée à célébrer la créativité et l'inventivité des étudiants.

Valorisation de la fonction publique

Infrastructure Ontario modifie la façon dont le gouvernement fait des affaires dans le but de réduire les coûts et d'optimiser l'utilisation des ressources tout en offrant des services publics de meilleure qualité. Entre autres exemples clés, on peut citer la Stratégie de transformation des services immobiliers, le réaménagement du siège social de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) et plusieurs initiatives en matière de prestation de services, telles que les services d'examen de conduite.

Stratégie de transformation des services immobiliers

Parmi les rôles supplémentaires attribués à Infrastructure Ontario figure la mise en œuvre de la stratégie de transformation des services immobiliers. Il s'agissait de l'une des priorités de l'organisation pour l'année 2012-2013 et au-delà. La stratégie comporte les volets importants suivants :

- partout dans la province, réduire la superficie moyenne des espaces de bureau consacrée à chaque employé du secteur public de manière à se rapprocher des normes du secteur privé (180 pieds carrés par employé).
- à Toronto, consolider les espaces occupés par les employés du secteur public afin de réduire l'empreinte immobilière du gouvernement et de gagner en efficacité à long terme.

La province applique la stratégie visant à réduire l'espace de bureau occupé par le gouvernement. Elle est en bonne voie de réduire d'un million de pieds carrés la superficie des espaces de bureau qu'elle occupe à Toronto. La rénovation du 222, rue Jarvis, à Toronto, réduit la superficie des bureaux de la fonction publique de l'Ontario, modernise les espaces de travail vétustes et obsolètes, et permet de réaliser des économies à long terme grâce à l'efficacité accrue du bâtiment. Ce projet est l'un des plus grands chantiers de rénovation écologique en Amérique du Nord. Il a été conçu pour satisfaire aux conditions d'obtention de la certification LEED, niveau Argent. Dans le cadre de la première phase de la rénovation du 222, rue Jarvis, achevée le 31 mars 2013, plus de 1 300 employés du ministère des Services gouvernementaux de plus de 20 adresses différentes ont déménagé à la même adresse. Une fois le projet terminé, les locaux à bureaux consolidés pourront abriter environ 2 200 personnes. from the Ministry of Government Services from 20 different locations came together into the one location. At full completion of the project, there will be consolidated office space for approximately 2,200 people.

Principaux résultats obtenus en 2012–2013

Réaménagement du siège social de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO)

Infrastructure Ontario aide la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) à se départir de son siège social. L'objectif consiste à maximiser le produit de la vente d'une propriété riveraine de 11 acres et d'aménager un nouveau siège social, ainsi qu'un magasin de vente au détail de prestige pour la LCBO. Actuellement, Infrastructure Ontario conseille la LCBO quant à la planification de base, au changement de zonage et à la cession de la propriété. On s'attend à ce que le produit de la vente dépasse 200 millions de dollars. Le processus de diligence raisonnable – évaluation du site et sondage du marché – est en cours et on prévoit que la demande de propositions (DP) sera publiée au cours du premier trimestre de l'année 2013-2014.

Ce projet est révélateur de la direction que prend Infrastructure Ontario, qui est de maximiser le potentiel de développement et de générer des produits importantes pour la province dans le secteur de l'immobilier.

Prestation de services – Centres d'examen de conduite

Infrastructure Ontario collabore avec le ministère des Transports de l'Ontario à la sélection de la société qui sera appelée à exploiter les services d'examen de conduite et à rénover et entretenir les systèmes informatiques dans tous les centres d'examen de conduite Test au Volant, et ce, dans le but d'offrir des services plus sûrs et plus efficaces.

Actuellement, une société du secteur privé gère, au nom du ministère des Transports, les services d'examen de conduite dans l'ensemble de la province; son contrat échoit le 31 août 2013. Une demande de qualifications (DQ) et une DP ont été émises pour trouver un nouvel exploitant des services d'examen de conduite. En juillet 2012, la liste des soumissionnaires présélectionnés a été annoncée et en mars 2013, le ministère des Transports et Infrastructure Ontario ont clôturé l'étape de DP durant laquelle les entreprises présélectionnées avaient à remettre un devis pour ce projet.

Le nouvel exploitant des services d'examen de conduite sera chargé de faire passer les examens théoriques et de conduite aux personnes qui font une demande de permis dans toutes les catégories. L'exploitant sera aussi chargé d'entretenir et d'administrer un réseau de centres d'examen de conduite et de répondre aux demandes de renseignements et aux plaintes des clients. Actuellement, le réseau des services d'examen de conduite traite chaque année quelque 575 000 examens théoriques, 675 000 examens de conduite et échange plus de 90 000 permis émis par d'autres administrations.

Seaton Land Development

Infrastructure Ontario a joué un rôle crucial dans la conclusion d'ententes entre la province, des municipalités et de nombreux propriétaires du secteur privé qui permettront d'établir une feuille de route pour commencer l'aménagement de la nouvelle communauté durable de Seaton, en Ontario. Situés au nord de Pickering (autoroute 407 et Brock Road), les terrains de Seaton constituent le plus important et le plus précieux ensemble de zones vertes du portefeuille de terrains de l'Ontario. Lorsque ce projet sera terminé, la communauté de Seaton sera constituée d'environ 70 000 habitants résidant dans 20 000 nouvelles unités d'habitation qui seront construites au fil des 20 prochaines années. Une fois que la communauté sera complètement aménagée, on prévoit que les nouvelles entreprises qui s'y installeront créeront quelque 35 000 emplois. Cette transaction historique est pour Infrastructure Ontario le fruit de centaines d'heures de négociation et de planification au cours des cinq dernières années. Les ententes concernant l'établissement de la nouvelle communauté de Seaton ont été initiées et annoncées à l'automne 2012.

Les derniers travaux de planification et de conception du projet de Seaton sont en cours et comprennent la réalisation d'un certain nombre d'études. On prévoit que les travaux d'aménagement de la communauté commenceront dans le courant de 2013.

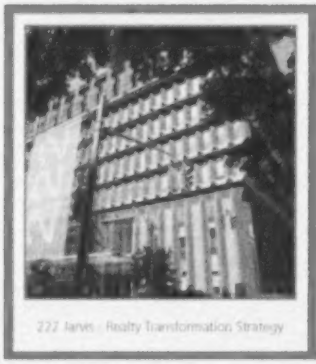

222 Jarvis - Realty Transformation Strategy

LCBO - Head office Redevelopment

Seaton Land Development

Principaux résultats obtenus en 2012–2013
Engagement de nos parties prenantes

Engagement de nos parties prenantes

Infrastructure Ontario a toujours considéré que l'engagement de ses parties prenantes constituait une priorité majeure. En 2012-2013, un certain nombre d'initiatives importantes ont renforcé les relations avec les parties prenantes; elles ont entraîné l'adoption de solutions positives et ont permis d'assurer des échanges continus, ouverts et empreints de respect.

Ces initiatives, qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme solide d'engagement des parties prenantes, comprennent des réunions régulières avec divers comités de parties prenantes, un nouveau cadre de travail pour le regroupement de projets, de nombreuses consultations avec l'industrie ayant conduit au développement de nouveaux fournisseurs attitrés, l'élaboration d'une nouvelle catégorie de connaissances locales pour les DQ relativement aux grands projets, une activité d'engagement des parties prenantes et le lancement d'un nouveau bulletin d'information électronique trimestriel.

Comités de parties prenantes

Infrastructure Ontario rencontre régulièrement des parties prenantes au sein de l'industrie pour identifier les problèmes, solliciter des commentaires et suggestions, et travailler pour trouver des solutions mutuellement satisfaisantes. Deux comités officiels ont été créés pour assurer la constance des communications et des relations avec les parties prenantes : le Comité des perspectives stratégiques et le Comité de regroupement. De plus, des réunions régulières ont été tenues avec des associations de construction locales.

Comité des perspectives stratégiques

Les principaux objectifs du Comité des perspectives stratégiques (CPS) sont de collaborer, de discuter les enjeux, de résoudre les différends et d'identifier des perspectives de partenariat entre Infrastructure Ontario et le secteur de la construction.

Le comité se réunit tous les trimestres et regroupe des cadres supérieurs d'Infrastructure Ontario et les dirigeants de l'Ontario Association of Architects, de l'Ontario General Contractors Association, de Consulting Engineers of Ontario et de l'Association of Registered Interior Designers of Ontario, ainsi que plusieurs membres de l'équipe des fournisseurs de services de gestion de projet d'Infrastructure Ontario – CBRE, MHPM et SNC Lavalin O&M. Il existe en outre un certain nombre de sous-comités qui se réunissent plusieurs fois par an. Par ailleurs, le CPS publie régulièrement des communiqués pour tenir toute l'industrie au courant des enjeux.

Au cours de l'exercice financier, le CPS a participé à un grand nombre de consultations sectorielles organisées par Infrastructure Ontario partout dans la province. Suite à cela, Infrastructure Ontario a élaboré une nouvelle stratégie d'approvisionnement pour ses projets immobiliers liés à la construction. Cette initiative novatrice simplifiera le processus et le rendra plus efficace pour l'industrie; elle améliorera également la qualité des services offerts aux clients d'Infrastructure Ontario.

La stratégie prévoit notamment la constitution de listes de fournisseurs plus efficaces par le biais d'un processus de préqualification des fournisseurs attitrés, de meilleures mesures du rendement, d'une meilleure appréciation des performances de haute qualité et de la mise en œuvre plus efficace du processus de contrôle de sécurité.

Les nouvelles listes de fournisseurs attitrés comportent des catégories simplifiées, une meilleure représentation régionale et de meilleures mesures du rendement. Elles reposent sur les pratiques de l'industrie, s'alignent sur les pratiques d'approvisionnement d'autres ministères de l'Ontario et encouragent le recours à des entreprises locales pour une plus grande stabilité économique.

Comité de regroupement de projets

Le Comité de regroupement de projets a été créé en 2011 pour clarifier davantage la notion de regroupement de projets, pour offrir des conseils en la matière et pour expliquer comment ce principe peut être appliqué aux projets de DMFA et de gestion immobilière. Le comité a, dans le cadre d'une coopération, rédigé un document qui définit ce qu'est le regroupement et qui établit un cadre de lignes directrices pour les projets dont le regroupement est envisageable. Le document a été transmis aux ministères provinciaux.

Le comité se réunit deux fois par an. Un sous-comité de travail se réunit quant à lui plus fréquemment. Parmi les membres de ce comité figurent des représentants de la direction d'Infrastructure Ontario, des membres de la Construction and Design Alliance of Ontario et du Council of Ontario Construction Associations, des représentants d'associations de construction locales et des fournisseurs de services de gestion de projet d'Infrastructure Ontario.

Associations de construction locales

En 2012-2013, Infrastructure Ontario a continué à rencontrer des associations de construction locales de toute la province afin d'en savoir davantage sur les enjeux qui touchent les entreprises locales et d'obtenir des mises à jour relativement à certaines initiatives clés. Ces réunions aident Infrastructure Ontario à renforcer ses relations et à accroître sa collaboration avec ceux qui travaillent dans l'industrie de la construction.

Connaissances et expérience locales

Tout au long de l'année 2012, Infrastructure Ontario a procédé à de nombreuses consultations sur les connaissances des entreprises locales relativement au processus d'approvisionnement pour les projets de DMFA. Parmi ces consultations ont figuré deux tables rondes avec le ministre sur la DMFA, ainsi que 16 réunions de consultation sur la DMFA avec des représentants de l'industrie et des travailleurs. Plusieurs discussions de groupe avec des associations, des entreprises et des corps de métiers appartenant à l'industrie ont aussi été organisées. Ces discussions ont généré un certain nombre d'améliorations qui ont tenu compte de la possibilité de former des partenariats entre les entreprises et les travailleurs et d'inclure les organisations ayant des connaissances locales.

Les connaissances et l'expérience des entreprises de construction locales ont toujours constitué un facteur clé dans l'évaluation des devis par Infrastructure Ontario. Ceci étant dit, pour tenir compte des préoccupations de l'industrie et des directives du MI, Infrastructure Ontario a créé une catégorie distincte afin d'évaluer les connaissances et l'expérience des entreprises locales aux stades de la DQ et de la DP du processus d'approvisionnement. Cette nouvelle catégorie créera une plus grande transparence et récompensera les soumissionnaires, non seulement pour leurs performances passées en ce qui concerne la réalisation de projets selon l'échéancier et le budget prévus, mais aussi pour leurs connaissances et leur expérience en matière de collaboration avec des entreprises locales.

Aux termes de la nouvelle approche relative aux connaissances locales, les soumissionnaires intéressés doivent aussi démontrer qu'ils appuient des programmes de soutien et qu'ils offrent des possibilités d'emploi, de formation, de mentorat et de développement des compétences aux vétérans, aux jeunes (y compris les jeunes à risque) et aux apprentis. Voici une liste non exhaustive de programmes répondant à ces critères : LUINA BOLT, les programmes « CHOICE » du Carpenter Council of Ontario, le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, Du régiment aux bâtiments, Hammerheads ou tout programme d'apprentissage d'un corps de métier offert par le biais d'un collège ou d'une école de formation professionnelle de l'Ontario.

Journée de l'approvisionnement

Plus de 100 professionnels de l'approvisionnement en construction se sont rassemblés le 16 avril 2012 pour la première édition de la Journée de l'approvisionnement. Infrastructure Ontario a pris part à l'événement aux côtés d'entrepreneurs généraux, d'architectes, de concepteurs, de sous-traitants, de consultants, d'assureurs, de propriétaires, d'acheteurs et de représentants d'associations. La journée a servi de forum et a permis de mieux comprendre les problèmes rencontrés lors du processus d'approvisionnement de services de conception et de construction. Elle a également permis d'identifier les solutions à ces problèmes qui sont avantageuses pour tous. Une deuxième Journée de l'approvisionnement, coorganisée par Infrastructure Ontario et par Consulting Engineers of Ontario, devrait se tenir plus tard cette année. Elle vise à poursuivre le dialogue.

Événement d'engagement des parties prenantes

Dans le cadre de la collaboration et du dialogue constants entre Infrastructure Ontario et ses parties prenantes, la société a organisé son événement annuel d'engagement des parties prenantes le 19 novembre 2012. Il s'agissait du premier événement du genre depuis la fusion. Plus de 70 parties prenantes représentant toutes les unités fonctionnelles d'Infrastructure Ontario – partenaires, consultants promoteurs, entrepreneurs, prestataires de services, courtiers, représentants d'associations de construction, entre autres – y ont pris part. La réunion a permis aux parties prenantes d'en savoir davantage sur Infrastructure Ontario et ses secteurs d'activité, d'obtenir des mises à jour sur des initiatives récentes, et de discuter de priorités communes. Elle leur a également permis de faire part de leurs préoccupations et de partager leurs centres d'intérêt.

Échange

En novembre 2012, Infrastructure Ontario a lancé son nouveau bulletin d'information trimestriel en ligne à l'intention des parties prenantes : Échange. Le deuxième numéro a été publié en mars 2013.

Échange permet de communiquer régulièrement et rapidement avec les parties prenantes de l'organisation. Le bulletin propose également des mises à jour sur les programmes et les politiques ainsi que des entrevues avec divers acteurs clés de l'industrie. Il présente en outre des projets, résume des études et des travaux de recherche réalisés par des tiers et portant sur l'industrie et discute des dernières tendances et innovations au sein de l'industrie.

Le bulletin d'information est disponible sur le site Web d'Infrastructure Ontario (www.infrastructureontario.ca). Il sera en outre possible de s'y abonner au printemps 2013 par l'intermédiaire d'un nouveau service d'Infrastructure Ontario.

Consultations permanentes

Infrastructure Ontario continue de travailler en lien étroit avec les chefs de file de divers secteurs, tels que la construction, l'ingénierie et la conception, pour s'assurer qu'elle est bien informée des difficultés et des occasions de première importance et pour mieux comprendre les points de vue et les objectifs des uns et des autres. Infrastructure Ontario continue par ailleurs de collaborer avec des groupes de travail sectoriels afin de renforcer sa démarche d'approvisionnement pour les grands projets de DMFA et les projets de gestion immobilière, et de trouver des solutions intéressantes pour toutes les parties.

Principaux résultats obtenus en 2012–2013
Perfectionnement du personnel

Infrastructure Ontario attache beaucoup d'importance à ses employés et reconnait qu'ils jouent un rôle crucial dans la réussite de l'organisation et la réalisation de son mandat. Infrastructure Ontario accorde également beaucoup d'importance au perfectionnement professionnel et à l'amélioration continue. Plusieurs initiatives clés ont par conséquent été lancées pour assurer un apprentissage continu et une amélioration de l'efficacité. L'une des initiatives les plus importantes en la matière a été l'élaboration et le lancement de l'Université IO.

INFRASTRUCTURE ONTARIO
IO UNIVERSITY

Université IO

Pour veiller à ce que tous les employés, quel que soit leur niveau hiérarchique et leur service, possèdent une compréhension plus approfondie de l'organisation, Infrastructure Ontario a élaboré et lancé son propre programme éducatif, l'Université IO, également connue sous le nom d'UIO.

UIO est un programme complet qui vise à regrouper les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement et à créer un cadre de travail coordonné pour l'échange de connaissances au sein de l'organisation. L'UIO offre deux programmes principaux : le Programme académique et le Programme de formation et de développement des compétences.

Programme académique

Lancé en avril 2012, le Programme académique est un programme d'apprentissage en interne intensif conçu pour que les employés aient une plus grande connaissance et une meilleure compréhension des processus, des décisions et des responsabilités de chacune des unités fonctionnelles. Les séances sont animées par des experts du sujet abordé travaillant en interne et ayant une expérience directe des réussites de leur unité fonctionnelle et de ses problèmes.

Le curriculum du Programme académique comprend des séances générales et des séances propres à certaines unités fonctionnelles. En assistant aux séances générales, les employés comprennent mieux en quoi consistent les services essentiels de l'organisation et les résultats qu'on attend d'elle. L'approche adoptée par Infrastructure Ontario en matière de gouvernance et de relations avec le gouvernement, les communications avec les parties prenantes, la gestion de la marque, la gestion de l'approvisionnement et des contrats, le cycle de vie immobilier dans le contexte gouvernemental, la planification, la budgétisation, les systèmes d'information et le cycle de vie de l'information (technologie de l'information) sont quelques-uns des sujets abordés.

Les séances propres aux unités fonctionnelles permettent de comprendre de manière approfondie certaines questions liées à l'unité fonctionnelle dont il est question : DMFA, Prêt et développement des affaires, Gestion des risques, Biens-fonds ou Gestion immobilière, par exemple.

Les séances générales sont obligatoires pour tous les nouveaux employés. Les membres du personnel sont encouragés à assister à toutes les séances générales ainsi qu'aux séances propres aux unités fonctionnelles qui les intéressent.

Learn*it*

Programme de formation et de développement des compétences

Les objectifs de ce programme consistent à aligner le développement de compétences techniques sur les stratégies et les objectifs de l'organisation dans son ensemble, à aider les employés à acquérir des compétences et des connaissances pratiques, à les entretenir et à les mettre à jour afin d'être plus performants au travail, et à aider les employés à réaliser une carrière gratifiante au sein d'Infrastructure Ontario et à accroître leur niveau de satisfaction professionnelle. Ce programme est généralement assuré par des experts extérieurs à l'organisation.

Les principaux avantages de l'UIO pour les employés sont les possibilités d'évolution de carrière, la possibilité d'accroître leur niveau de connaissance de l'organisation bien au-delà de leur propre unité fonctionnelle, et un engagement accru au sein de l'organisation. Les membres du personnel bénéficient ainsi d'un cadre propice aux échanges avec des collègues de tous les niveaux hiérarchiques.

Principaux résultats obtenus en 2012–2013
Implication communautaire

Infrastructure Ontario croit en l'importance de contribuer à transformer les vies de ceux qui ont besoin d'aide dans toutes les communautés de la province. Un grand nombre d'employés font don de leur temps, de leurs talents, de leur énergie et de leur argent pour aider un grand nombre de personnes et de familles dans leurs communautés.

Les employés d'Infrastructure Ontario dirigent le Comité IO Gives Back (IO réinvestit) qui cultive l'esprit philanthropique au sein de l'organisation et qui encourage les membres du personnel à prendre part à des activités de collecte de fonds afin de soutenir diverses organisations caritatives. À travers IO réinvestit, les employés laissent leur empreinte sur la province en organisant des activités de collecte de fonds, en réalisant des dons et en procédant à des retenues sur le salaire.

Au cours du dernier exercice financier, les employés ont soutenu financièrement des organisations telles que Federated Health, Centraide Canada, la Fondation canadienne du cancer du sein, le Princess Margaret Hospital, la Société canadienne du cancer, Camp Oochigeas, le programme « Adopter une famille » de Guelph, Toy Mountain, la Daily Bread Food Bank et Martha's Table. Voici quelques-unes des initiatives de 2012-2013 :

- Une équipe d'employés a récolté plus de 3 000 $ pour la Fondation canadienne du cancer du sein en participant à la Course à la vie de la CIBC/Fondation canadienne du cancer du sein.
- Une équipe d'employés a pris part à l'édition 2012 du tournoi Road Hockey to Conquer Cancer pour soutenir financièrement le Princess Margaret Hospital et la Société canadienne du cancer. Au total, 1 400 joueurs appartenant à plusieurs centaines d'équipes ont récolté plus de 2,2 millions de dollars au profit de l'association caritative.
- Le personnel d'IO a récolté plus de 26 000 $ par le biais de retenues sur le salaire et de dons en espèces dans le cadre de la campagne Centraide Canada d'Infrastructure Ontario. Le taux de participation des employés a dépassé 30 %.

Campagne du temps des fêtes

En décembre 2012, les membres du personnel d'Infrastructure Ontario de toute la province ont fait preuve d'une compassion, d'une générosité et d'un esprit des fêtes exceptionnels à l'égard de personnes dans le besoin. Un grand nombre d'entre eux ont donné des jouets, de la nourriture ainsi qu'une partie de leur temps pour aider des organisations caritatives à transformer le temps des fêtes de personnes et de familles locales défavorisées. Voici quelques exemples de ces initiatives :

- Le personnel de la région du Grand Toronto a donné 176 jouets neufs à Toy Mountain ainsi que 17 cartons d'aliments non périssables à la Daily Bread Food Bank, soit un total de 172 kg de nourriture. De plus, 500 $ ont été donnés à chacune de ces organisations caritatives grâce à des collectes de fonds organisées au cours de l'année 2012.

- Les employés de la région Sud ont participé au programme « Adopter une famille » de Guelph en achetant des cadeaux et des cartes-cadeaux pour l'achat d'articles d'épicerie au profit de familles locales défavorisées. Des membres du personnel ont aussi fait du bénévolat pendant une demi-journée pour la banque alimentaire locale.

- Des membres du personnel de Kingston et d'Ottawa ont participé collectivement à une campagne d'achat de manteaux d'hiver et ont recueilli suffisamment d'argent pour acheter huit manteaux d'hiver et trois écharpes au profit de familles dans le besoin.

- Le personnel du bureau de Kingston a également récolté environ 250 $ de nourriture qu'il a remis à Martha's Table, une organisation caritative de Kingston qui sert des repas nutritifs à bas prix aux personnes dans le besoin.

De plus, suite à une demande d'un bénévole au sein des Forces canadiennes transmise par l'intermédiaire de Facebook, le personnel de la région du Centre a récolté des fonds qui ont permis l'achat de guirlandes et de décorations pour les fêtes de fin d'année à l'intention des troupes canadiennes du camp Phoenix, à Kaboul, en Afghanistan. Ces petits dons ont fait une grosse différence pour ceux qui n'étaient pas en mesure de passer la saison des fêtes en famille. Le personnel de la région du Centre a par ailleurs fait un don supplémentaire de 100 $ à la Daily Bread Food Bank.

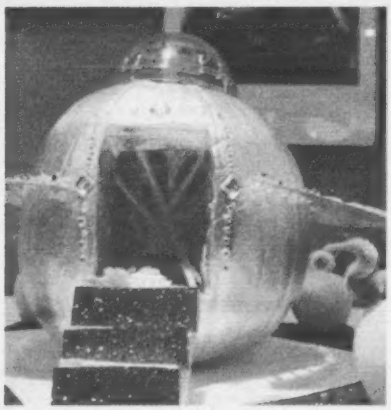

United Way

toy mountain

Daily Bread Food Bank

Canadian Breast Cancer Foundation
CIBC Run for the Cure

The Princess Margaret Hospital Foundation
University Health Network

Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

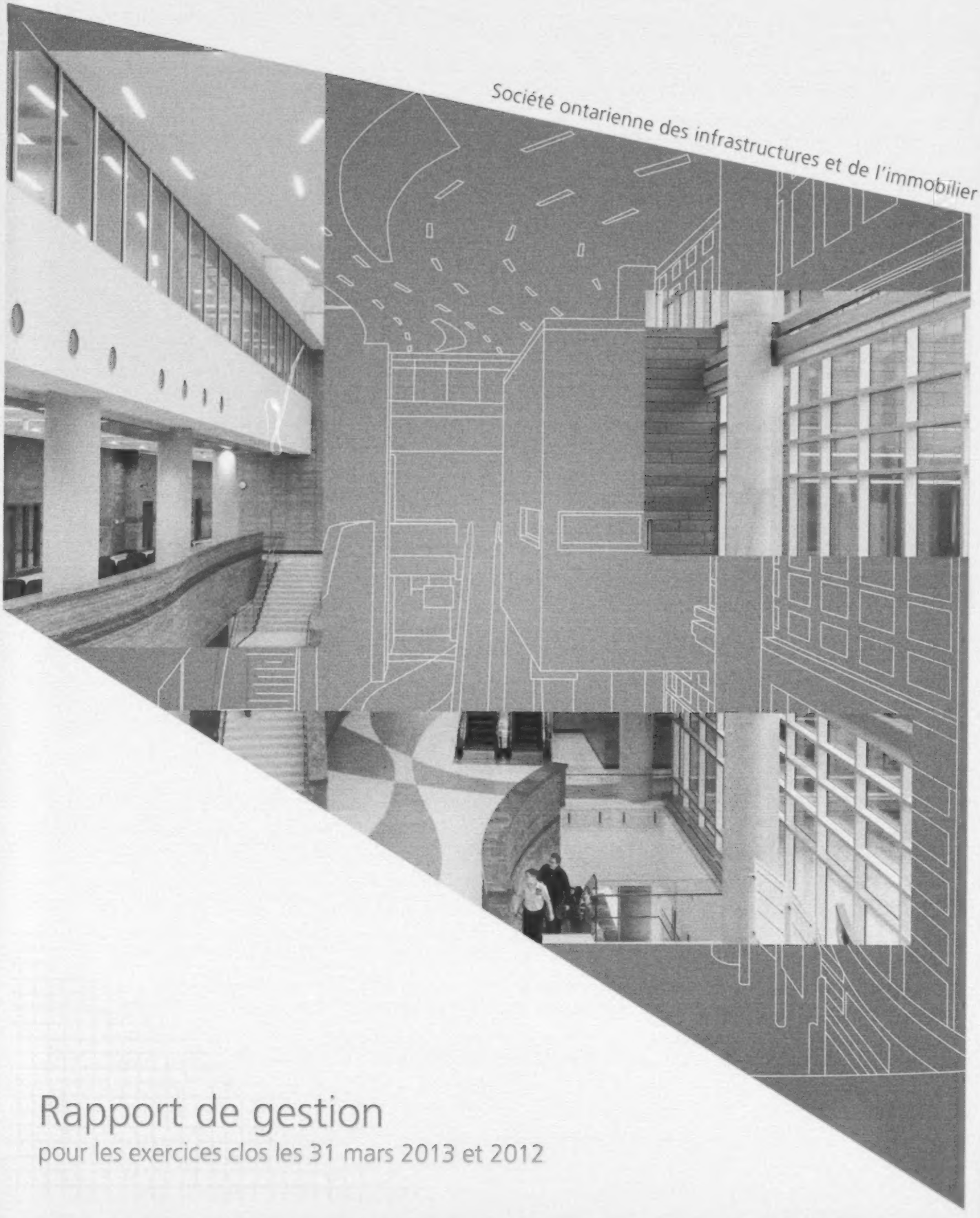

Rapport de gestion

pour les exercices clos les 31 mars 2013 et 2012

Rapport de gestion
pour les exercices clos les 31 mars 2013 et 2012

Vue d'ensemble

Infrastructure Ontario est une société d'État relevant du ministre de l'Infrastructure (le Ministre) et classée comme étant une entreprise en exploitation en vertu de la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes. Infrastructure Ontario est régie par un conseil d'administration en vertu d'un protocole d'entente conclu avec le Ministre qui stipule le cadre de responsabilisation d'Infrastructure Ontario.

Le 31 mars 2013, Infrastructure Ontario avait cinq secteurs d'activité axés sur les clients du secteur public. Le secteur des grands projets est chargé de la gestion de la réalisation des projets publics d'infrastructure. Le secteur Location propose un financement à long terme aux clients du secteur public et du secteur à but non lucratif admissibles afin de les aider à renouveler et bâtir des infrastructures. Le secteur Projets commerciaux exploite les partenariats avec le secteur privé et les investissements de ce dernier pour réduire les coûts, engendrer des produits et accroître l'efficience des services gouvernementaux. Le service Gestion immobilière offre des services de gestion stratégique et opérationnelle au ministère de l'Infrastructure (MI) relativement au Portefeuille immobilier général. Le service Biens-fonds est responsable de l'orientation stratégique à long terme du programme immobilier de la province, y compris l'acquisition de biens et la cession de biens excédentaires.

Les secteurs d'activité d'Infrastructure Ontario sont secondés par le personnel professionnel du service de Structuration des opérations (Aspects financiers des opérations, Services juridiques, Gestion des programmes et approvisionnement, Communications et relations avec les parties prenantes, Optimisation des biens et Stratégie opérationnelle et gouvernementale) et des Services généraux (Finance et trésorerie, Ressources humaines, Technologie de l'information, Installations et services commerciaux, Gestion des dossiers et Gestion des risques).

En outre, la société gère les finances du portefeuille possédé et loué par l'État et placé sous la responsabilité du ministre de l'Infrastructure (le Ministre) : le Portefeuille immobilier général (GREP).

Le présent rapport de gestion vise à donner un aperçu des activités financières d'Infrastructure Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 2013. Il convient de le lire conjointement avec les états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2013 et les notes annexes.

Changement de méthode comptable :

Le 1er avril 2012, Infrastructure Ontario a adopté les chapitres suivants du Manuel sur le secteur public : SP 3450, Instruments financiers, SP 1201, Présentation des états financiers, et SP 2601, Conversion des devises. Les normes ont été adoptées prospectivement à compter de la date d'adoption sans retraitement des résultats des périodes comparatives.. Les nouvelles normes fournissent des exigences exhaustives de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information relatives aux instruments financiers et aux opérations en devises.

L'adoption des nouvelles normes a entraîné l'introduction d'un nouvel état des gains et pertes de réévaluation, dans lequel figure l'évolution de la valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur, ainsi que la modification de la méthode utilisée pour évaluer et communiquer les intérêts sur les actifs financiers, la méthode du taux d'intérêt effectif se substituant à la méthode de l'amortissement linéaire. Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, figurent désormais dans l'état de la situation financière. Ils sont évalués à la juste valeur, au coût ou au coût après amortissement, en fonction des caractéristiques de l'inistrument.

Conformément aux dispositions de transition du chapitre SP 3450, un actif dérivé de 236,9 millions de dollars et un passif dérivé de 284,7 millions de dollars associés aux dérivés sur swaps de taux d'intérêt évalués à la juste valeur ont été comptabilisés le 1er avril 2012, un ajustement correspondant ayant été inscrit aux gains (pertes) de réévaluation accumulés.

Retraitement des états financiers des périodes antérieures :

Infrastructure Ontario a modifié sa politique relativement à la comptabilisation des produits et des charges liés aux grands projets. Infrastructure Ontario comptabilisait auparavant les frais de livraison des projets, les frais de transaction et les frais connexes pendant la phase de construction en fonction de stade relatif d'achèvement du projet, entre la clôture financière et l'achèvement substantiel. Pour mieux faire correspondre la comptabilisation des produits aux charges connexes à la période au cours de laquelle les travaux ont

été accomplis, les frais de livraison des projets, les frais de transaction et les frais connexes sont désormais comptabilisés en fonction du stade d'achèvement du projet, entre le début du projet et son achèvement substantiel, quand l'actif est en état de servir. Cette modification a été appliquée de manière rétroactive et les périodes antérieures ont été retraitées.

En 2008, Infrastructure Ontario a commencé à amortir en résultat les coûts reportés sur prêts à conditions de faveur selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement n'a pas été calculé correctement à l'adoption de cette méthode, ce qui a entraîné une sous-évaluation de 10,3 millions de dollars des prêts et de l'excédent accumulé au 1er avril 2011. La correction a été apportée rétroactivement. Par ailleurs, les gains et perte à la vente de placements, qui étaient auparavant reportés et amortis sur la durée du prêt connexe, auraient dû être comptabilisés intégralement dans la période de cession.

Les ajustements susmentionnés ont été apportés rétroactivement aux résultats de la période précédente, et ils ont eu l'incidence suivante sur les états financiers comparatifs :

Ajustements de l'état des résultats

(en milliers de dollars)	Exercice 2012 publié antérieurement	Ajustement des périodes antérieures	2012 retraité
Produits de placement	$ 20 143	14 296	34 439
Frais de livraison des projets	64 700	(7 209)	57 491
Grands projets – charges relatives au programme	28 924	(10 740)	18 184
Projets commerciaux – charges relatives au programme	(818)	1 647	829
Excédent	16 729	16 180	32 909

Ajustements de l'état de la situation financière

(en milliers de dollars)	Exercice 2012 publié antérieurement	Ajustement des périodes antérieures	2012 retraité
Créances sur projets	$ 125 427	18 940	144 367
Coûts reportés relatifs aux projets	16 582	(16 582)	-
Produits reportés	19 098	(14 475)	4 623
Charges à payer	19 233	5 570	24 803
Prêts à recevoir	3 674 971	10 274	3 685 245
(Produits) charges reportés au titre de la couverture cou lalaouverture	(5 812)	5 812	-
Excédent accumulé			
Ajustement accumulé au titre des exercices antérieurs à 2012	-	11 169	-
Ajustement au titre de l'exercice 2012	-	16 180	-
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	87 977	27 349	115 326

Politiques, processus et normes de gestion des risques

La politique de gestion des risques d'entreprise (GRE) d'Infrastructure Ontario, qui a été approuvée par son conseil d'administration, définit un cadre pour la gestion des risques et notamment une démarche globale d'identification, d'évaluation et de gestion des risques organisationnels. La politique décrit les éléments clés du programme de GRE, dont la structure de gouvernance, les exigences en matière de communication de l'information et de surveillance, et les rôles et responsabilités des parties prenantes de premier plan.

Les risques sont répartis en trois catégories :

- Les risques stratégiques comprennent les risques associés au mandat et au contexte commercial, les risques de voir la réputation de la société entachée et les risques organisationnels qui résultent du contexte externe dans lequel opère la société. Pour gérer ces risques et atténuer leurs effets sur la société, ce dernier doit surveiller les facteurs externes et y réagir. Les risques stratégiques sont gérés par le biais du processus de gouvernance et de gestion des risques, auquel participent le conseil d'administration, le comité d'audit et les comités de gestion.

- Les risques opérationnels comprennent les risques liés aux personnes, aux processus, aux technologies, à la sécurité et à la réglementation, ainsi que les risques de catastrophe et les risques juridiques. Les pertes opérationnelles peuvent entraîner des pertes financières, mais, plus important encore, elles peuvent avoir une incidence sur la capacité de la société à atteindre ses objectifs généraux et sur la réputation d'Infrastructure Ontario. Les risques opérationnels sont gérés par le biais des unités fonctionnelles et des comités de gestion.

- Les risques financiers comprennent les risques de crédit, de liquidité, d'adéquation du capital et de prix qui sont associés aux opérations créancières d'IO, ainsi que les risques de financement et de marché qui sont associés aux activités de gestion de projet et d'approvisionnement.

Infrastructure Ontario a mis en place un processus structuré pour s'assurer que les renseignements sur la qualité et la cohérence des activités de gestion des risques soient dûment communiqués au conseil.

- Chaque année, le comité d'audit et le conseil passent en revue la politique de GRE pour s'assurer qu'elle est toujours de mise et qu'elle est le reflet des meilleures pratiques.

- Le comité du risque et le conseil examinent et approuvent la politique relative au risque de crédit, la politique de gestion du capital et la politique de gestion de l'actif et du passif.

- Le conseil passe en revue et approuve tous les grands projets aux dates charnières. Le comité d'investissement du conseil passe en revue les projets complexes qui requièrent un examen en profondeur avant que le conseil fasse de même.

- Le registre des risques est mis à jour chaque année par le service de l'audit interne et de la gestion des risques avec la participation active de hauts dirigeants de toute l'organisation. Le service de l'audit interne et de la gestion des risques est responsable de l'identification et de la surveillance constantes des risques. Il est en outre chargé d'identifier les indicateurs de performance clés à des fins de surveillance et de communication à la haute direction, au comité d'audit et au conseil.

- Un rapport sur la GRE est remis chaque trimestre à la direction et au comité d'audit.

- Le service d'audit interne utilise le registre des risques pour mettre à jour le programme triennal d'audit interne. Le programme d'audit interne prévoit notamment des examens trimestriels des contrôles opérationnels destinés à vérifier leur conformité aux politiques et aux procédures en place. Il intègre également une approche stratégique axée sur les risques au rôle de l'audit interne.

Principaux risques

i. Risques généraux

Risques liés à la continuité des activités

Le risque lié à la continuité des activités est le risque qu'Infrastructure Ontario ne soit pas en mesure de poursuivre ses activités normalement. Le risque est élevé, car Infrastructure Ontario est le propriétaire-bailleur de la fonction publique de l'Ontario. Un plan de continuité des activités permet d'assurer la continuité de la prestation de services et de la fourniture de produits aux clients.

Le service d'audit interne et de gestion des risques est chargé de superviser l'élaboration d'un plan intégré de continuité des activités. On aura recours au plan intégré en cas de perte d'accès à l'un des bureaux d'Infrastructure Ontario. Le but est qu'un plan intégré soit en place avant la fin de l'année 2013-2014. Une fois mis en œuvre, le service surveillera la mise en œuvre du plan, contribuera à son maintien et identifiera les problèmes à résoudre.

Risques liés à la capacité de l'industrie de la construction

Infrastructure Ontario est un acteur dominant du marché de l'approvisionnement de la construction en Ontario et un acteur important du marché canadien des infrastructures. Infrastructure Ontario a engagé le Conseil sectoriel de la construction au cours de l'exercice 2011-2012 afin qu'il donne un aperçu des marchés de la construction dans la province qui affectent de manière directe et indirecte à la fois les grands chantiers et les édifices commerciaux et spéciaux. Les travaux de recherche présentés dans le rapport portent sur les conditions des marchés du travail, des finances, des matériaux et des équipements. Ils évaluent en outre la capacité des fournisseurs de répondre aux exigences de la construction d'infrastructures neuves.

Le rapport montre que les conditions du marché sont globalement favorables, mais que les pénuries de main-d'œuvre constituent un risque pour la capacité de l'industrie de la construction. Une grande partie des chantiers de construction non résidentielle (et la majeure partie des projets d'IO) se situent dans la région du Grand Toronto. Il est probable que les nouveaux projets prévus dans cette région vont mettre à l'épreuve la capacité du marché du travail. Ceci étant dit, des pénuries de main-d'œuvre qualifiée existent déjà dans le Nord et dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Le rapport mentionne que pour réussir, les projets futurs devront comprendre des initiatives permettant d'accroître la main-d'œuvre qualifiée de la province.

Infrastructure Ontario continue d'échelonner ses projets pour s'assurer que la capacité de l'industrie est suffisante avant d'aller sur le marché.

Risques réglementaires

Les risques réglementaires sont les risques associés au non-respect de la législation, des règlements, des directives et des politiques dans le cadre de ses activités. Infrastructure Ontario est une entreprise en exploitation de la province d'Ontario. À ce titre et en vertu de la loi et du protocole d'entente, elle doit se conformer à certains règlements dans le cadre de ses activités. Infrastructure Ontario est par ailleurs responsable de la mise en œuvre de plusieurs politiques et programmes gouvernementaux, ce qui ajoute un autre niveau d'obligations réglementaires. Infrastructure Ontario enquête et prend les mesures nécessaires pour gérer efficacement un large éventail d'exigences, telles que l'obligation de consulter et l'obligation de tenir compte de considérations liées, entre autres, au patrimoine et à la culture, à l'accessibilité, à la sécurité et à l'environnement.

Risques liés à la capacité d'attirer et de fidéliser des professionnels

La réussite d'Infrastructure Ontario et sa capacité à assurer l'optimisation des ressources dépendent de l'expertise, de l'expérience et des efforts de ses professionnels. La concurrence est féroce pour ce qui est de fidéliser les employés possédant les qualifications que nous recherchons. La tâche est d'autant plus compliquée que le gouvernement de l'Ontario impose des restrictions en termes de rémunération. Nous nous attendons à ce que le recrutement et la fidélisation de professionnels qualifiés fassent l'objet d'une concurrence de plus en plus intense. Si Infrastructure Ontario se trouvait dans l'incapacité d'attirer et de fidéliser des professionnels ayant les compétences que nous recherchons, notre capacité à nous acquitter du mandat que la province nous a confié pourrait être compromise.

ii. Projets de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA)

Risques liés au financement du projet

Les consortiums chargés d'un projet de DMFA financent ces derniers en ayant recours à des emprunts. Les taux d'intérêt ont une incidence sur la rentabilité d'un projet. On ne peut pas être certain que les soumissionnaires seront en mesure de financer les projets

de DMFA selon des modalités favorables à la province. De même, le caractère restreint du marché de la dette pourrait affecter le financement par emprunts.

Infrastructure Ontario cherche à atténuer ce risque de plusieurs façons et notamment en procédant, s'il y a lieu, à des paiements d'étape et à des paiements à l'achèvement substantiel des travaux, en proposant des outils d'atténuation des risques comme le processus ICSR (Indicative Credit Spread Reset), en faisant preuve d'une diligence financière raisonnable et rigoureuse aux étapes de la DQ et de la DP, et en continuant à entretenir des relations ouvertes et dynamiques avec plusieurs banques et parties prenantes œuvrant dans le secteur des titres obligataires.

Risques liés au projet
Tous les projets de DMFA et les grands projets qui se trouvent à l'étape de la construction et de la transaction doivent avoir recours à des procédures de contrôle et de gestion des risques cohérentes avec les lignes directrices et les exigences élaborées par Infrastructure Ontario conformément aux meilleures pratiques et adaptées au programme de DMFA.

Ces lignes directrices et ces exigences sont énoncées dans le protocole d'entente, le mandat de projet et le plan de mise en œuvre du projet (PMOP) signés pour chaque projet par Infrastructure Ontario et le copromoteur ou le ministère concerné (dans le cas d'un projet de travaux publics).

Les suivis de projet d'Infrastructure Ontario, qui s'appliquent à tous les projets, mettent l'accent sur les points suivants :

- Gestion des modifications (suivis du contrat et des modifications apportées à la portée du projet),
- Gestion du budget et des coûts (y compris la gestion des imprévus),
- Rapports relatifs au projet, et
- Communications externes.

Événements à risque
Les événements à risque qui peuvent nuire à la réussite d'un projet, lors de la phase de transaction ou de construction, peuvent prendre diverses formes. La gestion efficace des événements à risque requiert leur identification et leur signalement rapide aux responsables de la gestion des risques du projet. Divers documents relatifs au projet (p. ex., entente de projet et PMOP) exigent des responsables de la réalisation du projet qu'ils communiquent les risques, qu'ils évaluent leur impact potentiel sur le projet et qu'ils élaborent des plans pour les contrôler ou les atténuer. Les risques et leurs impacts potentiels ainsi que les plans visant à les atténuer sont abordés au sein de plusieurs forums relatifs au projet (p. ex., le Comité de la phase de transaction, le Comité de construction, les comités de travail sur les projets, les comités de construction conjoints), afin de veiller à ce qu'ils soient gérés convenablement. Infrastructure Ontario organise des réunions mensuelles du Comité des étapes de transaction et du Comité de construction auxquelles participent des cadres dirigeants et des membres de l'équipe chargée de la réalisation du projet afin de passer en revue l'état d'avancement du projet, la gestion des risques, la performance au regard de l'échéancier, les imprévus, les problèmes rencontrés par les parties prenantes et l'état de tous les projets en termes de budget et de coût. Le modèle de rapport mensuel standard forme la base des rapports. Le processus veille à ce que des mesures appropriées et opportunes soient prises pour gérer les problèmes et les risques dès qu'ils voient le jour.

Risques liés aux opérations postérieures à la construction
Pour les projets de DMFA ayant une composante de maintenance, il existe un certain nombre de risques opérationnels dont voici quelques exemples :

- Respect continu du cahier des charges en matière de résultats
- Gestion du mécanisme de paiement en cas de défaillance ou d'indisponibilité du service
- Problèmes relatifs à l'administration du cycle de vie et aux exigences de restitution au propriétaire

Infrastructure Ontario s'efforce d'atténuer ces risques. Les équipes d'Infrastructure Ontario chargées de la réalisation des projets sont par exemple disponibles pour prodiguer aux propriétaires des conseils d'expert après l'achèvement substantiel des travaux. Une division a par ailleurs été créée pour encadrer la gestion des contrats relatifs aux projets réalisés selon le modèle de DMFA une fois la construction terminée, et ce, tout au long de la période d'entretien.

iii. Prêts

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte financière qu'encourt Infrastructure Ontario si un emprunteur n'honore pas complètement ses engagements contractuels en matière de créance. Le risque de crédit est l'un des risques les plus importants auxquels la société s'expose dans le cours normal de ses activités. Infrastructure Ontario s'expose à un risque de crédit du fait de ses activités de prêt et des opérations connexes. La note 17 des états financiers traite des sources de risque de crédit d'Infrastructure Ontario et des stratégies associées d'atténuation des risques.

Les systèmes d'Infrastructure Ontario en matière d'évaluation et de classification du risque de crédit sont supervisés par le comité de vérification de la solvabilité, le comité de gestion des investissements et des risques (pour les prêts supérieurs à 50 millions de dollars) et le comité du risque du conseil d'administration. Ils font partie intégrante d'un cadre complet de supervision du risque de crédit.

Les secteurs pouvant profiter du programme de prêts d'Infrastructure Ontario sont les suivants :

- Les municipalités et les conseils de services locaux
- Les universités et les collèges affiliés
- Les administrations municipales
- Les établissements de soins de longue durée à but non lucratif
- Les centres artistiques et les centres de formation à but non lucratif
- Les logements abordables et sociaux à but non lucratif
- Les centres de soins palliatifs
- Les centres de services sociaux et communautaires
- Les centres autochtones d'accès aux soins de santé
- Les centres sportifs et les centres de loisirs

En octobre 2012, les services du risque de crédit et de la souscription des prêts ont été scindés. Le service du risque de crédit a été intégré au service d'audit interneet de gestion des risques des Services généraux, tandis que le service de souscription des prêts a été intégré au service du développement des affaires municipales et des prêts. La séparation de ces deux entités visait à renforcer la gouvernance de la gestion des risques associés aux prêts en séparant les fonctions de souscription des prêts des fonctions de vérification de la solvabilité et d'approbation. Cette modification reflète les meilleures pratiques sectorielles, lesquelles séparent le montage de prêts de leur attribution.

La viabilité financière des emprunteurs et le respect par ces derniers des clauses restrictives font l'objet d'un suivi régulier proportionnel au risque associé. Les prêts à faible risque qui s'accompagnent de produits fiscales ou d'un revenu réglementaire sont passés en revue une fois par an. Tous les autres prêts sont passés en revue une fois par trimestre. Cet examen vise à déterminer s'il existe un risque que certains prêts fassent l'objet d'un défaut de paiement, et ce, avant que cela se produise. De tels prêts sont inscrits sur une liste de surveillance et des discussions sont entamées avec l'emprunteur.

Le cas échéant, le service du risque de crédit prépare un rapport de surveillance détaillé trimestriel pour suivre la situation des débiteurs obligataires à risque et les mesures correctrices entreprises. Chaque trimestre, le comité de vérification de la solvabilité et le comité du risque du conseil d'administration examinent les plans d'action et contrôlent les rapports des débiteurs obligataires dont l'emprunt est à risque ou en défaut de paiement.

Risques de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt voit le jour lorsque les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts de l'actif et du passif comportent des dates d'échéance ou des versements d'intérêt différents. La gravité du risque dépend de la direction dans laquelle les taux d'intérêt évoluent et de l'ampleur de l'évolution, ainsi que de l'ampleur et de l'échéancier des positions de non-appariement. Les sources de l'exposition d'Infrastructure Ontario à des risques liés aux taux d'intérêt et les stratégies associées d'atténuation des risques sont abordées à la note 17 des états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas avoir accès à des fonds ou à des actifs liquides en quantité suffisante pour satisfaire aux engagements financiers prévus ou imprévus. Le risque de liquidité voit le jour lorsque Infrastructure Ontario n'est pas en mesure

d'accéder à des fonds pour réaliser les avances de prêts planifiées. Le risque de liquidité provient de la non-concordance des flux de trésorerie ayant trait aux éléments d'actif et de passif, ainsi que du caractère non recouvrable du portefeuille de prêts. Les sources de l'exposition d'Infrastructure Ontario à des risques de liquidité et les stratégies associées d'atténuation des risques sont abordées dans la note 17 des états financiers.

En 2009, Infrastructure Ontario a établi sa capacité à emprunter directement à la province d'Ontario et a depuis emprunté pour répondre à ses besoins de financement à long terme par le biais de l'Office ontarien de financement.

iv. Portefeuille immobilier

Cessions de propriétés
Les conditions du marché local, le zonage municipal, les désignations patrimoniales, les enjeux environnementaux et les restrictions de zonage peuvent limiter l'usage qui est fait des propriétés dont la cession a été décidée en deçà de ce qui serait un usage optimal.

Gestion des actifs
Infrastructure Ontario a sous-traité la gestion au jour le jour et l'approvisionnement des services d'exploitation des installations et de location pour toutes les propriétés figurant dans le portefeuille du MI. Le Contrat-cadre de service (Master Services Agreement – MSA) prescrit le niveau de service à assurer. Ce dernier est associé à un cadre de performance complet auquel doit se soumettre le fournisseur de services, sous peine du non-règlement des honoraires.

Les contraintes gouvernementales réduisent les financements disponibles pour maintenir les niveaux de service prescrits dans le MSA. Cela accroît le risque que Infrastructure Ontario et le fournisseur de services ne puissent offrir aux locataires de la propriété des services de qualité. Infrastructure Ontario atténue le risque en travaillant avec les fournisseurs de services pour redéfinir les niveaux de service de référence et amender le MSA de manière à tenir compte des limites de financement. Certains contrats de service peuvent cependant courir sur de plus longues durées et il peut s'avérer difficile de procéder à des ajustements.

Livraison des projets
Infrastructure Ontario réalise chaque année plus de 1 750 projets de construction et de réparation des biens d'équipement, sans compter les petits travaux, pour le compte des programmes ministériels et du GREP. Infrastructure Ontario a sous-traité la gestion de projet à trois fournisseurs de services dans quatre régions de la province. Dans le cadre du MSA, des indicateurs de performance clés ont été mis sur pied pour veiller à ce que les services offerts soient de haute qualité et à ce que les projets soient réalisés selon le budget et l'échéancier prévus.

Les projets de construction et de réparation d'immobilisations s'étalent souvent sur plusieurs exercices. De plus, les risques typiques associés à un projet (retards dus aux conditions climatiques, interruptions de travail ou modifications de la portée du projet) pourraient avoir une grave incidence sur la réalisation du projet. Les enveloppes de financement des ministères ne sont approuvées que pour l'exercice au cours duquel le projet a été lancé, ce qui signifie que si nous ne sommes pas en mesure de réaliser les projets au cours du même exercice, il n'y a aucune garantie que nous disposerons d'un financement suffisant pour terminer le projet au cours de l'exercice suivant. Pour atténuer les risques en matière de financement des projets, Infrastructure Ontario a amélioré les processus de planification préalable à la construction et les processus de planification pluriannuelle afin de créer une filière plus flexible de projets prêts à remplacer les projets différés ou bloqués.

Portefeuille et planification des besoins immobiliers
L'un des défis les plus importants consiste à veiller à ce que les besoins ministériels soient pris en compte dans le portefeuille élargi du MI. Avant qu'un ministère bénéficie d'une approbation budgétaire pour de nouveaux locaux liés à un nouveau projet ou programme, Infrastructure Ontario va consulter le portefeuille de locaux du MI afin de vérifier s'il est en mesure de répondre aux besoins. Infrastructure Ontario détermine également si les exigences du ministère en matière de locaux sont conformes, d'une part, à la norme gouvernementale qui limite la superficie locative par employé à 180 pieds carrés et, d'autre part, aux exigences minimales du ministère en termes de superficie.

À plus long terme, Infrastructure Ontario émet des recommandations relativement aux plans annuels des ministères qui touchent au portefeuille. Ces recommandations portent sur les locaux loués, les possibilités de regroupement ou une meilleure utilisation des portefeuilles propres à chaque ministère et au portefeuille du MI. Infrastructure Ontario collabore également avec plusieurs ministères à la planification à long terme des programmes qui requièrent des installations spécialisées.

Questions environnementales
Les directives et politiques touchant les questions environnementales et écologiques sont devenues de plus en plus rigoureuses ces dernières années. En vertu des lois fédérales, provinciales et municipales, Infrastructure Ontario, en tant que gestionnaire immobilier de biens réels, est responsable des coûts associés à l'élimination et la dépollution de certaines substances dangereuses ou toxiques déversées dans ses propriétés ou rejetées à d'autres endroits. La non-élimination ou la non-dépollution desdites substances ou le défaut de prendre les mesures de rechange prescrites par les autorités dirigeantes pourraient nuire à la capacité d'Infrastructure Ontario de vendre ces biens immobiliers, voire entraîner des poursuites contre Infrastructure Ontario ou la province. Infrastructure Ontario n'est actuellement pas au courant d'un quelconque cas important de non-conformité, d'obligation de réparer ou de toute autre poursuite relativement à ses propriétés. Infrastructure Ontario n'est pas non plus au courant d'un quelconque problème environnemental mettant en jeu ses propriétés qui nécessiterait selon elle des dépenses importantes pour le compte du GREP.

Propriétés louées
L'exploitation du GREP pourrait souffrir si Infrastructure Ontario s'avérait incapable d'établir ou de renouveler à des conditions intéressantes les contrats de location signés avec des propriétaires tiers pour offrir les programmes aux endroits voulus. Rien ne garantit que les contrats de location arrivés à échéance seront renouvelés. Les conditions afférentes aux contrats de location ultérieurs pourraient ne pas être aussi intéressantes que celles des contrats en cours.

Le portefeuille de prêts en cours comporte un nombre important de contrats de location signés il y a plus de 10 ans et qui arriveront bientôt à échéance. Ces contrats ont été signés à des tarifs nettement inférieurs aux tarifs du marché actuel. Il se peut que nous ne puissions pas louer la même superficie compte tenu des niveaux actuels de financement et d'allocation.

Dépenses en capital
Les travaux d'amélioration et de maintenance des immobilisations ont lieu de manière irrégulière au cours du cycle de vie d'une propriété donnée, mais les exigences globales de financement pour le portefeuille de propriétés du GREP sont constantes. À certaines périodes, les exigences de financement dépassent le montant des liquidités disponibles du fait des opérations ou des appropriations de portefeuille. Les propriétés qui ne sont pas entretenues se détériorent de plus en plus rapidement au fil du temps, ce qui entraîne une hausse du coût des améliorations.

Cela fait des années que le budget d'immobilisations pour le portefeuille du GREP est sous-financé. Le déficit différé des travaux de maintenance des immobilisations dépasse à l'heure actuelle 400 millions de dollars et on s'attend à ce que ce montant augmente si l'on en croit les prévisions selon lesquelles le financement des immobilisations diminuera. Les propriétés perdent de la valeur lorsqu'elles ne sont pas maintenues comme elles le devraient. Infrastructure Ontario est en train d'élaborer plusieurs stratégies pour atténuer les risques découlant du sous-financement. À l'échelle des bâtiments, Infrastructure Ontario classe chaque élément d'actif et lui attribue une cote de priorité selon ses besoins en immobilisations. À l'échelle du portefeuille, Infrastructure Ontario a proposé la stratégie « rationaliser, réduire et redéployer » : Infrastructure Ontario identifie les actifs dont il convient d'accroître l'utilisation et la consolidation (« rationaliser »). Les actifs excédentaires ou qui ne sont pas utilisés dans le cadre d'un programme sont identifiés comme devant être cédés ou vendus (« réduire »). Enfin, Infrastructure Ontario identifiera les façons de financer plusieurs initiatives permettant de minimiser, voire d'éviter, tout impact d'ordre fiscal (économies, produits des ventes, etc.) (« redéployer »).

Résultats d'exploitation

Le rapport de gestion étudie les produits et les charges des programmes pour les cinq secteurs d'activité (note 22 des états financiers), ainsi que les charges opérationnelles par fonction, conformément à la façon dont le secteur est géré et à la façon dont les opérations sont classées aux fins de la planification et la mesure du rendement.

Produits par secteur d'activité

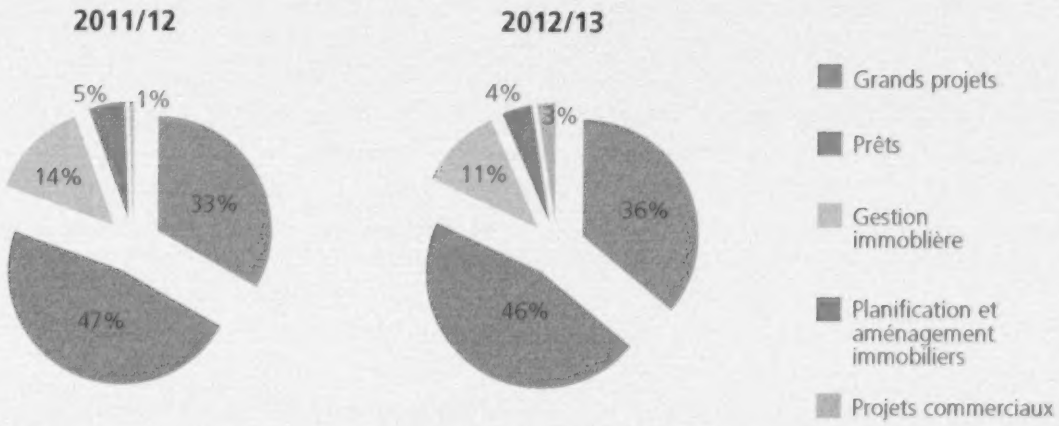

Grands projets

État d'avancement des projets (en nombre de projets)

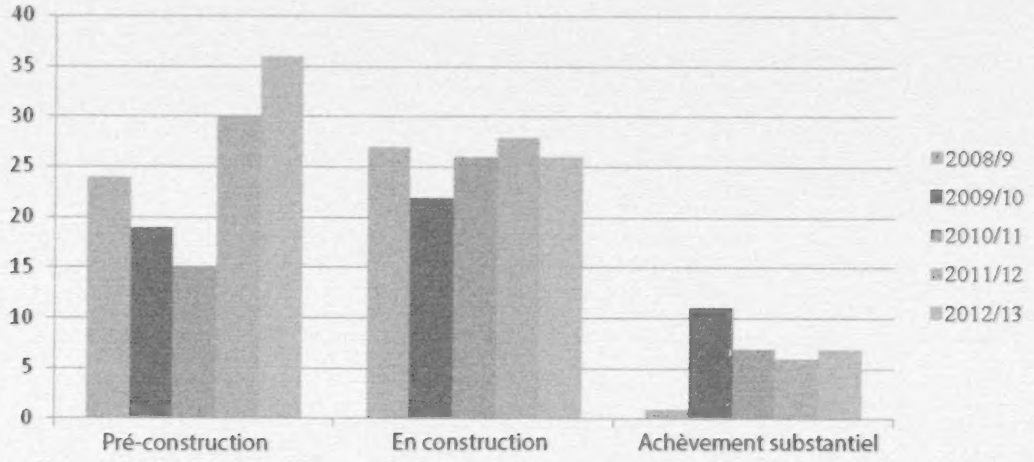

Produits

Le secteur des grands projets comptabilise les coûts de livraison et les frais de transaction afférents à chaque projet en fonction du pourcentage d'achèvement des travaux en interne, depuis l'envoi par le ministre de la lettre d'orientation à Infrastructure Ontario lui signifiant l'attribution du projet jusqu'à l'achèvement substantiel du projet. Les produits tirés des frais accessoires sont comptabilisées selon le principe du recouvrement des coûts au cours de la période durant laquelle les frais accessoires ont été engagés.

Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2013 étaient de 127,4 millions de dollars, soit une augmentation de 29,7 millions de dollars par rapport aux 97,7 millions de dollars engrangés lors de l'exercice précédent. Cette hausse résulte de l'augmentation du nombre de projets attribués et de la complexité et de l'ampleur des projets civils, comme l'Autoroute à péage 407 Est, la Ligne de transport en commun par train léger Eglinton Crosstown, ainsi que le Village des athlètes et les sites des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto. Ces projets requièrent, tout au long des phases de développement et de construction, une

gestion plus interventionniste que pour les projets d'infrastructure sociale traditionnelle comme les hôpitaux, les centres de détention et les palais de justice. Les produits tirés des frais accessoires associés à ces projets reflètent le recours fréquent à des services-conseils du fait de leur complexité.

Cinq projets ont atteint la clôture financière en cours d'exercice. Ils ont contribué aux produits à hauteur de 14,4 millions de dollars et à la marge à hauteur de 6,1 millions de dollars.

- Prolongement de l'Autoroute 407 Est
- Train léger sur rail d'Ottawa (TLRO)
- Centre aquatique des Jeux panaméricains et parapanaméricains, Complexe sportif et Institut canadien du sport de l'Ontario
- Sites des Jeux panaméricains et parapanaméricains – Centre pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de Markham, Olympium d'Etobicoke et Centre de hockey sur gazon des Jeux panaméricains
- Stades et vélodrome des Jeux panaméricains et parapanaméricains

Huit projets ont atteint l'étape de l'achèvement substantiel des travaux, contribuant aux produits à hauteur de 9,0 millions de dollars et à la marge à hauteur de 7,1 millions de dollars.

- Centre de détention du Sud de Toronto
- Système de santé du Niagara
- Modernisation des installations de la Police provinciale de l'Ontario (PPO)
- Institut de réadaptation de Toronto
- Palais de justice de la région de Waterloo
- Complexe des sciences judiciaires et du coroner
- Bridgepoint Health
- Centre de toxicomanie et de santé mentale

Charges relatives au programme

Les charges relatives au programme ont augmenté de 15,7 millions de dollars pour atteindre 78,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2013, alors qu'elles étaient de 63 millions de dollars à l'issue de l'exercice précédent.

- Les frais accessoires ont atteint 67,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2013, soit une hausse de 25,8 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Comme cela a été dit précédemment, la hausse des frais accessoires est principalement attribuable au recours plus fréquent à des services-conseils pour les projets civils en cours ainsi que pour le Village des athlètes et les sites des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.

- Les charges d'intérêts sur la facilité de crédit de l'OOF ont baissé de 1,0 million de dollars pour s'établir à 2,0 millions de dollars comparativement à 3,0 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Cette baisse résulte d'une réduction du solde impayé moyen (85,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2012-2013 par rapport aux 117,0 millions de dollars de l'exercice 2011-2012) ainsi que d'une réduction du taux d'intérêt moyen sur la facilité.

L'excédent du secteur des grands projets a augmenté de 16 millions de dollars pour atteindre 24,7 millions de dollars comparativement à 8,7 millions de dollars lors de l'exercice précédent. Cette augmentation est due en partie à une hausse des marges sur les projets achevés de manière substantielle ou sur le point de l'être. Infrastructure Ontario a reconnu dans le plan d'affaires 2012-2013 que son barème tarifaire pour les projets d'infrastructure sociale était trop élevé compte tenu des améliorations des processus et de l'efficacité enregistrées dans la réalisation des projets. L'entrée en vigueur du barème tarifaire qui figure dans le plan d'affaires 2012-2013 a été retardée d'un an. Il sera en vigueur pour les projets qui seront entamés au cours de l'exercice 2013-2014. À compter du 1er avril 2013, les nouveaux projets seront facturés sur une base trimestrielle suivant un barème tarifaire revu à la baisse. Comme les nouveaux projets seront facturés sur une base trimestrielle, les honoraires d'Infrastructure Ontario ne comporteront plus une part d'intérêts.

Prêts

Profil du portefeuille de prêts

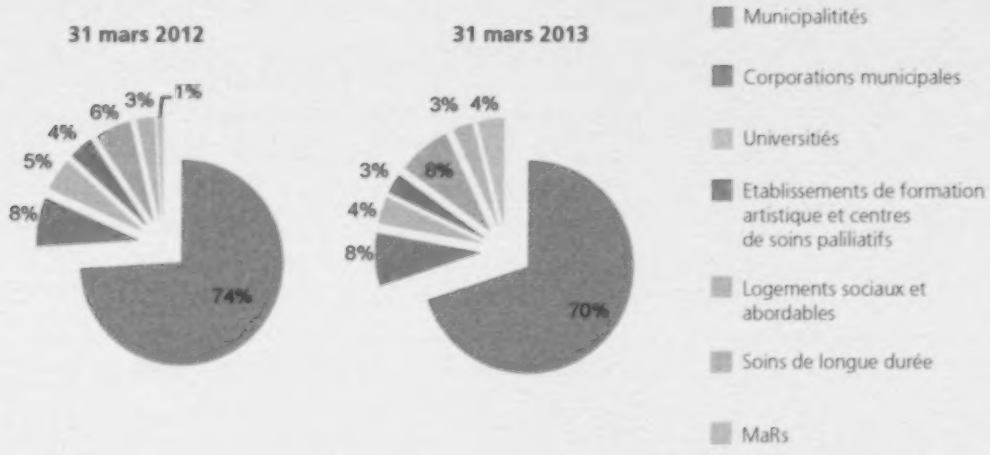

Le 1er octobre 2012, le programme de prêts d'Infrastructure Ontario a dépassé la marque des 5 milliards de dollars de fonds avancés. Au 31 mars 2013 et après remboursements, le montant des prêts en cours en souffrance était de 4,3 milliards de dollars. Depuis sa création en 2003, le programme a financé 1 738 projets d'infrastructure à hauteur de 10,4 milliards de dollars dans toutes les régions de la province.

Produits

Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2013 étaient de 161,3 millions de dollars, soit une hausse de 7,3 millions de dollars par rapport aux 154,0 millions de dollars engrangés lors de l'exercice précédent.

- Les produits d'intérêts sur prêts ont augmenté de 21,3 millions de dollars pour passer de 119,5 à 140,8 millions de dollars. Cette hausse est principalement due à l'élargissement du portefeuille de prêts et à la hausse connexe des produits d'intérêts sur prêts.
- Les produits de placement sont passés de 34,4 à 19,3 millions de dollars, un recul de 15,1 millions de dollars, du fait d'une baisse des gains à la vente de placements. Les gains plus élevés qu'à la normale enregistrés au cours de l'exercice précédent résultaient d'une baisse des taux d'intérêt appliqués aux obligations d'État.
- Parmi les autres produits générés en 2012-2013 figure le produit de la vente de l'actif porté en garantie d'un prêt de 1,2 million de dollars à Bancroft Light and Power (BLP) – un prêt qui était en défaut à la fin de l'exercice précédent.

Charges relatives au programme

Les charges relatives au programme de prêts pour l'exercice clos le 31 mars 2013 étaient de 146,3 millions de dollars, soit une hausse de 14,6 millions de dollars par rapport aux 131,7 millions de dollars engrangés l'année précédente.

- Les charges d'intérêts ont augmenté de 17,9 millions de dollars et sont ainsi passés de 128,3 à 146,2 millions de dollars du fait d'une augmentation de la dette contractée pour financer le portefeuille étoffé de prêts.
- La provision pour moins-value de prêts est passée de 3,3 millions de dollars à 0,1 million de dollars. Au cours de l'exercice 2011-2012, une provision spécifique de 1,8 million de dollars a été constituée à l'égard du prêt accordé à Brantford Generation Inc. (BGI), qui était en défaut. Après avoir passé en revue le portefeuille de prêts, la direction a conclu qu'aucun prêt n'était douteux à la fin de l'exercice en cours. En outre, aucun prêt n'est en défaut actuellement.

L'excédent de la division Prêts s'est réduit en 2012-2013 de 8,8 millions de dollars, passant ainsi de 15,9 à 7,1 millions de dollars, du fait de la réduction des gains de la vente de placements, réduction partiellement compensée par la baisse de la provision pour moins-value de prêts.

Projets commerciaux

Les produits tirés des projets commerciaux ont progressé et sont passés de 1,6 à 8,8 millions de dollars. Les charges relatives au programme ont augmenté elles aussi et sont passées de 0,8 à 10,1 millions de dollars. Ces hausses résultent de l'augmentation significative du nombre de projets. En 2012-2013, huit projets ont été attribués au secteur des projets commerciaux, notamment :

- Perspectives de développement économique : Cercle de feu
- Cession de biens gouvernementaux : Commission de transport Ontario Northland

Le secteur des projets commerciaux a encouru cette année un déficit de 4,9 millions de dollars, dont une provision de 3,0 millions de dollars pour pertes futures sur son portefeuille de projets existant. La division est activement à la recherche de projets supplémentaires qui, s'ils sont confiés à Infrastructure Ontario par le ministère des Infrastructures, pourraient générer des produits supplémentaires qui contrebalanceraient les coûts du groupe. Le secteur des projets commerciaux est une unité fonctionnelle nouvelle d'Infrastructure Ontario. Elle cherche actuellement à nouer des relations avec des clients potentiels. Le groupe évalue à l'heure actuelle ses coûts pour mieux aligner ses produits sur ces derniers, l'objectif étant de parvenir à les recouvrer entièrement à l'avenir.

Gestion immobilière

Produits

GBI a établi un nouveau barème tarifaire au cours de l'exercice 2012-2013. Les produits se composent de deux types de frais de gestion.

- Frais de CFA (Frais d'aménagement)
  Ces frais correspondent à 15 % des charges d'exploitation et de maintenance du programme de CFA, à l'exclusion des propriétés louées à des tiers. Ces frais sont inchangés par rapport aux exercices antérieurs.

- Frais liés aux projets
  GBI a, en tout temps, environ 1 500 projets d'immobilisations et de maintenance en cours de construction. Environ trois quarts de ces projets sont estimés à moins d'un million de dollars. Les projets sont financés à la fois par le MI/GREP et par les locataires du ministère. Ces frais ont été mis en place au cours de l'exercice 2012-2013 et ne sont facturés actuellement qu'au GREP en remplacement des crédits de financement reçus en 2011-2012. Une fois que le nouveau modèle de financement de CFA sera au point, les frais seront facturés au ministère qui sollicite les services.

Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2013 étaient de 40,7 millions de dollars, soit une baisse de 0,2 million de dollars par rapport aux 40,9 millions engrangés l'année précédente.

- Les coûts recouvrables ont atteint 11,5 millions de dollars, soit une hausse de 7,6 millions de dollars par rapport aux 3,9 millions de dollars de l'année précédente, du fait de la combinaison de projets. Les frais liés aux projets ont été mis sur pied et budgétisés pour remplacer les crédits de financement reçus en 2011-2012. Le barème tarifaire est échelonné de telle sorte que le taux de frais est plus élevé pour les petits projets que pour les grands. La taille moyenne des projets est inférieure à celle de l'année dernière, ce qui a entraîné une augmentation du taux de frais moyen pondéré, augmentant de ce fait les produits pour l'exercice en cours.

Charges relatives au programme

Les charges relatives au programme comprennent les frais versés à CBRE, qui a été engagée par Infrastructure Ontario pour assurer les services de gestion opérationnelle des installations. Les charges relatives au programme engagées par GBI et qui sont associées au GREP sont consignées dans les états financiers du GREP, dont la société gère les finances.

L'excédent du GBI a augmenté de 3,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent du fait, principalement, d'une hausse des produits provenant des frais liés aux projets et d'une baisse des salaires, laquelle a résulté d'un réalignement de certaines fonctions au sein de l'organisation.

Planification et aménagement immobiliers

Produits
Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2013 sont passés de 15,0 à 14,7 millions de dollars, soit une baisse de 0,3 million de dollars par rapport à l'exercice précédent.
RPD introduced a new fee structure in fiscal 2012-13 which is in lieu of the appropriation funding received in 2011-12.

- Frais de conseil stratégique du GREP
  Les frais sont calculés à hauteur de 0,25 % de la valeur comptable des immobilisations corporelles du GREP au 31 mars 2012, en excluant les actifs de DMFA en cours de construction, mais en incluant les propriétés destinées à la vente. Les frais sont établis une fois par an lors de la préparation du budget, sur la base de la valeur des immobilisations corporelles qui figurent sur les états financiers du GREP à la fin de l'exercice. Ils sont facturés tous les mois.
- Frais de consultation
  À la demande du ministère de l'Infrastructure, le secteur de la planification et de l'aménagement immobiliers peut être chargé de proposer ses services et de prodiguer des conseils à d'autres ministères que le MI, ainsi qu'à des organismes de l'État et à d'autres organismes appartenant au secteur public. Les frais, qui sont calculés suivant le principe du recouvrement des coûts, sont fixés au tout début d'un projet et font l'objet d'un accord avec le client.
- Le MI et Hydro One ont fondé une entreprise commune qui possède et gère certains biens-fonds réservés dans les corridors de transport de l'énergie électrique. Le secteur de la planification et de l'aménagement immobiliers gère cette entreprise commune et recouvre ses coûts avant de remettre la différence à Hydro One et au ministère de l'Infrastructure. Ces frais sont inchangés par rapport aux exercices précédents, conformément à l'entente conclue entre le MI et Hydro One.

Charges relatives au programme
Le secteur de la planification et de l'aménagement immobiliers n'engage des charges relatives au programme que pour des projets n'ayant pas de liens avec le GREP. Les charges relatives au programme de planification à long terme (plan immobilier pluriannuel) et au programme de ventes et d'acquisitions (réserve pour les frais de commercialisation et d'aménagement des biens immobiliers) sont consignées dans les états financiers du GREP, dont la société gère les finances. Il n'y a pas eu de charges relatives au programme au cours de l'exercice précédent (2011-2012), car tous les projets étaient liés au GREP.

L'excédent est passé de 7,1 millions de dollars à 0,1 million de dollars, ce qui représente une baisse de 7 millions de dollars, principalement à cause du réalignement de certaines fonctions spécifiques au sein de l'organisation.

Frais d'exploitation de la société

Salaires et avantages sociaux
Les salaires et avantages sociaux se sont montés à 55,0 millions de dollars, soit une hausse de 3,2 millions par rapport au total de l'exercice précédent qui était de 51,8 millions de dollars. Le niveau de dotation annuel moyen a augmenté d'un employé, soit une hausse inférieure à un pour cent (1 %), pour passer de 448 au cours de l'exercice 2011-2012 à 449 au cours de l'exercice 2012-2013. Le salaire moyen par employé, après soustraction des indemnités de départ et ajout des frais de formation, des avantages sociaux et des autres indemnisations, a augmenté de moins d'un pour cent, pour passer de 115 600 $ à 116 700 $.

Autres frais d'exploitation
Les coûts associés aux technologies de l'information ont augmenté de 1,3 million de dollars, passant ainsi de 6,2 millions de dollars lors de l'exercice précédent à 7,5 millions de dollars. Cette augmentation résulte du lancement prévu de grands projets rendus nécessaires par la fusion des plateformes, des systèmes et des applications informatiques des entités absorbées, laquelle avait été différée en 2011-2012.

État de la situation financière

Comptes débiteurs
Au 31 mars 2013, les comptes débiteurs atteignaient 71,3 millions de dollars, soit une baisse de 1,5 million de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les comptes débiteurs correspondent aux sommes dues par les ministères et organismes ontariens relativement aux services liés aux projets. Les sommes sont considérées comme étant recouvrables.

Prêts en cours et dette – Programme de prêts
Le 31 mars 2013, le montant des prêts recouvrables a atteint 4 293 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 608 millions de dollars par rapport au montant de 3 685 millions de dollars en date du 31 mars 2012.

Pour financer la hausse des prêts, Infrastructure Ontario a :

- émis à la province d'Ontario des obligations pour un produit de 445 millions de dollars, le solde étant de 2 080 millions au 31 mars 2013;
- emprunté 121,2 millions de dollars à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants, le solde étant de 334,5 millions de dollars au 31 mars 2013; et
- emprunté 65,1 millions de dollars en papier commercial à court terme, pour un solde de 669,2 millions de dollars au 31 mars 2013.

Les fonds sont empruntés en prévision d'un échéancier de besoins de financement de prêts. Les fonds empruntés au-delà des besoins immédiats sont investis à court terme jusqu'à ce qu'ils soient avancés aux emprunteurs.

Provision pour moins-value de prêts
Sur la base des renseignements disponibles actuellement, la provision pour moins-value de prêts est maintenue à un niveau qu'Infrastructure Ontario juge suffisant pour absorber les pertes sur prêts. La provision pour moins-value est passée en revue chaque trimestre; elle se compose d'une provision générale pondérée en fonction des risques au sein de l'industrie et d'une provision spécifique, s'il y a lieu.

La provision générale pondérée en fonction des risques au sein de l'industrie comprend les provisions cumulatives pour les pertes du portefeuille de prêts existant que l'on considère comme probables à l'avenir, mais qui ne sont pas encore connues et qui ne peuvent pas être déterminées pour un prêt spécifique, quel qu'il soit. La provision générale pondérée en fonction des risques au sein de l'industrie est calculée selon des modèles de risque de crédit qui tiennent compte à la fois de la probabilité d'un défaut (fréquence des pertes) et de la gravité des pertes, telles que déterminées par une évaluation des conditions commerciales et économiques, par les expériences antérieures et prévues de pertes, par la composition du portefeuille de prêts et par d'autres indicateurs pertinents. La provision pour dépréciation générale repose sur les taux de défaut pour les prêts établis par Moody's, à savoir les « taux de perte sur prêt et de défaut de remboursement pour les organismes non gouvernementaux ». En attendant que Infrastructure Ontario acquière sa propre expérience en matière de pertes, cette méthodologie, qui est passée en revue chaque trimestre, reflète la meilleure appréciation et la meilleure estimation possible, par la direction, des risques existants compte tenu de la conjoncture économique et des conditions actuelles du marché du crédit.

Les provisions spécifiques sont les provisions pour les pertes identifiables probables sur des prêts existants. Après avoir procédé à l'examen du portefeuille de prêts en cours, la direction a conclu qu'il n'y avait aucune perte identifiable probable pour quelque prêt que ce soit.

Dérivés
Les dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée d'instruments sous-jacents. Infrastructure Ontario, qui est à la fois emprunteur et créancier, a recours à des dérivés pour créer des couvertures de flux de trésorerie pour les instruments qui échoient à des dates différentes. Infrastructure Ontario crée des couvertures en procédant à des swaps de taux d'intérêt avec l'OOF, en acceptant d'échanger des flux de trésorerie sur la base d'un ou de plusieurs montants fictifs en utilisant des taux d'intérêt de référence stipulés pour une période donnée. Les swaps de taux d'intérêt permettent à Infrastructure Ontario de compenser ses encours de prêts et ses créances et par conséquent de les transformer efficacement en instruments selon des modalités qui minimisent l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario a ainsi remplacé certains de ses encours de prêts à taux fixe et une partie de son portefeuille de dettes à taux fixe par des instruments à taux variable. Dans le cadre de l'adoption de la nouvelle norme comptable SP 3450, comme cela est décrit plus haut, les dérivés sont désormais évalués chaque année et figurent dans l'état de la situation financière.

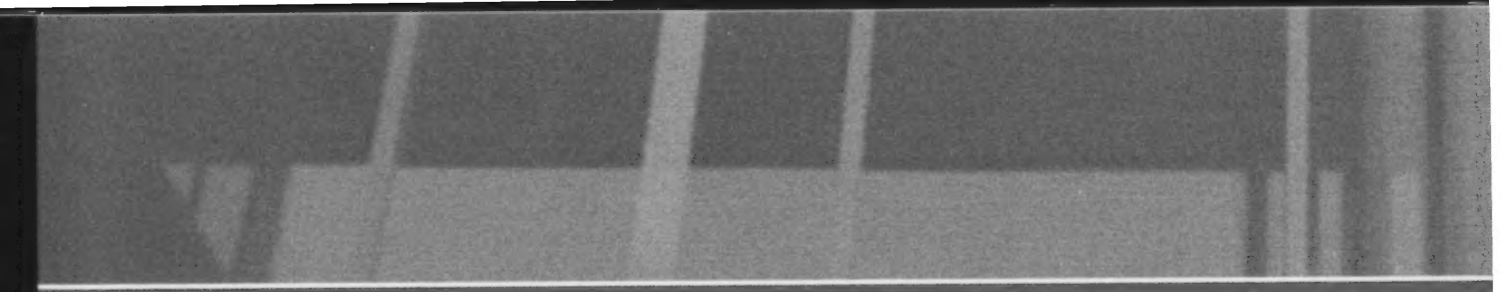

Créances sur projets
Les créances sur projets sont passées de 144,4 millions de dollars au 31 mars 2012 à 155,6 millions de dollars au 31 mars 2013, soit une hausse de 11,2 millions de dollars. Les produits issus de certains recouvrements de projets, comme les charges d'intérêts engagées pour financer les comptes débiteurs et les frais d'Infrastructure Ontario, sont comptabilisés pendant la phase de construction du projet, à compter de la clôture financière, et sont facturés à l'achèvement substantiel du projet.

Produits reportés
IO peut percevoir certains coûts d'un projet avant l'engagement des dépenses correspondantes ou certains frais avant la comptabilisation des produits correspondants. Ces montants sont déclarés sous la rubrique « Produits constatés d'avance » et comptabilisés dans les produits selon la politique de comptabilisation des produits.

Facilité de crédit de l'OOF
La facilité de crédit de l'OOF finance les besoins du programme de DMFA en matière de fonds de roulement. Au 31 mars 2013, le solde impayé de la facilité de crédit de l'OOF était de 73,0 millions de dollars, soit une diminution nette de 10,0 millions de dollars par rapport au 31 mars 2012. Infrastructure Ontario a procédé à un remboursement net du principal du prêt à hauteur de 10,0 millions de dollars et s'est acquittée de frais d'intérêt pour un montant de 1,9 million de dollars au cours de l'exercice.

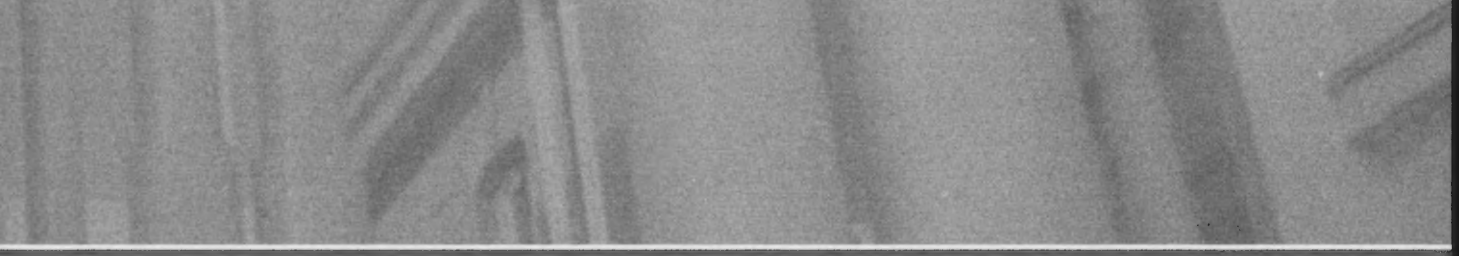

Société Ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

États financiers

Exercices clos les 31 mars 2013 et 2012

Infrastructure Ontario
Responsabilité à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier ont été établis conformément aux principes comptables pour les gouvernements recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et, le cas échéant, aux recommandations du Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction.

La direction maintient un système de contrôles internes conçus de manière à lui fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun. Le système comprend des politiques et des procédures structurées ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit la délégation de pouvoir et la séparation des responsabilités de manière appropriée.

Le conseil d'administration, par l'intermédiaire de son comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière. Le comité d'audit examine les états financiers et les soumet au conseil d'administration pour approbation.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers. La responsabilité de l'auditeur consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le rapport de l'auditeur présente de façon sommaire l'ampleur de l'examen effectué par l'auditeur ainsi que son opinion sur les états financiers.

Au nom de la direction,

Bert Clark
Président et chef de la direction

Komathie Wulf
Directrice générale des finances

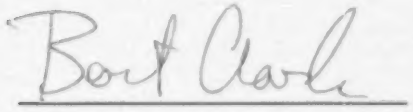

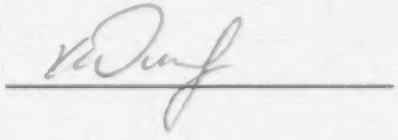

Infrastructure Ontario
Table des matières

01 Rapport de l'auditeur indépendant
02 État de la situation financière
03 État des résultats et de l'excédent accumulé
04 État des gains et pertes de réévaluation
05 État de la variation des actifs financiers nets
06 État des flux de trésorerie
07 - 32 Notes annexes

pwc

June 26, 2013

Independent Auditor's Report

To the Directors of Ontario Infrastructure and Lands Corporation

We have audited the accompanying financial statements of Ontario Infrastructure and Lands Corporation, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2013 and the statement of operations and accumulated surplus, re-measurement gains and losses, changes in net financial assets, and cash flows for the year then ended, and the related notes, which comprise a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the financial statements
Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian public sector accounting standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's responsibility
Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion
In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Ontario Infrastructure and Lands Corporation as at March 31, 2013 and the results of its operations, its re-measurement gains and losses, changes in its net financial assets and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Other matter
Without modifying our opinion, we draw attention to Note 2 to the financial statements which explain that certain comparative information for the year ended and as at March 31, 2012 has been restated. The financial statements as at March 31, 2012 and for the year then ended, prior to restatement of the comparative information, were audited by another auditor who expressed an unmodified opinion on those financial statements on June 21, 2012.

PricewaterhouseCoopers LLP

Chartered Accountants, Licensed Public Accountants

PricewaterhouseCoopers LLP
1 Robert Speck Parkway, Suite 1100, Mississauga ON L4Z 3M3
T: 905 949 7400, F: 905 949 7415, www.pwc.com/ca

"PwC" refers to PricewaterhouseCoopers LLP, an Ontario limited liability partnership

Infrastructure Ontario
État de la situation financière

31 mars
(en milliers de dollars)

	2013	2012 Retraité Notes 2 et 25
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	663 461 $	607 815 $
Comptes débiteurs (note 4)	71 296	72 777
Intérêts à recevoir	52 619	44 997
Produits de placement à recevoir	1 994	2 596
Prêts en cours (note 5)	4 292 502	3 685 245
Dérivés (note 6)	256 238	-
Créances sur projets (note 7)	155 590	144 367
Placements (note 8)	332 880	335 230
	5 826 580	4 893 027
Passifs		
Comptes créditeurs	11 141	13 543
Accrued liabilities	42 152	24 803
Charges à payer	54 315	44 030
Dérivés (note 6)	326 888	-
Produits reportés	4 455	4 623
Provision pour charges de restructuration (note 23)	-	1 323
Facilité de crédit de l'OOF (note 9)	73 000	83 000
Dette – programme de prêts (note 10)	5 243 738	4 612 665
	5 755 689	4 783 987
Actifs financiers nets	70 891	109 040
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 11)	5 836	6 286
	5 836	6 286
Excédent accumulé	147 377	115 326
Pertes de réévaluation accumulées	(70 650)	-
	76 727 $	115 326 $

Éventualités (note 18)
Engagements (note 19)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé

Président du conseil

Administrateur et président du comité d'audit

Infrastructure Ontario
État des résultats et de l'excédent accumulé

Exercices clos les 31 mars
(en milliers de dollars)

	2013 Prévisions	2013	2012 Retraité Notes 2 et 25
Revenue			
Produits d'intérêts (note 12)	10 350 $	140 767 $	119 483 $
Produits de placement (note 12)	-	19 247	34 439
Frais de livraison des projets	52 866	62 146	57 491
Frais de gestion	38 337	41 221	27 834
Coûts recouvrables	105 866	88 285	47 435
Crédit de financement	-	-	22 544
Autres produits	-	1 295	35
	207 419	352 961	309 261
Charges			
Salaires et avantages sociaux	53 898	55 059	51 766
Frais généraux et d'administration (note 13)	22 057	19 305	18 933
Charges relatives au programme			
Frais de consultation relatifs aux projets	110 182	89 156	60 866
Intérêts	-	146 199	128 337
Provision pour moins-value de prêts	1 500	114	3 353
Frais relatifs aux entrepreneurs	9 159	9 108	9 276
Frais de financement des projets	2 905	1 969	2 952
	199 701	320 910	275,483
Charges de restructuration			869
Excédent	7 718	32 051	32 909
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice, montant présenté auparavant	87 977	87 977	71 248
Ajustements des chiffres des périodes antérieures (note 2)	27 349	27 349	11 169
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice, montant retraité	115 326	115 326	82 417
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	123 044 $	147 377 $	115 326 $

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Infrastructure Ontario
État des gains et pertes de réévaluation

Exercice clos le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2013	
Gains (pertes) de réévaluation accumulés à l'ouverture de l'exercice	-	$
Ajustement à l'adoption du chapitre SP 3450, Instruments financiers (note 1)	(47 817)	
Pertes réalisées sur dérivés reclassées à l'état des résultats	19 844	
Pertes de réévaluation sur dérivés	(42 677)	
Pertes de réévaluation de l'exercice, montant net	(22 833)	
Pertes de réévaluation accumulées à la clôture de l'exercice	(70 650)	$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Infrastructure Ontario
État de la variation des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2013	2012 Retraité Notes 2 et 25
Surplus	**32 051$**	32 909 $
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(1 483)**	(507)
Amortissement des immobilisations corporelles	**1 933**	1 982
Ajustement au titre des pertes de réévaluation à l'adoption du chapitre SP 3450 (note 1)	**(47 817)**	-
Pertes de réévaluation de l'exercice, montant net	**(22 833)**	-
	(38 149)	34 384
Variation nette des actifs financiers nets	**109 040**	74 656
Actifs financiers nets à l'ouverture de l'exercice	**70 891$**	109 040 $
Actifs financiers nets à la clôture de l'exercice		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Infrastructure Ontario
État des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mars

(en milliers de dollars)

	2013	2012 Retraité Notes 2 et 25
Activités de fonctionnement		
Excédent net	32 051 $	32 909 $
Éléments sans incidence à court terme sur la trésorerie :		
Provision pour moins-value de prêts	114	3 353
Amortization of deferred concession costs		
Amortissement des coûts reportés sur prêts à conditions de faveur	(9 995)	(10 856)
Amortissement des immobilisations corporelles et des coûts de transaction liés au programme de prêts	5 362	3 542
	27 532	28 948
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs	1 481	(16)
Augmentation des intérêts à recevoir	(7 622)	(9 775)
Augmentation des créances sur projets	(11 223)	(11 263)
Augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	14 946	6 212
Diminution des produits reportés	(168)	(6 954)
Diminution de la provision pour charges de restructuration	(1 323)	(4 965)
Entrées de trésorerie liées aux activités de fonctionnement	23 623	2 187
Capital activities		
Acquisition of tangible capital assets	(1 483)	(507)
Cash applied to capital activities	(1 483)	(507)
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) des produits de placement à recevoir	602	(514)
Achat de placements	(3 030 042)	(4 192 022)
Produit de la cession de placements	3 032 393	4 066 149
Émission de prêts	(863 246)	(887 978)
Remboursements sur prêts	265 870	187 326
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(594 423)	(827 039)
Activités de financement		
Augmentation des intérêts à payer	10 284	8 016
Remboursements sur la facilité de crédit renouvelable de l'OOF	(10 000)	(40 000)
Émission de titres d'emprunt	1 231 794	1 368 797
Remboursements sur titres d'emprunt	(604 149)	(739 113)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	627 929 $	597 700 $
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	55 646	(227 659)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	607 815	835 474
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	663 461 $	607 815 $

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

31 mars 2013 et 2012

NATURE DE LA SOCIÉTÉ

Le 6 juin 2011, en vertu de la Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier de l'Ontario, la Société ontarienne de travaux d'infrastructure (la « SOTI »), la Société immobilière de l'Ontario (la « SIO ») et Stadium Corporation of Ontario Limited (« STADCO ») ont été fusionnées et prorogées en tant que personne morale sans capital-actions sous le nom de Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (« Infrastructure Ontario » ou la « société »). Infrastructure Ontario, qui est une société d'État, fait rapport au ministre de l'Infrastructure (le « ministre ») et est classée par la province d'Ontario en tant qu'entreprise en exploitation.

Le mandat d'Infrastructure Ontario couvre les points suivants :

- fournir du financement pour les infrastructures des municipalités et des organismes publics admissibles;
- fournir au gouvernement des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et de développement portant sur les travaux publics;
- assurer la gestion financière des travaux publics administrés par le ministère ou une société d'État sous la responsabilité du ministre;
- exercer le pouvoir, les devoirs et les fonctions qui lui sont délégués par le ministre en vertu de la Loi de 2011 sur le ministère de l'Infrastructure;
- fournir des conseils et des services relativement au parc immobilier des organismes du secteur public lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir au ministre des conseils sur les projets d'infrastructure de l'Ontario lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir au ministre des conseils en matière de stratégie financière ou d'autres questions visant le gouvernement lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- mettre en œuvre des opérations pour le gouvernement ou aider à la mise en œuvre de telles opérations lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir des services de gestion de projets et de gestion de contrats pour des projets d'infrastructure en Ontario qui ne sont pas du ressort des travaux publics lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- entreprendre tout autre projet que le ministre de l'Infrastructure juge bon.

Au 31 mars 2013, Infrastructure Ontario gérait une superficie locative de 45,6 millions de pieds carrés, à savoir 35,2 millions de pieds carrés qui sont la propriété de la province et 10,4 millions de pieds carrés qui sont loués auprès du secteur privé. En outre, une superficie de 82 176 acres de terrains est gérée par la province, représentée par le ministère de l'Infrastructure.

À titre de société d'État, Infrastructure Ontario est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(d) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Infrastructure Ontario figure à l'Annexe A de l'accord de réciprocité fiscale Canada-Ontario et bénéficie d'une exemption des taxes sur les biens et les services. Infrastructure Ontario est assujettie à la taxe de vente harmonisée (la « TVH »).

1. 1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable
Les présents états financiers sont établis en conformité avec les méthodes et les normes comptables recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

31 mars 2013 et 2012

Les états financiers ont été préparés selon le principe de la continuité des intérêts communs appliqué à la fusion de la SOTI et de la SIO, lequel exige que l'entité prorogée, Infrastructure Ontario, présente ses états financiers comparatifs comme si les deux entités avaient été regroupées depuis leur constitution. Avant la fusion, les mandats de la SOTI et de la SIO couvraient des activités complémentaires qui sont reprises par Infrastructure Ontario. Tous les actifs et passifs ont été transférés à Infrastructure Ontario.
Comme STADCO s'est dessaisie, avant la fusion, de ses actifs, passifs et activités au profit du ministère de l'Infrastructure et qu'elle n'apportait aucun actif, aucun passif ni aucune activité à l'organisme fusionné, elle est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, sans contrepartie, acquisition d'actifs ni reprise de passifs.

Par conséquent, les états financiers de l'exercice comparatif tiennent compte des activités d'Infrastructure Ontario, de la SOTI et de la SIO pour l'ensemble de l'exercice, mais excluent STADCO, après ajustements au titre des montants dus aux autres entités, s'il en est.

Nouvelles normes comptables
Le 1er avril 2012, Infrastructure Ontario a adopté les chapitres suivants du Manuel sur le secteur public : SP 3450, Instruments financiers, SP 1201, Présentation des états financiers, et SP 2601, Conversion des devises. Conformément aux dispositions de transition, les normes ont été adoptées prospectivement à compter de la date d'adoption, sans retraitement des résultats des périodes comparatives. Les nouvelles normes fournissent des exigences exhaustives de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information relatives aux instruments financiers et aux opérations en devises.

L'adoption du chapitre SP 2601 n'a eu aucune incidence sur les états financiers d'Infrastructure Ontario.

Par suite de l'adoption du chapitre SP 1201, un nouvel état des gains et pertes de réévaluation a été présenté pour l'exercice clos le 31 mars 2013, dans lequel figure l'évolution de la juste valeur de marché de certains actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur.

L'adoption du chapitre SP 3450 a donné lieu à un changement de la méthode utilisée pour évaluer et communiquer les intérêts sur les actifs financiers de la méthode simple, ou linéaire, vers la méthode du taux d'intérêt effectif. Le changement de méthode n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers.

En outre, aux termes des chapitres SP 1201 et SP 3450, tous les instruments financiers, y compris les dérivés, sont inclus dans l'état de la situation financière. Ils sont évalués à la juste valeur, au coût ou au coût après amortissement, en fonction des caractéristiques de l'instrument et des méthodes comptables retenues par Infrastructure Ontario. Comme le permet le chapitre SP 3450, Infrastructure Ontario a choisi d'identifier et de comptabiliser les dérivés incorporés sur une base prospective.

Conformément aux dispositions de transition du chapitre SP 3450, Infrastructure Ontario a comptabilisé un actif dérivé de 236,9 M$ et un passif dérivé de 284,7 M$ au titre de la juste valeur de ses dérivés sur swaps de taux d'intérêt au 1er avril 2012, un ajustement correspondant ayant été inscrit aux gains (pertes) de réévaluation.

Estimations de la direction
La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés pour la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux éléments à l'égard desquels la direction a établi des estimations sont le pourcentage d'avancement

aux fins d'évaluation des produits tirés des frais de livraison des projets, la provision pour moins-value du portefeuille de prêts et la juste valeur des dérivés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et d'autres estimations dont l'incidence serait comptabilisée dans les périodes ultérieures.

Instruments financiers
Les actifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs, des intérêts à recevoir, des produits de placement à recevoir, des prêts en cours, des dérivés, des créances sur projets et des placements. Les passifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés des comptes créditeurs et charges à payer, des intérêts à payer, des dérivés, de la facilité de crédit de l'Office ontarien de financement (l'« OOF ») et de la dette liée au programme de prêts.

Comptabilisation et évaluation initiales

Tous les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant i) à la juste valeur ou ii) au coût ou au coût après amortissement. Les dérivés, les placements de portefeuille en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les instruments financiers à la juste valeur sont classés comme étant à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont classés comme étant au coût ou au coût après amortissement. Les dérivés sont les seuls actifs financiers ou passifs financiers qu'Infrastructure Ontario évalue à la juste valeur. Tous les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement. La société n'a aucun placement de portefeuille en titres de capitaux propres coté sur un marché actif ni aucun instrument financier à la juste valeur.

On a déterminé que le coût après amortissement des prêts du programme de 2003-2004 (se reporter à la note 5) consentis par Infrastructure Ontario, qui étaient considérés comme des prêts à conditions de faveur, correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des prêts, actualisée au coût d'emprunt d'Infrastructure Ontario. La différence entre la valeur nominale d'un prêt et sa valeur actualisée est, en soi, une subvention. La subvention est comptabilisée à titre de coût lié aux prêts à conditions de faveur à la date de l'octroi du prêt et est amortie sur la durée du prêt de façon à ce qu'il y ait concordance avec la subvention d'intérêts sous-jacente.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif financier ou du passif financier ou déduits de celle-ci, respectivement. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur sont passés en charges dans l'état des résultats.

Les achats et les ventes d'actifs financiers prévoyant la livraison d'actifs dans une période prescrite par la réglementation ou une convention sur le marché (opérations normalisées) sont comptabilisés à la date de la transaction.

Évaluation ultérieure
L'évaluation ultérieure des actifs financiers dépend de leur classement dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

*i. Instruments financiers à la juste valeur*Financial

Les instruments financiers à la juste valeur sont réévalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période. Les gains ou pertes latents sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation, puis reclassés à l'état des résultats lors de la cession ou du règlement.

31 mars 2013 et 2012

Infrastructure Ontario utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur de ses instruments financiers :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : Autres techniques en vertu desquelles toutes les données d'entrée qui ont une incidence importante sur la juste valeur sont observables directement ou indirectement
- Niveau 3 : Techniques s'appuyant sur des données d'entrée ayant une incidence importante sur la juste valeur qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation appropriées, dont des modèles de prix à terme et de swaps, en fonction de calculs de la valeur actualisée. Les modèles intègrent diverses données d'entrée, y compris les courbes de taux d'intérêt.

ii. Instruments financiers au coût ou au coût après amortissement
Les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur le sont au coût ou au coût après amortissement.

L'intérêt relatif aux actifs financiers et aux passifs financiers évalués au coût après amortissement est comptabilisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif s'entend du taux d'actualisation des sorties ou des entrées de trésorerie futures estimatives sur la durée attendue de l'instrument ou, le cas échéant, sur une période plus courte.

Dépréciation

i. Perte de valeur d'un placement (non coté sur un marché actif)
Une baisse de valeur est comptabilisée à l'état des résultats et de l'excédent accumulé lorsque la valeur d'un placement a subi une baisse « durable ». Une perte est considérée comme « durable » si la valeur comptable du placement est supérieure à sa valeur réelle pendant une période prolongée. La baisse de valeur portée à l'état des résultats n'est pas reprise, même si la valeur réelle du placement de portefeuille s'accroît par la suite.

ii. Dépréciation de prêts en cours
Une provision pour moins-value du portefeuille de prêts est maintenue à un niveau qu'Infrastructure Ontario juge suffisant pour absorber les moins-values et les pertes sur prêts. La provision pour moins-value consiste en une provision générale qui est révisée périodiquement. Une provision pour moins-value de prêts est établie à l'égard du portefeuille de prêts, après évaluation par la direction de la conjoncture économique et des conditions du secteur et du portefeuille. La provision pour moins-value est sous-tendue par un processus de classement du risque selon lequel une note de risque est attribuée lors de la constitution du dossier de prêt, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. Plusieurs facteurs sont pris en compte lors de la détermination du niveau de la provision pour moins-value, notamment la sensibilité aux notes de risque, les secteurs d'activité, la qualité du portefeuille, la combinaison d'activités, la conjoncture économique et la situation des marchés du crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de dépôts et de placements très liquides dont l'échéance est d'au plus trois mois.

Instruments financiers dérivés
Infrastructure Ontario a recours à des instruments financiers dérivés, plus précisément des swaps de taux d'intérêt, pour gérer son risque de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la naissance du dérivé, puis réévalués ultérieurement à la juste valeur à chaque date de clôture. Les dérivés sont pris en compte dans les actifs financiers lorsque la juste valeur est en position débitrice et dans les passifs financiers lorsqu'elle est en position créditrice.

Les gains et pertes latents découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation et reclassés ultérieurement à l'état des résultats lors du règlement.

Dérivés incorporés
Un dérivé incorporé est séparé du contrat hôte et comptabilisé en tant que dérivé si toutes les conditions suivantes sont réunies :

a) les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte;

b) un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé;

c) l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur.

Lorsqu'elle conclut de nouveaux contrats, Infrastructure Ontario met en œuvre un processus documenté visant à relever l'existence de dérivés incorporés. Un questionnaire énumérant des indications de l'existence d'un dérivé incorporé est rempli au départ afin de déterminer si l'accord peut donner lieu à un dérivé incorporé. Lorsque l'existence d'un dérivé incorporé est confirmée, la direction examine les conditions propres au contrat afin de déterminer si le dérivé doit être évalué séparément ou intégré au contrat hôte. Il n'y avait aucun dérivé incorporé pour l'exercice clos le 31 mars 2013.
Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs à compter de l'exercice au cours duquel ils sont acquis, une dotation correspondant à une demi-année étant calculée dans l'année de l'acquisition et dans l'année de la cession. La durée de vie utile estimative des actifs est la suivante :

Matériel informatique et matériel connexe	3 ans
Logiciels	5 ans
Mobilier, agencements et matériel de bureau	De 3 à 10 ans
Améliorations locatives	De 5 à 10 ans

Dépréciation d'immobilisations corporelles
La société soumet la valeur comptable de ses immobilisations corporelles à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent la possibilité que la valeur comptable d'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du gouvernement à fournir des biens et services ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette. Le cas échéant, le coût de l'immobilisation corporelle est diminué pour refléter la baisse de valeur de l'actif. Il n'y a eu aucune perte de valeur à ce jour.

Constatation des produits
Intérêts sur prêts
Les intérêts sur les placements et les prêts en cours sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Frais de livraison des projets
Infrastructure Ontario fournit des services professionnels aux termes de contrats rémunérés à l'acte ou de contrats à prix fixe. Les produits des contrats rémunérés à l'acte sont comptabilisés lorsque les coûts sont engagés. Les produits des contrats à prix fixe sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le pourcentage d'avancement des travaux est calculé en se fondant sur le ratio des coûts engagés par rapport aux coûts totaux estimatifs. Les pertes, le cas échéant, liées aux contrats à prix fixe sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont relevées.

Frais de gestion
Les frais de gestion sont comptabilisés en produits lorsque les services sont rendus.

Coûts recouvrables
Les coûts recouvrables sont comptabilisés en produits lorsque les frais connexes sont engagés.

Crédit de financement
Par le passé, Infrastructure Ontario recevait du financement du ministère de l'Infrastructure au titre des charges engagées pendant l'exercice. Le financement était comptabilisé dans les produits non gagnés jusqu'à ce que la société engage les charges. Une fois les dépenses engagées par la société, le financement était comptabilisé en produits.was recognized as revenue.

2. RETRAITEMENT DES ÉTATS FINANCIERS DES PÉRIODES ANTÉRIEURES

Il a été nécessaire d'apporter des ajustements à l'information financière comparative de l'exercice clos le 31 mars 2012 en ce qui a trait à la comptabilisation des contrats à prix fixe visant les grands projets, de l'amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur et des gains (pertes) à la vente de placements.

Durant l'exercice, la direction a déterminé que les produits et les charges liés aux contrats à prix fixe visant les grands projets doivent être comptabilisés à l'approbation du projet, puisque le prix peut être déterminé et que les coûts estimatifs du projet peuvent être évalués d'une manière fiable. Certains produits et charges de la division des grands projets étaient antérieurement reportés et comptabilisés sur la période de construction. L'ajustement a donné lieu à un excédent accumulé de 9,4 M$ et de 11,2 M$ aux 31 mars 2011 et 2012, respectivement, et à une hausse correspondante de 1,9 M$ de l'excédent pour l'exercice clos le 31 mars 2012.

En 2008, Infrastructure Ontario a commencé à amortir en résultat les coûts reportés sur prêts à conditions de faveur selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement n'a pas été calculé correctement à l'adoption, ce qui a donné lieu à une sous-évaluation de 10,3 M$ des prêts et de l'excédent accumulé au 1er avril 2011. La correction a été apportée rétroactivement.

Les gains et pertes à la vente de placements, qui étaient auparavant reportés et amortis sur la durée du prêt connexe, auraient dû être comptabilisés intégralement dans la période de cession.

31 mars 2013 et 2012

Ajustements de l'état de la situation financière

(en milliers de dollars)	31 mars 2012 Publié antérieurement	Ajustement des périodes antérieures	31 mars 2012 Retraité
Créances sur projets	125 427 $	18 940 $	144 367 $
Coûts reportés relatifs aux projets	16 582	(16 582)	-
Produits reportés	19 098	(14 475)	4 623
Charges à payer	19 233	5 570	24 803
Prêts à recevoir	3 674 971	10 274	3 685 245
(Produits) charges reportées au titre de la couverture	(5 812)	5 812	-
Excédent accumulé			
Ajustement accumulé au titre des exercices antérieurs à 2012	-	11 169	-
Ajustement au titre de l'exercice 2012	-	16 180	-
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	87 977	27 349	115 326

Ajustements de l'état des résultats

(en milliers de dollars)	31 mars 2012 Publié antérieurement	Ajustement des périodes antérieures	31 mars 2012 Retraité
Produits de placement	20 143 $	14 296 $	34 439 $
Frais de livraison des projets	64 700	(7 209)	57 491
Grands projets – charges relatives au programme	70 777	(10 740)	60 037
Projets commerciaux – charges relatives au programme	(818)	1 647	829
Excédent	16 729	16 180	32 909

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	2013	2012 Retraité Notes 2 et 25
Trésorerie	**29 043 $**	11 577 $
Équivalents de trésorerie	**634 418**	596 238
	663 461 $	607 815 $

Les équivalents de trésorerie sont composés de placements du marché monétaire comptabilisés au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Au 31 mars 2013, les taux d'intérêt sur ces placements variaient de 0,98 % à 1,56 % (de 0,99 % à 1,24 % en 2012).

31 mars 2013 et 2012

4. COMPTES DÉBITEURS

(en milliers de dollars)	2013	2012 Retraité Notes 2 et 25
Créances clients	**67 765 $**	68 338 $
TVH/TPS	**3 504**	4 153
Autres débiteurs	**27**	286
	71 296 $	72 777 $

31 mars 2013 et 2012

5. PRÊTS EN COURS

($,000)	2013		2012 Retraité Notes 2 et 25	
Avances sur construction				
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure	604 333	$	520 342	$
Total	604 333		520 342	
		Intérêts (%)		Intérêts (%)
Debentures receivables				
Programme de prêts à conditions de faveur				
Échéance de 5 ans ou moins	-	-	170	1,87-2,31
Échéance de 6 à 10 ans	92 830	2,06-2,71	118 233	2,06-2,71
Échéance de 11 à 15 ans	47354	2,28-2,67	52 632	2,28-2,67
Échéance de 16 à 20 ans	327 054	2,36-2,95	349 383	2,36-2,95
Échéance de plus de 20 ans	69 626	2,52-3,05	72 351	2,08-3,05
	536 864		592 769	
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure				
Échéance de 5 ans ou moins	37 448	1,48-5,07	40 631	1,48-5,07
Échéance de 6 à 10 ans	450 433	2,42-5,20	357 407	2,56-5,20
Échéance de 11 à 15 ans	598 066	3,07-5,37	467 538	3,11-5,37
Échéance de 16 à 20 ans	914 870	3,30-5,89	849 264	3,41-5,89
Échéance de plus de 20 ans	1 222 043	3,49-5,91	938 730	3,75-5,91
	3 222 860		2 653 570	
Total	3 759 724		3 246 339	
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur				
Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice	(77 736)		(88 592)	
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur	9 995		10 856	
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur à la clôture de l'exercice	(67 741)		(77 736)	
Provision pour moins-value de prêts	(3 814)		(3 700)	
Prêts en cours	4 292 502	$	3 685 245	$

31 mars 2013 et 2012

Les avances sur construction sont des prêts consentis à des municipalités et d'autres organismes publics. Le taux d'intérêt des prêts à la construction correspond au taux des acceptations bancaires de 30 jours majoré de 10 points de base. Ces prêts sont assortis d'une durée plus courte que les débentures (moins de cinq ans) et sont remboursés lorsque la construction est achevée.

Les débentures à recevoir sont dues par des municipalités et d'autres organismes publics et sont assorties d'échéance de 5 ans à 40 ans.

Infrastructure Ontario gère le risque de crédit lié à son portefeuille de prêts en cours par l'intermédiaire de diverses dispositions énoncées dans les ententes de prêts. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à un emprunteur recevant du financement de la province. Les prêts accordés à des emprunteurs non gouvernementaux sont assujettis à des clauses restrictives sur les actifs, et l'emprunteur est tenu de fournir des sûretés et peut devoir fournir une assurance sur le prêt.

6. DÉRIVÉS

Infrastructure Ontario utilise diverses stratégies de gestion du risque et exerce ses activités en respectant des limites strictes d'exposition au risque afin de s'assurer que son exposition au risque est gérée de façon prudente et efficiente. Parmi les stratégies variées auxquelles elle a recours, il y a l'utilisation d'instruments financiers dérivés (les « dérivés »). Infrastructure Ontario n'utilise pas de dérivés à des fins de spéculation.

Les dérivés sont des contrats financiers qui tirent leur valeur d'instruments sous-jacents. Étant à la fois emprunteur et prêteur, Infrastructure Ontario utilise des dérivés pour constituer des couvertures de flux de trésorerie à l'égard d'instruments ayant des dates d'échéance différentes. Les couvertures sont constituées au moyen de swaps de taux d'intérêt, qui sont des contrats légaux en vertu desquels Infrastructure Ontario convient avec une autre partie d'échanger des flux de trésorerie fondés sur une ou plusieurs valeurs nominales en utilisant des taux d'intérêt de référence stipulés pour une période déterminée. Les swaps de taux d'intérêt permettent à Infrastructure Ontario d'opérer compensation entre ses prêts et ses dettes obligataires et d'ainsi les convertir effectivement en instruments assortis de modalités qui minimisent l'exposition au risque de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario a échangé certains de ses prêts à taux fixe en cours et portefeuilles de titres de créance à taux fixe contre des instruments à taux variable.

Tous les swaps de taux d'intérêt ont été conclus avec l'OOF comme partie contractante. L'OOF a la faculté, à certaines dates à l'intérieur de la période de swap, de réviser un swap de taux d'intérêt individuel, ce qui peut donner lieu à un règlement en espèces ou à un encaissement, sans incidence sur l'efficacité de l'opération de swap.

Le tableau ci-dessous donne un échéancier des dérivés d'Infrastructure Ontario en cours au 31 mars 2013, en fonction des valeurs nominales des contrats. Les valeurs nominales des swaps de taux d'intérêt représentent le montant auquel les taux fixes et variables sont appliqués pour calculer l'échange de flux de trésorerie. Les valeurs nominales ne sont pas comptabilisées à l'état de la situation financière. Elles représentent le volume des dérivés en cours et ne sont pas représentatives du risque de crédit, du risque de marché ou des flux de trésorerie réels de ces instruments.

31 mars 2013 et 2012

Échéance (en millions de dollars)	À moins de 1 an	De 2 à 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	À plus de 15 ans	Valeur nominale totale
Dette	302	1 272	1 094	0	725	3 393
Prêts en cours	196	870	1 073	744	812	3 695

Les dérivés ont été comptabilisés à la juste valeur au 31 mars 2013, ce qui a donné lieu à un actif dérivé de 256,2 M$, à des passifs dérivés de 326,9 M$ et à une perte latente de 70,7 M$ comptabilisée à l'état des gains et pertes de réévaluation.

7. CRÉANCES SUR PROJETS

Les créances sur projets sont des produits et des recouvrements de charges comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux ou lorsque les charges sont engagées. Certaines créances sur projets, y compris les charges d'intérêts servant à financer les créances, ne seront pas facturées avant l'achèvement du projet. Les créances sur projets sont dues par divers ministères de l'Ontario.

8. PLACEMENTS

Les placements consistent en des obligations utilisées comme instruments de couverture économique, tel que l'explique la note 1, lesquels sont présentés au coût après amortissement. Au 31 mars 2013, les taux d'intérêt sur ces placements variaient de 1,90 % à 5,00 % (de 1,90 % à 5,20 % en 2012) et les échéances allaient de mars 2014 à juin 2043.

9. FACILITÉ DE CRÉDIT DE L'OOF

L'OOF, un organisme de la province d'Ontario, a consenti à Infrastructure Ontario une facilité de crédit renouvelable subordonnée de 200 M$ destinée au fonds de roulement nécessaire au programme de livraison des projets. Les avances doivent être remboursées à l'achèvement des projets distincts selon le modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (« DMFA »). Au 31 mars 2013, Infrastructure Ontario avait prélevé 73,0 M$ (83,0 M$ en 2012) au titre de cette facilité de crédit, à un taux d'intérêt correspondant au coût d'emprunt de la province pour des emprunts d'une durée semblable. Les intérêts varient entre 1,59 % et 2,64 % (entre 1,98 % et 2,64 % en 2012) et les échéances vont d'août 2013 à juillet 2015.

Le 6 juin 2011, Infrastructure Ontario a adopté un nouveau règlement d'emprunt qui prolonge jusqu'au 29 juin 2016 l'autorisation d'emprunter des fonds de la société et repousse la date du remboursement obligatoire de tous les emprunts au 29 juin 2019. Par la suite, Infrastructure Ontario et l'OOF ont conclu une entente modificative qui prolonge jusqu'au 29 juin 2016 la période pendant laquelle Infrastructure Ontario peut emprunter des fonds et repousse la date du remboursement obligatoire au 29 juin 2019.

Infrastructure Ontario a entrepris des pourparlers avec l'OOF en vue de modifier la facilité de crédit destinée au fonds de roulement nécessaire à tous les projets attribués à l'organisme par le ministre.

31 mars 2013 et 2012

10. DETTE – PROGRAMME DE PRÊTS

(en milliers de dollars)	2013	2012 Retraité Notes 2 et 25
Papier commercial	**669 213**	$ 604 149 $
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	**1 250 000**	1 250 000
Obligations de la SOTI et de la société	**2 080 000**	1 635 000
Montant emprunté à la province d'Ontario	**799 681**	799 681
Montant emprunté à l'Agence ontarienne des eaux	**120 000**	120 000
Montants empruntés à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants	**334 490**	213 257
	5 253 384	4 622 087
Frais d'émission	**(9 646)**	$ (9 422) $
	5 243 738	4 612 665

Papier commercial
Infrastructure Ontario émet des billets dans le cadre d'un programme de papier commercial. Les fonds servent à combler les besoins de financement à court terme, y compris la gestion de la trésorerie, le financement des actifs et les besoins généraux du fonctionnement. Le programme est autorisé à émettre un maximum de 750 M$ pour des durées pouvant aller jusqu'à un an. Au cours de l'exercice, les intérêts sur les billets ont varié de 1,05 % à 1,07 % (de 1,03 % à 1,18 % en 2012). Au 31 mars 2013, les échéances allaient d'avril 2013 à juin 2013.

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure
Le 17 juillet 2006, au moment de sa fusion avec l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (l'« OOFIS »), Infrastructure Ontario a pris en charge 650 M$ d'obligations pour le renouvellement de l'infrastructure. Les obligations portent intérêt au taux de 4,60 % par année et viennent à échéance le 1er juin 2015.

Le 19 avril 2007, Infrastructure Ontario a émis des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'une valeur de 300 M$. Les obligations portent intérêt au taux de 4,70 % par année et viennent à échéance le 1er juin 2037.

Le 26 août 2008, Infrastructure Ontario a émis des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'une valeur de 300 M$. Les obligations portaient intérêt au taux de 3,95 % par année et venaient à échéance le 3 juin 2013. Les obligations ont été rachetées.

Obligations de la SOTI et de la société

31 mars 2013 et 2012

Infrastructure Ontario émet des obligations en faveur de la province d'Ontario afin de financer son programme de prêts. Il s'agit d'obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui seront remboursées en dernier lieu concurremment à la dette publique non garantie actuelle et future d'Infrastructure Ontario. Les obligations portent intérêt à des taux allant de 2,02 % à 4,96 % (de 2,02 % à 4,96 % en 2012) par an, et les échéances vont de septembre 2014 à juin 2043. Les intérêts sur ces obligations sont versés semestriellement jusqu'à l'échéance.

Montant emprunté à la province d'Ontario
Infrastructure Ontario a obtenu de la province d'Ontario un emprunt subordonné de 50 ans d'environ 800 M$ en contrepartie d'un billet venant à échéance le 31 mars 2053. Les intérêts sur le billet sont révisés trimestriellement, le taux étant fixé au taux des bons du Trésor à trois mois de la province, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2013, les intérêts sur le billet ont été fixés à 1,00 % (0,99 % en 2012).

Montant emprunté à l'Agence ontarienne des eaux
Infrastructure Ontario a obtenu de l'Agence ontarienne des eaux (l'« AOE »), un organisme de la province d'Ontario, un emprunt subordonné de 20 ans de 120 M$ en contrepartie d'un billet venant à échéance le 1er mars 2023. Les intérêts sur le billet sont révisés mensuellement, le taux d'intérêt étant fixé à quatre points de base sous le taux CDOR, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2013, les intérêts sur le billet ont été fixés à 1,22 % (1,16 % en 2012).

Les montants empruntés à la province d'Ontario et à l'AOE fournissent : i) une protection du crédit pour les investisseurs en obligations non subordonnées telles que les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure et le papier commercial, ii) des liquidités de sûreté pour les besoins de financement d'Infrastructure Ontario, et iii) un capital de base à long terme stable qui permet à Infrastructure Ontario d'obtenir une notation élevée.

Montants empruntés à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants
Infrastructure Ontario obtient de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (la « SOGFII »), un organisme de la province d'Ontario, des emprunts subordonnés d'une durée de cinq ans. Il s'agit d'obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui seront remboursées en dernier lieu concurremment à la dette publique non garantie actuelle et future d'Infrastructure Ontario.

Les intérêts sur les obligations à taux fixe s'échelonnent de 1,92 % à 3,05 %, sont composés semestriellement et sont payés à l'échéance. Les échéances vont de janvier 2016 à février 2018. Les intérêts sur les obligations à taux variable sont fixés et composés trimestriellement et sont assortis d'un taux plancher de 1,55 % par année. En 2012-2013, Infrastructure Ontario a payé le taux plancher de 1,55 % sur toutes les obligations à taux variable dues à la SOGFII. Les échéances s'échelonnent d'octobre 2016 à février 2018.

Frais d'émission
Les frais engagés lors de l'émission des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure et des obligations de la SOTI et de la société sont déduits de la dette connexe et amortis sur la durée des obligations en question.

31 mars 2013 et 2012

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Exercice clos le 31 mars 2013

(en milliers de dollars)	Matériel informatique	Logiciels	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
Coût					
Solde au 1er avril 2012	12 876	4 153	1 984	9 828	28 841
Ajouts	1 132	351	-	-	1 483
Solde au 31 mars 2013	14 008	4 504	1 984	9 828	30 324
Amortissement cumulé					
Solde au 1er avril 2012	12,191	3,918	1,577	4,869	22 555
Dotation à l'amortissement	681	210	112	930	1 933
Solde au 31 mars 2013	12 872	4 128	1 689	5 799	24 488
Valeur comptable nette au 31 mars 2013	1 136	376	295	4 029	5 836

Exercice clos le 31 mars 2012
Retraité, notes 2 et 25

(en milliers de dollars)	Matériel informatique	Logiciels	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
Coût					
Solde au 1er avril 2012	12 600	4 153	1 984	9 596	28 333
Ajouts	276	-	-	232	508
Solde au 31 mars 2013	12 876	4 153	1 984	9 828	28 841
Amortissement cumulé					
Solde au 1er avril 2011	11,443	3,743	1,459	3,928	20 573
Dotation à l'amortissement	748	175	118	941	1 982
Solde au 31 mars 2012	12,191	3,918	1,577	4,869	22 555
Valeur comptable nette au 31 mars 2012	685	235	407	4,959	6 286

31 mars 2013 et 2012

12. PRODUITS (CHARGES) D'INTÉRÊTS ET PRODUITS DE PLACEMENT

Dans les prévisions, les produits d'intérêts, les charges d'intérêts et les produits de placement sont pris en compte dans la marge nette; ils sont cependant comptabilisés en tant qu'intérêts sur les prêts, produits de placement et charges d'intérêts sur une base brute.

(en milliers de dollars)	2013 Prévisions	2013	2012 Retraité Notes 2 et 25
Produits d'intérêts sur prêts	-	$ 140 767	$ 119 483 $
Produits de placement	-	19 247	34 439
Charges d'intérêts sur la dette	-	(146 199)	(128 337)
Marge d'intérêts nette	10 350	$ 13 815	$ 25 585 $

La ventilation des charges d'intérêts sur la dette est présentée ci-après :

(en milliers de dollars)	2013	2012 Retraité Notes 2 et 25
Papier commercial	6 769	$ 7 415 $
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	55 850	56 160
Obligations de la SOTI et de la société	67 702	52 149
Montant emprunté à la province d'Ontario	7 957	8 157
Montant emprunté à l'AOE	1 416	1 401
Montants empruntés à la SOGFII	6 505	3 055
	146 199	$ 128 337 $

31 mars 2013 et 2012

(en milliers de dollars)	2013	2012 Retraité Notes 2 et 25
Intérêts en trésorerie reçus	**161 189 $**	138 976 $
Intérêts en trésorerie payés	**(156 310)**	(138 651)
	4 879	325
Produits d'intérêts et de placement hors trésorerie		
Gain à la vente de placements	**2 594**	12 700
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur (note 5)	**9 995**	10 856
Autres produits d'intérêts et de placement hors trésorerie	**(3 653)**	1 704
Produits d'intérêts et de placement, montant net	**13 815 $**	25 585 $

Les autres produits d'intérêts et de placement hors trésorerie comprennent le montant net des produits d'intérêts à recevoir et des charges d'intérêts à payer ainsi que l'amortissement des primes et des escomptes à l'achat de placements.

13. FRAIS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAUX

(en milliers de dollars)	2013 Prévisions	**2013**	2012 Retraité Notes 2 et 25
Communications	347	**176**	350
Technologies de l'information	7 639	**7 470**	6 213
Bureau et administration	1 976	**1 391**	1 441
Locaux	5 515	**5 535**	5 604
Services professionnels et de consultation	4 479	**2 800**	3 343
Dotation à l'amortissement	2 101	**1 933**	1 982
	22 057 $	**19 305 $**	18 933 $

31 mars 2013 et 2012

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La société a une dépendance économique envers la province puisque 47 % de ses produits pour l'exercice clos le 31 mars 2013 (49 % en 2012) lui ont été versés par celle-ci afin de lui permettre de fournir des services à des sociétés d'État et ministères de l'Ontario, notamment le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère du Procureur général, le ministère des Services gouvernementaux, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et le ministère des Transports, en plus du ministère de l'Infrastructure.

Les principales sources de produits d'Infrastructure Ontario provenant de la province sont :

1. Frais de livraison des projets
   Des frais établis en fonction du marché sur un pourcentage des coûts liés aux projets sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et de développement lié aux travaux publics, qui sont offerts à différents ministères.

2. Frais de gestion
   Des frais établis en fonction du marché sur un pourcentage des coûts liés aux projets sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion immobilière et de gestion de projets, qui sont offerts au porte feuille immobilier général du ministère de l'Infrastucture.

3. Coûts recouvrables
   Certains projets et services sont fournis à divers ministères sur une base de recouvrement des coûts.

Infrastructure Ontario a emprunté des montants portant intérêts à l'AOE, à la province d'Ontario, à la SOGFII et à l'OOF (notes 9 et 10).

Infrastructure Ontario a engagé des charges au titre des services de l'OOF s'élevant à 0,92 M$ (0,92 M$ en 2012).

Infrastructure Ontario has interest bearing loans from the OCWA, the Province of Ontario, OIIC and the OFA (Notes 9 and 10).

Infrastructure Ontario has incurred costs for services of the OFA of $0.92 million (2012 - $0.92 million).

15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société fournit des prestations de retraite à certains de ses salariés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime multiemployeurs à prestations déterminées mis sur pied par la province d'Ontario. Le coût du régime de retraite, soit 0,6 M$ (0,5 M$ en 2012), est fondé sur des formules établies par la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et a été passé en charges. De plus, le coût des prestations complémentaires de retraite pour ces salariés est payé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas compris dans les états financiers.

La société offre un régime de retraite à cotisations déterminées à tous ses autres salariés à temps plein. Pour l'exercice clos le 31 mars 2012, deux régimes de retraite à cotisations déterminées étaient en vigueur, un pour les salariés de chaque entité remplacée, soit la SOTI et la SIO. Chaque régime était assorti de cotisations salariales et patronales différentes. Le 1er avril 2012, la société a fusionné les régimes de retraite à cotisations déterminées. Pour l'exercice clos le 31 mars 2013, le coût de ce régime s'est élevé à 2,3 M$ (2,0 M$ en 2012).

31 mars 2013 et 2012

16. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs ainsi que des prêts en cours. La société fait également des placements et conclut des transactions dérivées.

À l'exception des dérivés, les principaux passifs financiers d'Infrastructure Ontario sont les prêts et emprunts ainsi que les dettes fournisseurs et autres créditeurs. Le principal objectif de ces passifs financiers consiste à financer les activités et le portefeuille de prêts de la société.

La juste valeur des actifs financiers et passifs financiers correspond au montant auquel l'instrument pourrait être échangé dans une transaction courante entre parties consentantes, autre que dans le cadre d'une vente forcée ou d'une liquidation.

Comme l'explique la note 1, Infrastructure Ontario évalue ses dérivés à la juste valeur. Tous les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement.

Infrastructure Ontario conclut des dérivés sur taux d'intérêt afin d'atténuer le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt. La haute direction de la société supervise la gestion de ces risques. Toutes les activités liées aux dérivés conclus aux fins de gestion des risques sont exercées par des équipes spécialisées qui sont dotées de compétences et d'une expérience appropriées et sont encadrées comme il se doit. Infrastructure Ontario a pour politique de n'avoir recours à des dérivés que pour atténuer le risque de taux d'intérêt et non aux fins de spéculation.

Au 31 mars 2013, Infrastructure Ontario détenait des actifs dérivés de 256,2 M$ et des passifs dérivés de 326,9 M$. La juste valeur de ces deux éléments a été déterminée selon le niveau 2 de la hiérarchie, comme l'explique la note 1.

Infrastructure Ontario conclut des swaps de taux d'intérêt avec l'OOF. La juste valeur de ces dérivés a été déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix en fonction de données d'entrée observables sur le marché, compte tenu des prix du marché et des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur temporelle de l'argent et de la courbe de rendement ou de facteurs de volatilité qui sous-tendent les positions. Pour déterminer la juste valeur des dérivés, on doit tenir compte du risque de crédit et des coûts directs continus sur la vie des instruments.

17. GESTION DES RISQUES

Les principaux risques auxquels Infrastructure Ontario est exposée du fait de ses instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt. Le conseil d'administration examine et approuve les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés dans les paragraphes suivants.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité de la contrepartie à satisfaire à ses obligations contractuelles envers Infrastructure Ontario. La société est essentiellement exposée au risque de crédit au titre de ses prêts en cours et de sa trésorerie à recevoir. La société gère et contrôle le risque de crédit en mettant en œuvre des politiques et des processus d'examen. La surveillance du risque de crédit incombe en grande partie au comité du risque du conseil d'administration.

31 mars 2013 et 2012

La politique en matière de risque de crédit fait en sorte que les montants des prêts accordés sont proportionnels à la capacité de l'emprunteur d'assurer le service de la dette et à la tolérance au risque d'Infrastructure Ontario. La politique en matière de risque de crédit établit les principes d'évaluation du risque de crédit de chaque catégorie d'emprunteurs et place des limites aux prêts afin de tenir compte du risque et de la capacité de l'emprunteur d'assurer ultérieurement le service de la dette. Un contrôle diligent est effectué, et la note finale ainsi que le montant maximal du prêt de chaque demandeur sont soumis à l'approbation de la haute direction et, au besoin, du comité du risque du conseil d'administration.

Infrastructure Ontario a mis en place un processus d'examen des prêts afin de permettre de relever rapidement tout changement possible de la solvabilité des contreparties, notamment au moyen d'examens périodiques des garanties. Les limites par contrepartie sont établies grâce à un système de classement du risque de crédit qui attribue une note à chaque contrepartie. Les notes sont revues régulièrement. Le processus d'examen des prêts vise à permettre à la société d'évaluer la perte potentielle pouvant découler des risques auxquels elle est exposée et d'apporter les correctifs nécessaires.

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit, compte non tenu des dérivés et des garanties ou autres rehaussements de crédit, s'établissait comme suit au 31 mars 2013 :

(en milliers de dollars)	2013	En souffrance
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Comptes débiteurs	663 461	-
Intérêts à recevoir	71 296	34 704
Produits de placement à recevoir	52,619	-
Prêts en cours	1 994	-
Créances sur projets	4 292 502	-
Placements	155 590	-
	332 880	-
	5 570 342 $	34 704

31 mars 2013 et 2012

Puisque les emprunteurs d'Infrastructure Ontario appartiennent au secteur public, ils présentent un risque de crédit peu élevé du fait de leur capacité unique à générer ou à recevoir des produits en contrepartie de services publics essentiels ou de modèles d'affaires peu risqués qui servent les intérêts du secteur public. Le profil des prêts en cours s'établissait comme suit au 31 mars 2013 :

(en milliers de dollars)	Encours total	Atténuation du risque de crédit
Catégorie 1		
Municipalités	3 068 273 $	Les produits fiscaux et les transferts provinciaux représentent d'excellentes sources de remboursement de la dette.
Universités	184 414	
Régies locales des services publics	555	
	3 253 242	
Catégorie 2		
MaRS	153 612	Les secteurs sont réglementés ou ont droit de recevoir des contrats commerciaux à composante gouvernementale et, par conséquent, ils disposent d'une source stable de remboursement de la dette.
Sociétés de distribution locales	198 580	
Soins de longue durée	129 464	
Logement abordable (SCHL)	126 569	
Logement abordable (hors SCHL)	213 973	
Logement social	5 694	
Centres autochtones d'accès aux soins de santé	6 886	
	834 778	
Catégorie 3		
Centrales électriques	92 126	Ces organismes sont tributaires de produits autogénérés parce que les prix sont réglés par le marché ou qu'ils dépendent de dons et d'activités de collecte de fonds.
Systèmes énergétiques communautaires	18 642	
Corporations municipales (autres)	29 038	
Entités bénéficiaires (établissements de formation artistique, centres de soins palliatifs, etc.)	132 631	
Activités sportives et récréatives	3,600	
	276,037	
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur		
Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice	(77 736)	
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur	9 995	
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur à la clôture de l'exercice	**(67 741)**	
Provision pour moins-value de prêts	(3 814)	
Prêts en cours	**4 292 502 $**	

Garanties
Infrastructure Ontario accorde des prêts aux demandeurs capables d'assurer le service de la dette sur la durée du prêt. La société n'accorde aucun prêt sur la valeur résiduelle de l'actif et ne tient pas compte de la propriété ou du contrôle d'un actif lorsqu'elle évalue la couverture du service de la dette. Elle accorde des prêts aux demandeurs disposant de sources de flux de trésorerie permanents quasi assurés, plus précisément la capacité unique de bon nombre d'emprunteurs à générer des produits fiscaux ou à recevoir un financement de la province. Infrastructure Ontario atténue son risque de crédit au titre du portefeuille de prêts au moyen de diverses provisions pour prêts. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à un emprunteur recevant du financement de la province. Les clients qui ne reçoivent pas de financement provincial doivent fournir des garanties adéquates, des emprunts ou charges hypothécaires de premier rang, des contrats de sûreté générale, des cessions de loyers et de contrats de location, des cessions de comptes et d'accords ainsi que des nantissements.

Dépréciation
La provision pour moins-value du portefeuille de prêts est maintenue à un niveau qu'Infrastructure Ontario considère comme suffisant pour absorber les moins-values et les pertes sur prêts.

La provision pour moins-value du portefeuille de prêts est constituée lorsqu'un examen prudent par Infrastructure Ontario de la conjoncture économique, du secteur et du portefeuille indique qu'il pourrait y avoir moins-value ou perte. La provision pour moins-value est étayée par un processus de classement du risque en vertu duquel des notes sont attribuées lors du montage du prêt, surveillées en continu et ajustées pour refléter l'évolution du risque de crédit sous-jacent. La détermination du niveau de la provision pour moins-value tient compte de divers facteurs, y compris la sensibilité aux notes, les secteurs économiques, la qualité du portefeuille, la composition d'activités, la conjoncture économique et les conditions des marchés du crédit.

Aucun actif n'avait été déprécié au 31 mars 2013.

Risque de marché
Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des prix du marché. Le risque de marché englobe le risque de taux d'intérêt. La société est exposée au risque de marché au titre des placements qu'elle achète aux fins de couverture économique des fonds empruntés en sus de ses besoins immédiats en matière de financement de prêts. Ces placements sont vendus au besoin afin de financer les prêts. La nature à court terme de ces placements atténue le risque.

Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue par suite de variations des taux d'intérêt du marché. Il y a risque de taux d'intérêt lorsque la réévaluation des actifs n'est pas harmonisée avec la réévaluation des passifs. Si, par exemple, un prêt du portefeuille de la société est assorti d'une durée de 20 ans (actif) et que la dette connexe (passif) est assortie d'une durée inférieure, il pourrait être nécessaire d'émettre la dette à plusieurs reprises sur la durée de l'actif. Chaque fois que la dette est renouvelée ou refinancée, il existe un risque que les taux d'intérêt aient grimpé, ce qui donnerait lieu soit à une baisse des produits d'intérêts nets soit, si le prêt accordé est assorti d'un taux inférieur au taux d'emprunt de la société, à une augmentation de la perte nette.

La direction contrôle le risque de taux d'intérêt grâce à l'alignement naturel des échéances des actifs et des passifs et à des swaps de taux d'intérêt. Par exemple, la direction a atténué le risque de taux d'intérêt lié à sa réserve en effectuant des placements dont les durées sont harmonisées à celles des emprunts consentis par la province et l'AOE.

Infrastructure Ontario est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt dans la période entre l'émission de la dette à long terme et la date à laquelle elle verse le financement aux organismes publics. Afin de gérer ce risque de taux d'intérêt, Infrastructure Ontario investit dans des obligations assorties d'échéances semblables permettant de neutraliser le taux d'intérêt jusqu'à ce que les fonds soient prêtés.

Le risque de taux d'intérêt lié au portefeuille de prêts à la construction à taux variable est minimisé au moyen de financement à court terme assorti d'échéances semblables qui vient soutenir ces prêts. D'autre part, la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux prêts à taux fixe s'appuie sur le recours à un financement assorti d'échéances similaires et à des swaps de taux d'intérêt par l'intermédiaire de l'OOF, puisque, contrairement à la réserve et aux portefeuilles de prêts à la construction, il n'est pas possible d'harmoniser plus exactement les échéances de l'actif et du passif de ces prêts.

En vertu de la politique de gestion de l'actif et du passif d'Infrastructure Ontario, le risque de taux d'intérêt est surveillé et communiqué en continu à la haute direction et au comité du risque du conseil d'administration. La politique de gestion de l'actif et du passif dote la haute direction des outils nécessaires à la gestion du risque de taux d'intérêt et de la capacité à charger l'effectif de la division des marchés financiers de l'OOF d'exécuter des transactions financières visant à gérer le risque de taux d'intérêt, y compris le recours aux dérivés. La société a établi une limite stricte en matière de risque de taux d'intérêt, laquelle précise la perte maximale attendue advenant une variation hypothétique de 100 points de base des taux d'intérêt, en plus de restreindre la perte potentielle en minimisant l'exposition à un point donné de la courbe de rendement.

	Incidence	
Diminution/augmentation des taux d'intérêt	**État des résultats**	**Gains/pertes de réévaluation**
-1% / +1%	$5,5M$ / (4,5M)	$0,7M$ / (0,7M$)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'Infrastructure Ontario ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. Ses prêteurs sont protégés par un fonds de réserve financé au moyen d'emprunts subordonnés à long terme accordés par la province et l'AOE. Les fonds de réserve sont essentiellement investis dans des instruments liquides à court terme pouvant être convertis en trésorerie advenant une crise de liquidité prévisible (p. ex. : l'impossibilité pour Infrastructure Ontario de conclure un placement de titres d'emprunt au moment prévu, la désorganisation du programme d'émission de papier commercial à court terme ou d'importants besoins en trésorerie imprévus par les clients).

L'objectif principal de la stratégie de placement est d'assurer la sécurité du capital ainsi que la souplesse et la liquidité de la réserve. La politique de gestion de l'actif et du passif impose des limites quant au type et à la teneur de tous les placements en pourcentage du total du portefeuille, en conformité avec la Loi sur l'administration financière de la province d'Ontario.
Le règlement administratif régissant les emprunts d'Infrastructure Ontario est approuvé par le conseil d'administration et par le ministre de l'Infrastructure et le ministre des Finances tous les 18 mois. Les emprunts font l'objet d'un examen trimestriel par le comité du risque. Tous les emprunts sont effectués après prise en compte judicieuse des risques de taux d'intérêt et de liquidité, en conformité avec la politique de gestion de l'actif et du passif. L'OOF coordonne et exécute toutes les activités d'emprunt. Infrastructure Ontario emprunte des fonds directement auprès de la province d'Ontario afin de combler ses besoins de financement à long terme par l'intermédiaire de l'OOF.

Outre les directives en matière de gestion des liquidités énoncées dans la politique de gestion de l'actif et du passif, la société s'est dotée d'une politique de gestion du capital, laquelle, sous la supervision du comité du risque du conseil d'administration, vise à maintenir la liquidité des marchés. Les limites imposées par la politique de gestion du capital font en sorte que le capital destiné aux réserves pour risques est en tout temps suffisant pour empêcher les pertes sur prêts extrêmes d'avoir une incidence sur les investisseurs dans le papier commercial ou les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'Infrastructure Ontario. En maintenant un capital proportionnel au risque sur prêts pris en charge, Infrastructure Ontario conservera sa notation « AA » et, ainsi, sa capacité continue à emprunter des fonds sur les marchés des capitaux par l'intermédiaire de l'OOF.

Le tableau suivant illustre les échéances des obligations contractuelles au 31 mars 2013 :

(en milliers de dollars)	De 6 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Après 5 ans	Total
Comptes créditeurs	11 141 $	-	-	11 141
Charges à payer	42 152	-	-	42 152
Intérêts à payer	43 765	10 550	-	54 315
Facilité de crédit de l'OOF	48 000	25 000	-	73 000
Dette – programme de prêts	969 213	865 000	3 409 525	5 243 738
Engagements de prêts non déboursés (note 19)	-	-	-	938 000
Total des passifs financiers non dérivés	**1 114 271**	**$ 900 550**	3 409 525	**6 362 346**

18. ÉVENTUALITÉS

La société est partie à divers différends et litiges. De l'avis de la direction, le règlement des différends, y compris les différends provisionnés, n'aura aucune incidence importante sur la situation financière consolidée de la société.

19. ENGAGEMENTS

Programme de prêts :

(en milliers de dollars) Année du programme	Financement approuvé		Fonds avancés	
2004 - 2005	582 000	$	466 000	$
2005 - 2006	319 000		261 000	
2006 - 2007	49 000		40 000	
2007 - 2008	434 000		393 000	
2008 - 2009	648 000		602 000	
2009 - 2010	1 039 000		898 000	
2010 - 2011	1 038 000		735 000	
2011 - 2012	855 000		708 000	
2012 - 2013	475 000		398 000	
	5 439 000	$	4 501 000	$

31 mars 2013 et 2012

Les paiements minimaux annuels de location en vertu des contrats de location-exploitation pour les locaux de bureau de la société pour les cinq prochains exercices sont présentés ci-après :

(en milliers de dollars)

Exercice	Montant
2013 - 2014	4 392 $
2014 – 2015	4 687
2015 – 2016	5 008
2016 – 2017	5 359
2017 – 2018	5 734
	25 180 $

20. FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE

Infrastructure Ontario détient en fiducie plusieurs comptes bancaires de fonctionnement et un compte de placements à court terme qu'elle administre au nom du ministère de l'Infrastructure. Les comptes sont directement liés aux activités du portefeuille immobilier général du ministère de l'Infrastructure pour lequel la société agit à titre de gestionnaire financier en vertu de la Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier. Pour l'exercice clos le 31 mars 2013, les fonds détenus en fiducie pour le compte du ministère de l'Infrastructure se sont élevés à 157,6 M$ (166,2 M$ en 2012), montant qui n'est pas comptabilisé dans les présents états financiers.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») oblige Infrastructure Ontario à percevoir les impôts fonciers et les fonds de réserve comme condition pour pouvoir fournir des prêts au logement abordable. En vertu du certificat d'assurance de la SCHL, les fonds doivent être détenus dans un compte en fiducie administré par Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2013, les fonds sous administration s'élevaient à 1,3 M$ (0,7 M$ en 2012).

Au 31 mars 2013, Infrastructure Ontario détenait un montant de 11,5 M$ versé par la ville de Markham et le gouvernement fédéral au titre d'un projet de site des Jeux panaméricains et parapanaméricains. En avril 2013, ces fonds ont été versés au consortium qui assure la construction du site.
Au 31 mars 2013, Infrastructure Ontario détenait un montant de 0,3 M$ en sa qualité de mandataire du ministère du Procureur général au titre du projet de palais de justice de Waterloo. Ces fonds seront versés au consortium de construction au nom du ministère au premier trimestre de l'exercice 2014.

21. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Tel que l'illustre la note 14, Infrastructure Ontario a une dépendance économique envers la province d'Ontario, puisqu'une partie importante de ses produits est tirée de services fournis à différents ministères de la province.

Compte tenu du soutien de la province sous la forme d'un engagement pluriannuel à l'égard des projets d'infrastructure publique et d'un emprunt de 50 ans, Infrastructure Ontario est considérée comme une entité en exploitation.

31 mars 2013 et 2012

22. INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'information financière d'Infrastructure Ontario tient compte de la manière dont la société est gérée et de la façon dont les activités sont classées aux fins de planification et d'évaluation du rendement. Le tableau suivant fournit un résumé de l'information financière par division :

	Exercice clos le 31 mars 2013					
(en milliers de dollars)	Grands projets	Prêts	Projets commerciaux	Gestion immobilière	Planification et aménagement immobiliers	Total
Produits						
Produits d'intérêts	- $	140 767	-	-	-	140 767
Produits de placement	-	19 247	-	-	-	19 247
Frais de livraison des projets	59 805	-	2 341	-	-	62 146
Frais de gestion	-	-	-	29 174	12 047	41 221
Coûts recouvrables	67 670	-	6 442	11 486	2 687	88 285
Autres produits	10	1 285	-	-	-	1 295
	127 485	161 299	8 783	40 660	14 734	352 961
Charges						
Salaires et avantages sociaux	18 063	4 732	2 829	20 197	9 238	55 059
Frais généraux et d'administration	6 044	3 108	730	6 372	3 051	19 305
Charges relatives au programme						
Frais de consultation relatifs aux projets	76 692	-	10 136	-	2 328	89 156
Charges d'intérêts	-	146 199	-	-	-	146 199
Provision pour moins-value de prêts	-	114	-	-	-	114
Frais relatifs aux entrepreneurs	-	-	-	9 108	-	9 108
Frais de financement relatifs aux projets	1 969	-	-	-	-	1 969
	78 661	146 313	10 136	9 108	2 328	246 546
	102,768	154,153	13,695	35,677	14,617	320,910
Surplus	24,717 $	7,146	(4,912)	4,983	117	32,051

31 mars 2013 et 2012

(en milliers de dollars)	Grands projets	Prêts	Projets commerciaux	Gestion immobilière	Planification et aménagement immobiliers	Total
	Exercice clos le 31 mars 2013 Retraité, notes 2 et 25					
Produits						
Produits d'intérêts	- $	119 483	-	-	-	119 483
Produits de placement	-	34 439	-	-	-	34 439
Frais de livraison des projets	55 844	-	1 647	-	-	57 491
Frais de gestion	-	-	-	27 834	-	27 834
Coûts recouvrables	41 853	100	-	3 896	1 586	47 435
Crédit de financement	-	-	-	9 144	13 400	22 544
Autres produits	35	-	-	-	-	35
	97 732	154 022	1 647	40 874	14 986	309 261
Charges						
Salaires et avantages sociaux	19 232	3 829	588	22 043	6074	51 766
Frais généraux et d'administration	6 777	2 577	230	7 499	1 850	18 933
Charges relatives au programme						
Frais de consultation relatifs aux projets	60 037	-	829	-	-	60 866
Charges d'intérêts	-	128 337	-	-	-	128 337
Provision pour moins-value de prêts	-	3 353	-	-	-	3 353
Frais relatifs aux entrepreneurs	-	-	-	9 276	-	9 276
Frais de financement relatifs aux projets	2 952	-	-	-	-	2 952
	62 989	131 690	829	9 276	-	204 784
	88 998	138 096	1 647	38 818	7 924	275 483
Excédent d'exploitation	8 734 $	15 926	-	2 056	7 062	33 778
Charge de restructuration	-	-	-	-	-	869
Excédent	-	-	-	-	-	32 909

31 mars 2013 et 2012

23. CHARGES DE RESTRUCTURATION

Comme l'explique la note 1, la SOTI, la SIO et STADCO ont fusionné le 6 juin 2011 pour poursuivre leurs activités sous le nom de Société ontarienne de travaux d'infrastructure. Infrastructure Ontario a comptabilisé un montant de 7,1 M$ en coûts associés à la fusion dans un exercice antérieur, y compris des indemnités de départ de 6,4 M$. Les indemnités de départ avaient été réglées en totalité en septembre 2012.

	2013			2012		
($,000)	**Restructuration de la société**	**Restructuration de la gestion immobilière régionale**	**Total**	Restructuration de la société	Restructuration de la gestion immobilière régionale	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	1,323 $	-	1,323	6,241	47	6,288
Augmentation (diminution) de la provision	-	-	-	-	(1)	(1)
Indemnités de départ	(1,323)	-	(1,323)	(4,918)	(46)	(4,964)
Solde à la clôture de l'exercice	- $	-	-	1,323	-	1,323

24. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Émission de dette

Après le 31 mars 2013, Infrastructure Ontario a obtenu auprès de la SOGFII quatre emprunts subordonnés de cinq ans dont le total s'élève à 22,3 M$. Deux emprunts portent intérêt à taux variable, les intérêts étant composés trimestriellement, fixés trimestriellement et assortis d'un taux plancher de 1,55 %. Les deux autres emprunts portent intérêt à des taux fixes de 1,86 % et de 1,98 % par année, les intérêts étant composés semestriellement. L'un des emprunts à taux variable ainsi que l'emprunt à taux fixe portant intérêt à 1,86 % viennent à échéance le 26 mars 2018, alors que les deux autres emprunts viennent à échéance le 24 avril 2018.

Les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'une valeur nominale de 300 M$ émises en août 2008 sont arrivées à échéance le 3 juin 2013 et ont été refinancées par une obligation de la société émise par la province d'Ontario.

25. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

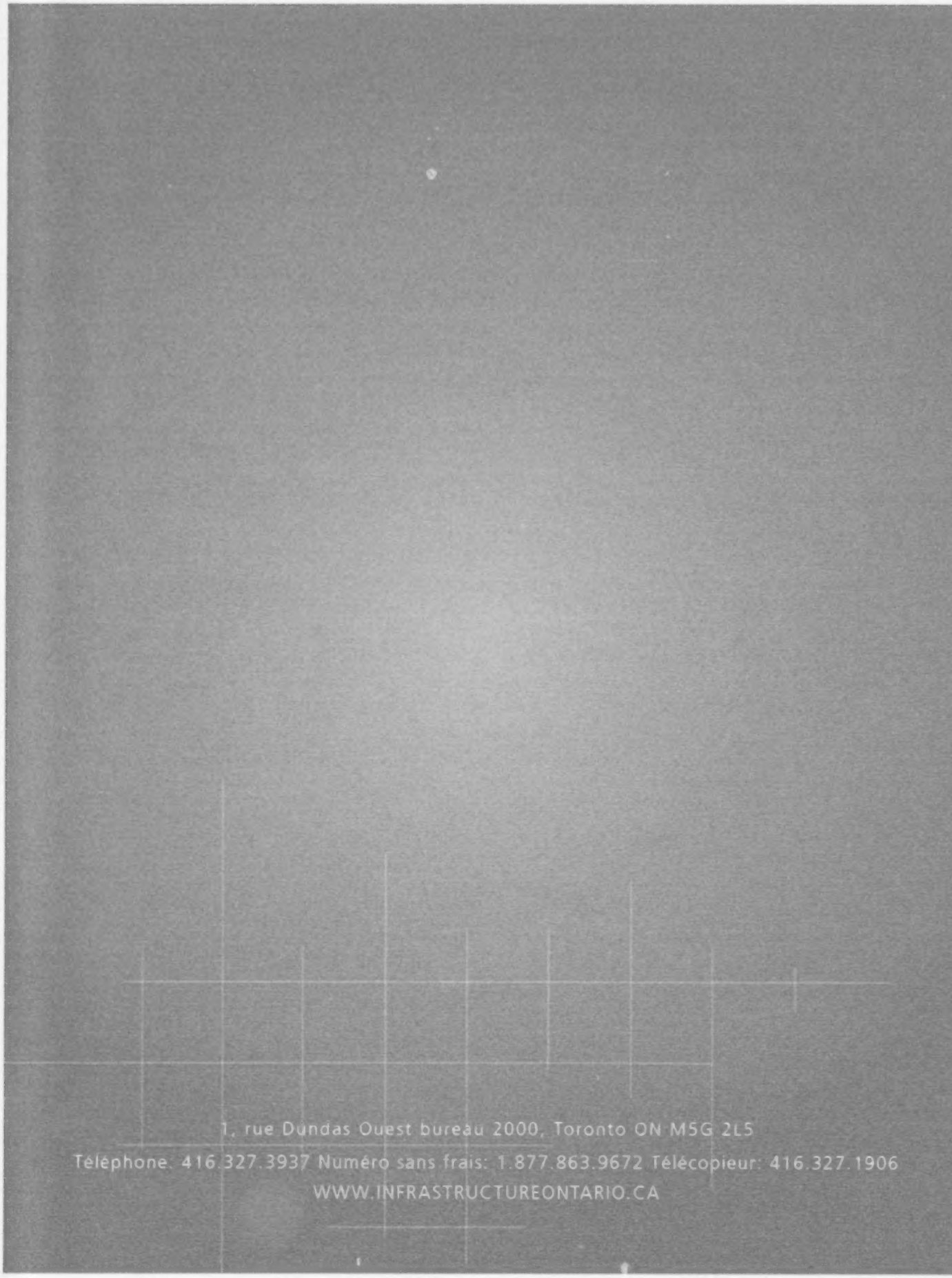

1, rue Dundas Ouest bureau 2000, Toronto ON M5G 2L5
Téléphone: 416.327.3937 Numéro sans frais: 1.877.863.9672 Télécopieur: 416.327.1906
WWW.INFRASTRUCTUREONTARIO.CA